



Rapport

Observatoire financier Communes du Tarn-et-Garonne *Édition 2026 / données 2025*



Juillet 2026

Strates	Communes	Population
Jusqu'à 200 hab	46	5 731
201 à 500 hab	48	14 185
501 à 1 000 hab	40	28 606
1 001 à 2 000 hab	41	58 537
2 001 à 3 500 hab	6	16 267
3 501 à 5 000 hab	7	29 550
+ de 5 000 hab	7	117 788
Total	195	270 664

En Tarn & Garonne 20 communes de plus de 2 000 habitants ...

Note liminaire

... représentent 60 % de la population globale du département.

Strates	Communes	Population
Jusqu'à 200 hab	24 %	2 %
201 à 500 hab	25 %	5 %
501 à 1 000 hab	21 %	11 %
1 001 à 2 000 hab	21 %	22 %
2 001 à 3 500 hab	3 %	6 %
3 501 à 5 000 hab	4 %	11 %
+ de 5 000 hab	4 %	44 %
Total	100 %	100 %

Analyser la santé financière d'une commune repose sur une méthodologie reconnue mais l'interprétation des résultats qui en découle doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, même si les indicateurs chiffrés retenus en la matière sont objectifs, ils demeurent toujours la conséquence de nombreux paramètres.

Tout d'abord, les politiques publiques locales menées par les élus, leurs orientations budgétaires et in fine leurs arbitrages **impactent bien sûr la structure et l'équilibre financier des collectivités.**

Pour autant, d'autres déterminants territoriaux sont à prendre en considération pour étayer l'analyse et mieux comprendre en conséquence les agrégats financiers. La centralité de la commune dans son bassin de vie, sa densité urbanistique (logements, équipements publics, etc...), son tissu économique, le pouvoir d'achat des ménages qui composent sa population, sa superficie, ses atouts touristiques, sont autant d'aspects qualitatifs qui influencent ses potentialités financières.

Aussi, donner du sens aux chiffres, c'est interpréter et comparer les indicateurs financiers des communes à l'aune, notamment, de leurs caractéristiques intrinsèques.

Ces postulats étant posés, se lancer dans l'élaboration d'un observatoire financier des communes à l'échelle d'un département peut donc paraître ambitieux.

C'est pourtant l'objectif poursuivi par cette étude dédiée aux communes du Tarn-et-Garonne. Afin de ne pas alourdir la lecture du document, un nombre limité d'indicateurs tant qualitatifs (potentialités territoriales) que quantitatifs (agrégats financiers) ont été retenus. Les données budgétaires des 10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ne sont pas intégrées.

Cet observatoire 2026 se décline ainsi en 7 indicateurs majeurs regroupés autour des **2 thématiques** ci-dessous :

-Les potentialités territoriales : le revenu imposable des ménages et le potentiel financier des communes ;

-Les agrégats financiers des budgets principaux : l'épargne brute, l'épargne nette, le niveau d'investissement, l'encours de dette et la capacité de désendettement.

Chacun de ces indicateurs fait l'objet d'une définition au travers d'un glossaire présenté en fin de document.

Dans la première partie de l'étude, un focus des 7 indicateurs est présenté pour chacune des 195 communes du département. Une stratification en 7 niveaux de population (tableau ci-contre) a été établie pour en faciliter la lecture tout en permettant des comparatifs cohérents.

La seconde partie de l'étude présente une synthèse générale des indicateurs à l'échelle du département et en fonction des valeurs moyennes pour chaque strate de communes. Un comparatif de ces moyennes est réalisé avec les données chiffrées des communes des autres départements d'Occitanie. En ce qui concerne les **agrégats financiers**, une mise en perspective des résultats obtenus au niveau de chaque strate est faite **par rapport aux chiffres des années précédentes.**

Cet observatoire 2026 relatif aux données 2025 constitue en quelque sorte un **baromètre de la santé financière des communes du Tarn & Garonne** à un instant donné. Il permet, en outre, d'inscrire la comparabilité des indicateurs dans le temps.

NB. : Les observatoires 2026, 2025, 2024, 2023, 2022 et 2021 sont téléchargeables sur le site : www.gb-conseil.net dans la rubrique « publications ».

Sommaire

		Page
1	Potentialité	4
1.1	<i>Revenu imposable moyen par habitant</i>	5
1.2	<i>Potentiel financier par habitant</i>	13
1.3	<i>Synthèse</i>	21
2	Performance	24
2.1	<i>Épargne brute</i>	25
2.2	<i>Épargne nette</i>	33
2.3	<i>Synthèse</i>	41
3	Investissement	46
3.1	<i>Dépenses d'équipements</i>	47
3.2	<i>Synthèse</i>	55
4	Endettement	58
4.1	<i>Encours de dette</i>	59
4.2	<i>Capacité de désendettement</i>	67
4.3	<i>Synthèse</i>	75
5	Synthèse générale et conclusion	80
6	Glossaire	115

1

Potentialité

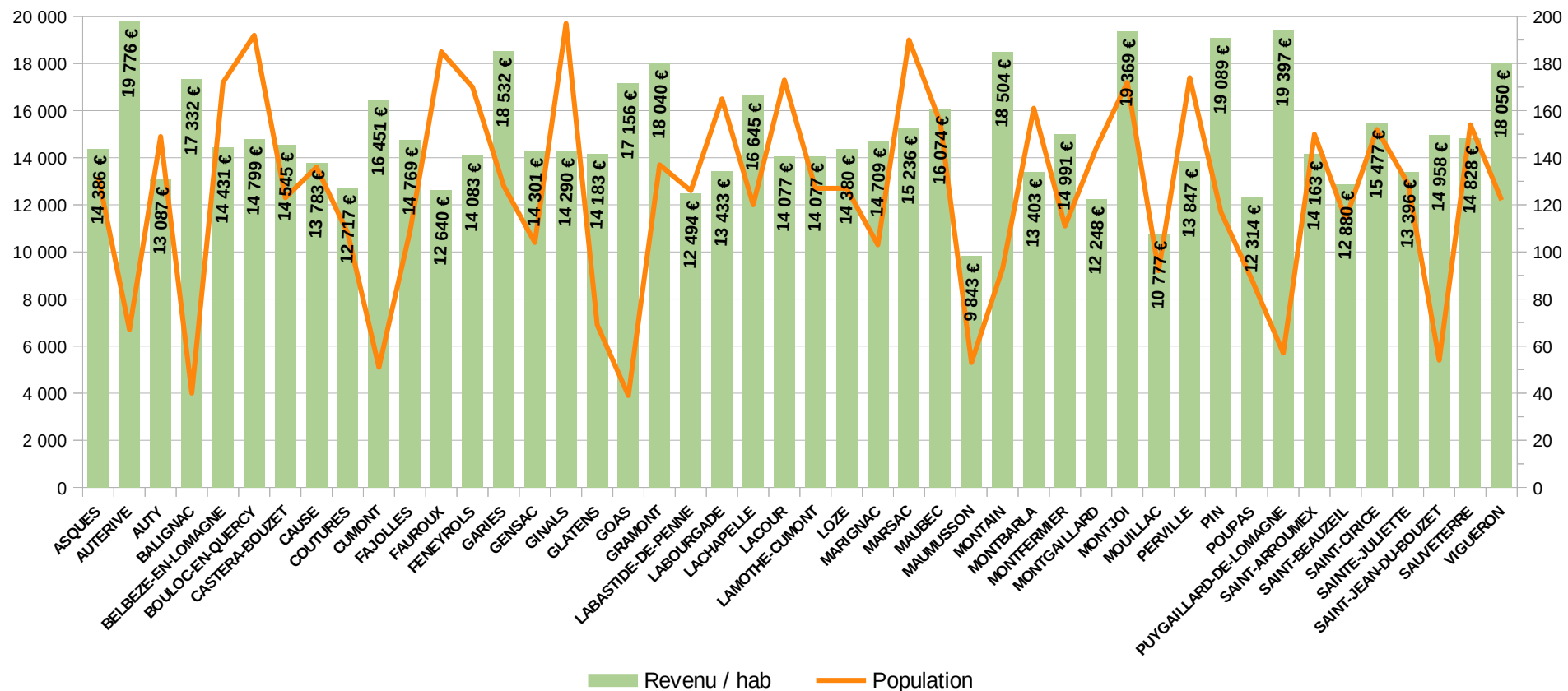
1.1

Revenu imposable moyen par habitant

Définition : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établie et diffusée par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L) rapporté à la population Insee de chaque commune.

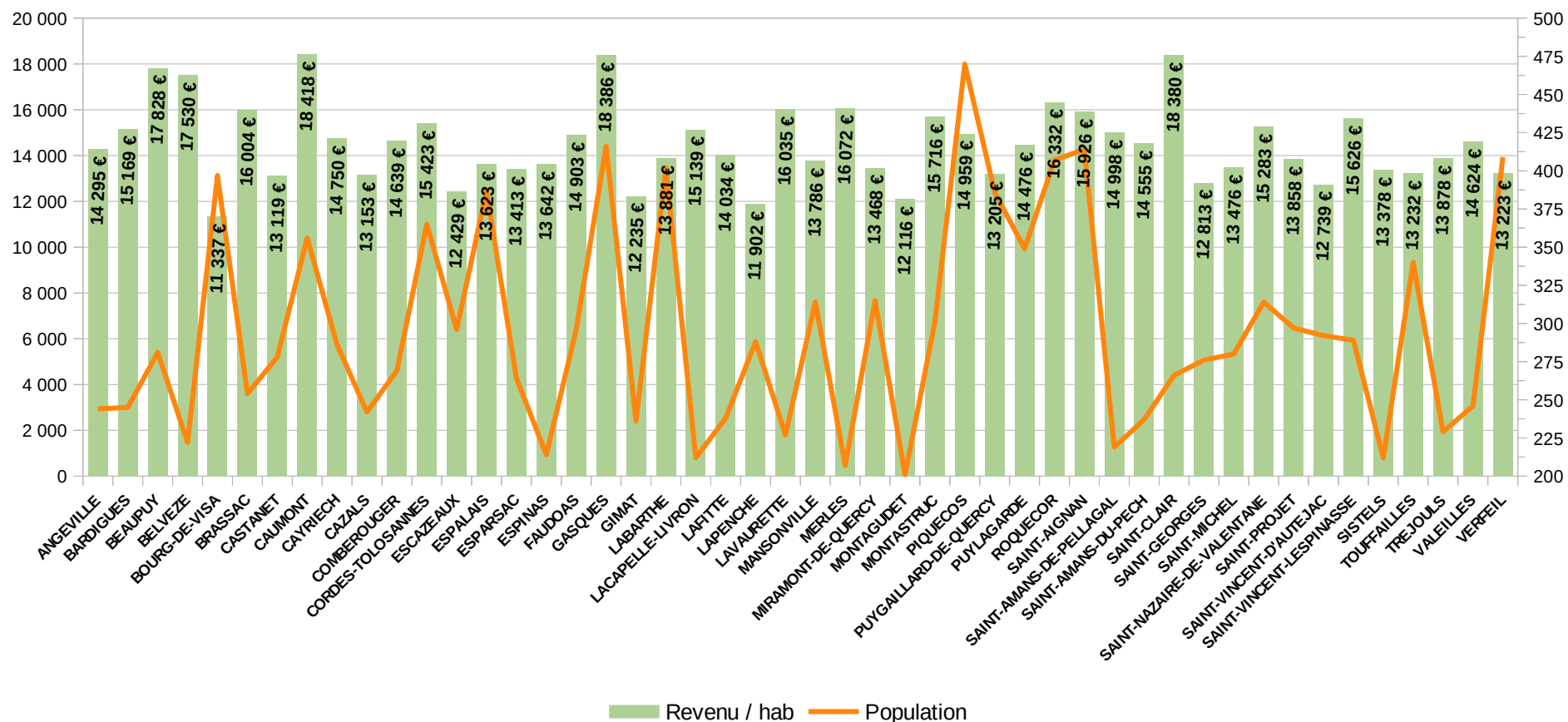
Source des données : Finestia / Dgfip

Revenu moyen / hab. des 46 communes jusqu'à 200 habitants

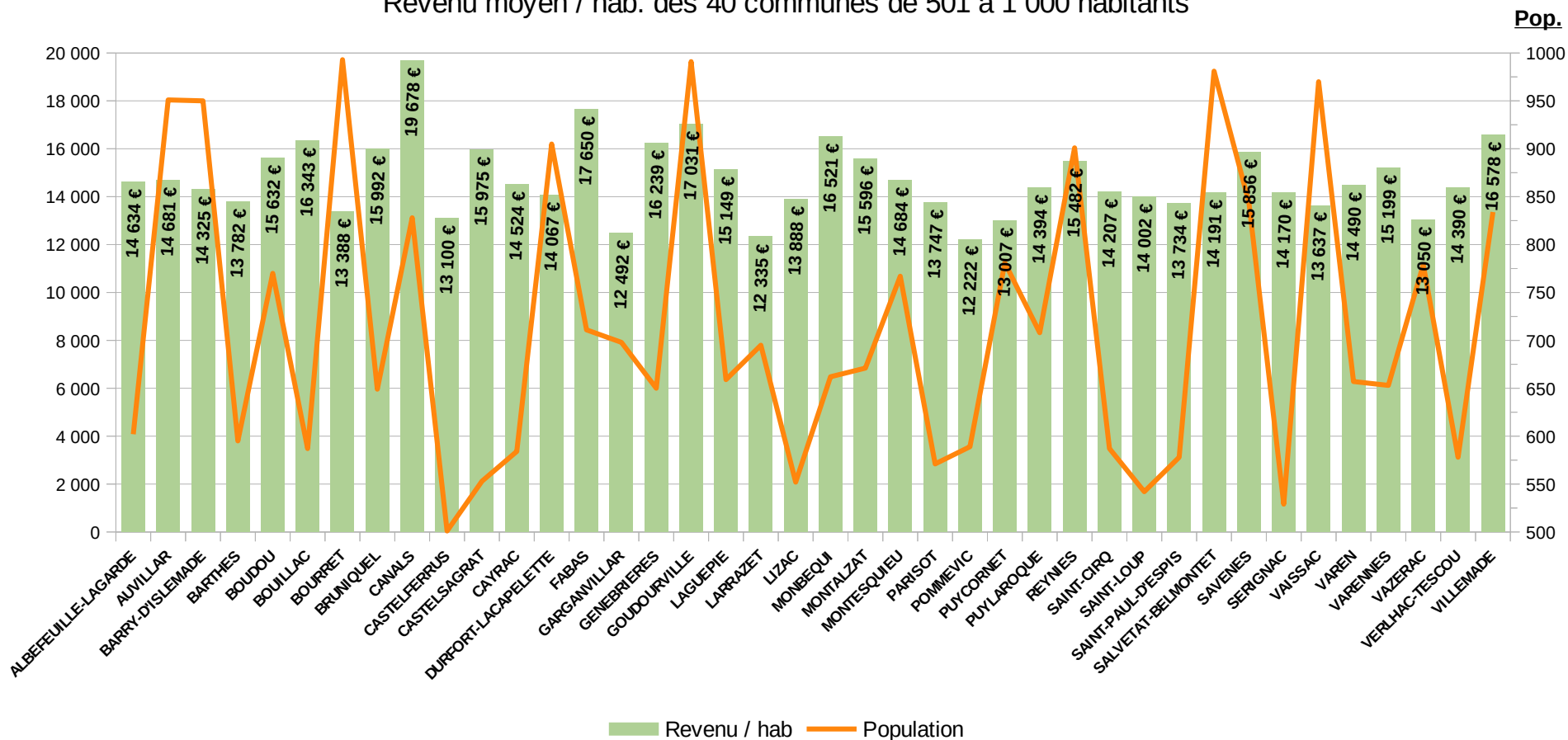


Valeur moyenne strate = 14 813 €

Revenu moyen / hab. des 48 communes de 201 à 500 habitants

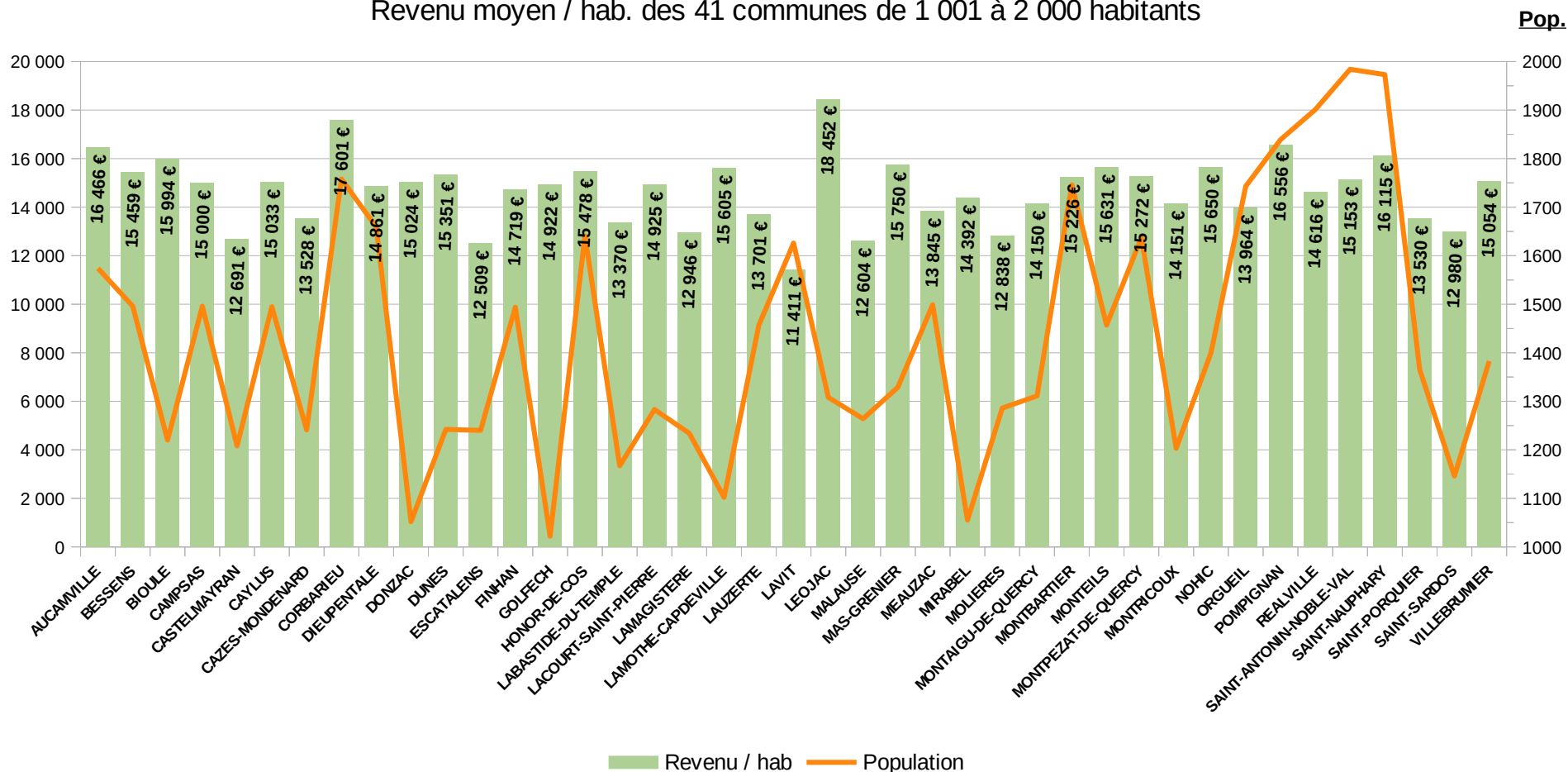


Revenu moyen / hab. des 40 communes de 501 à 1 000 habitants

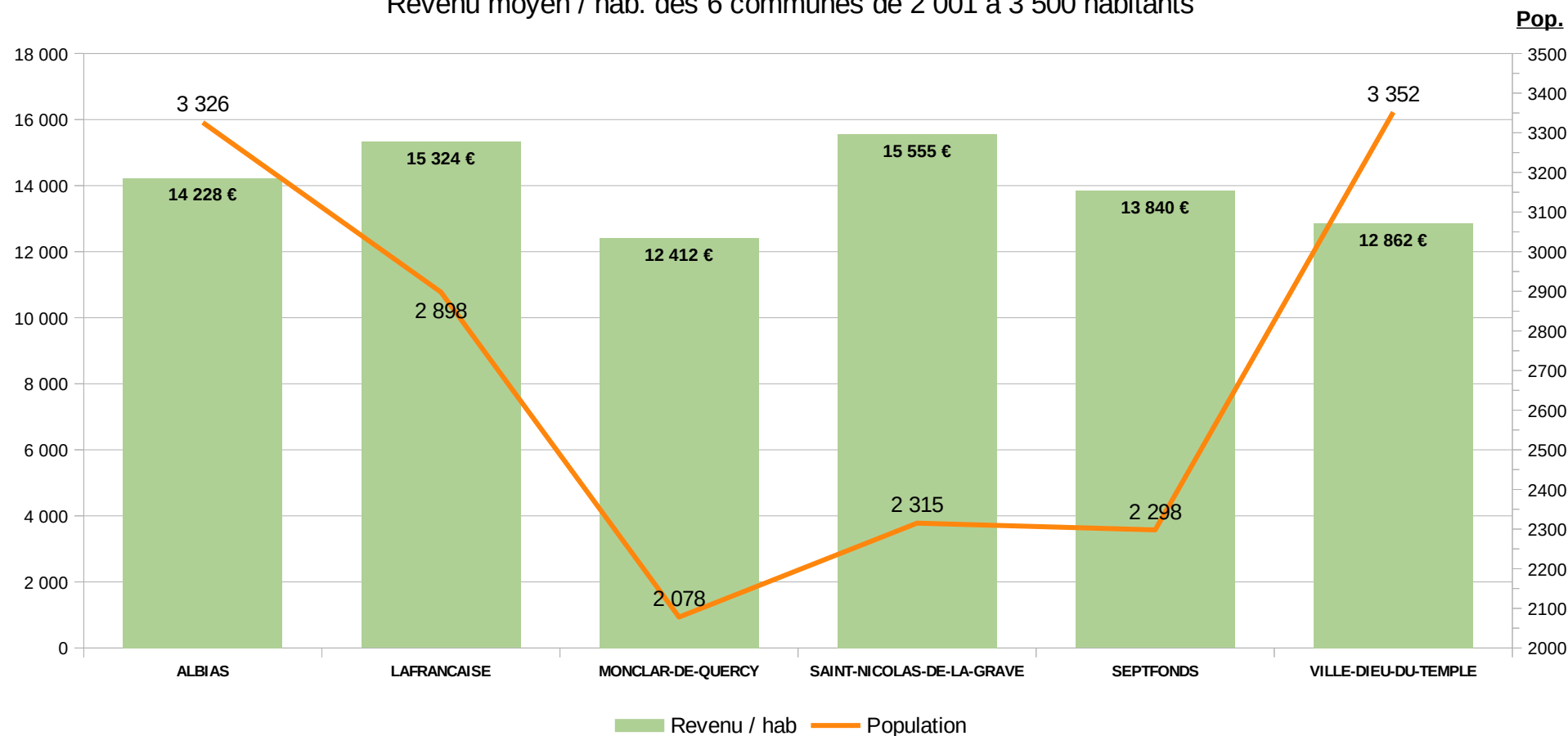


Valeur moyenne strate = 14 800 €

Revenu moyen / hab. des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants

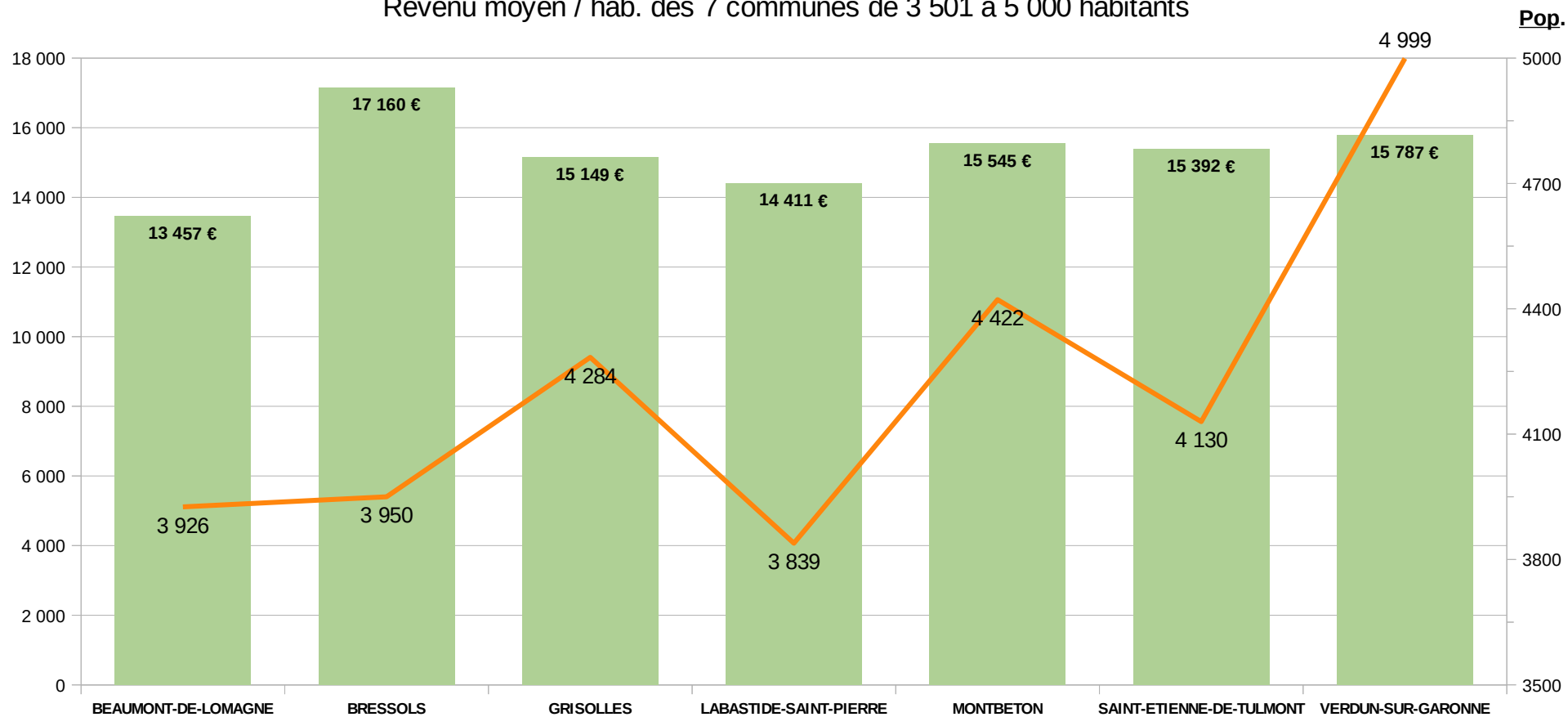


Revenu moyen / hab. des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 14 044 €

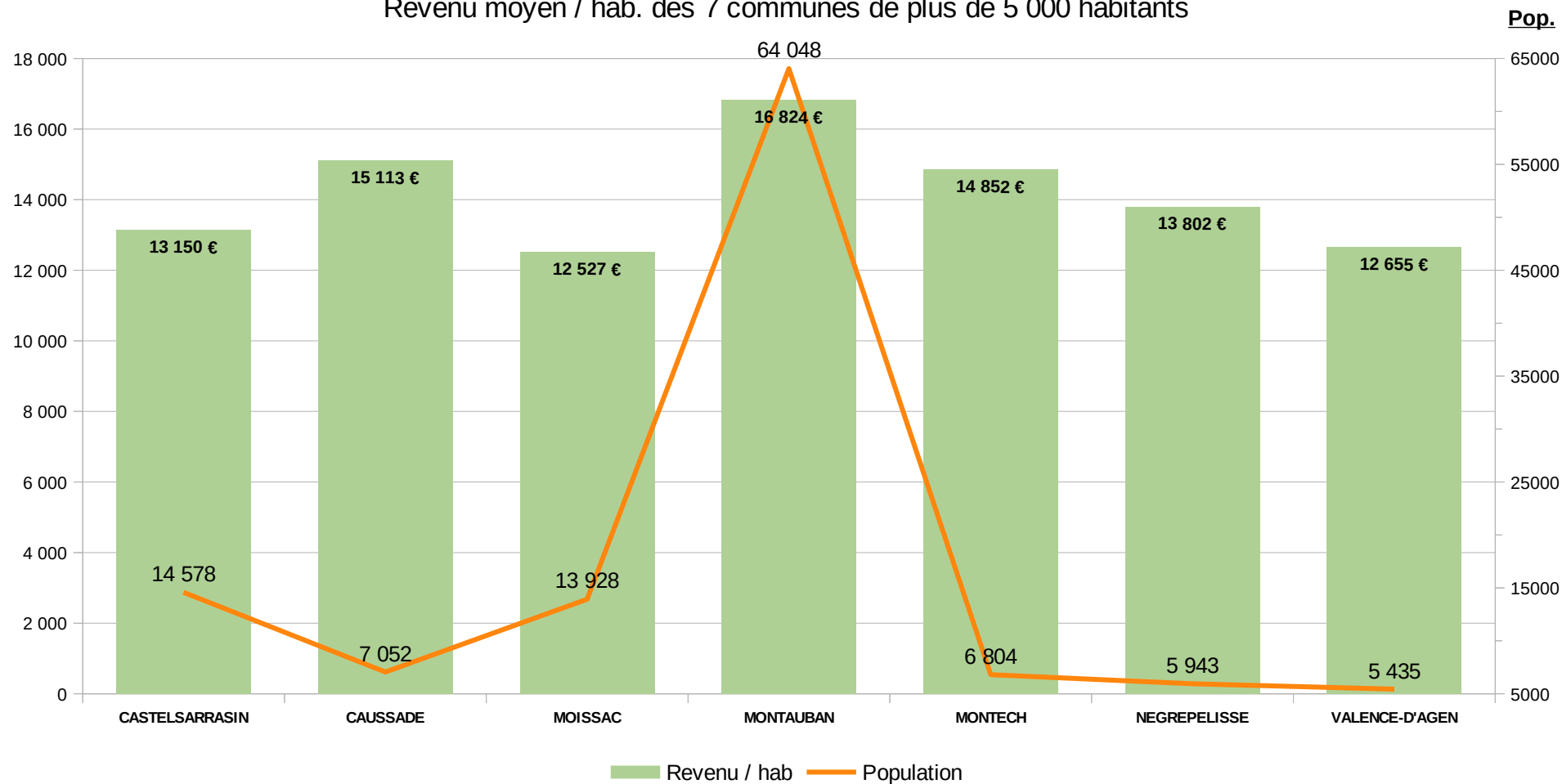
Revenu moyen / hab. des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Revenu / hab. Population

Valeur moyenne strate = 15 298 €

Revenu moyen / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 15 300 €

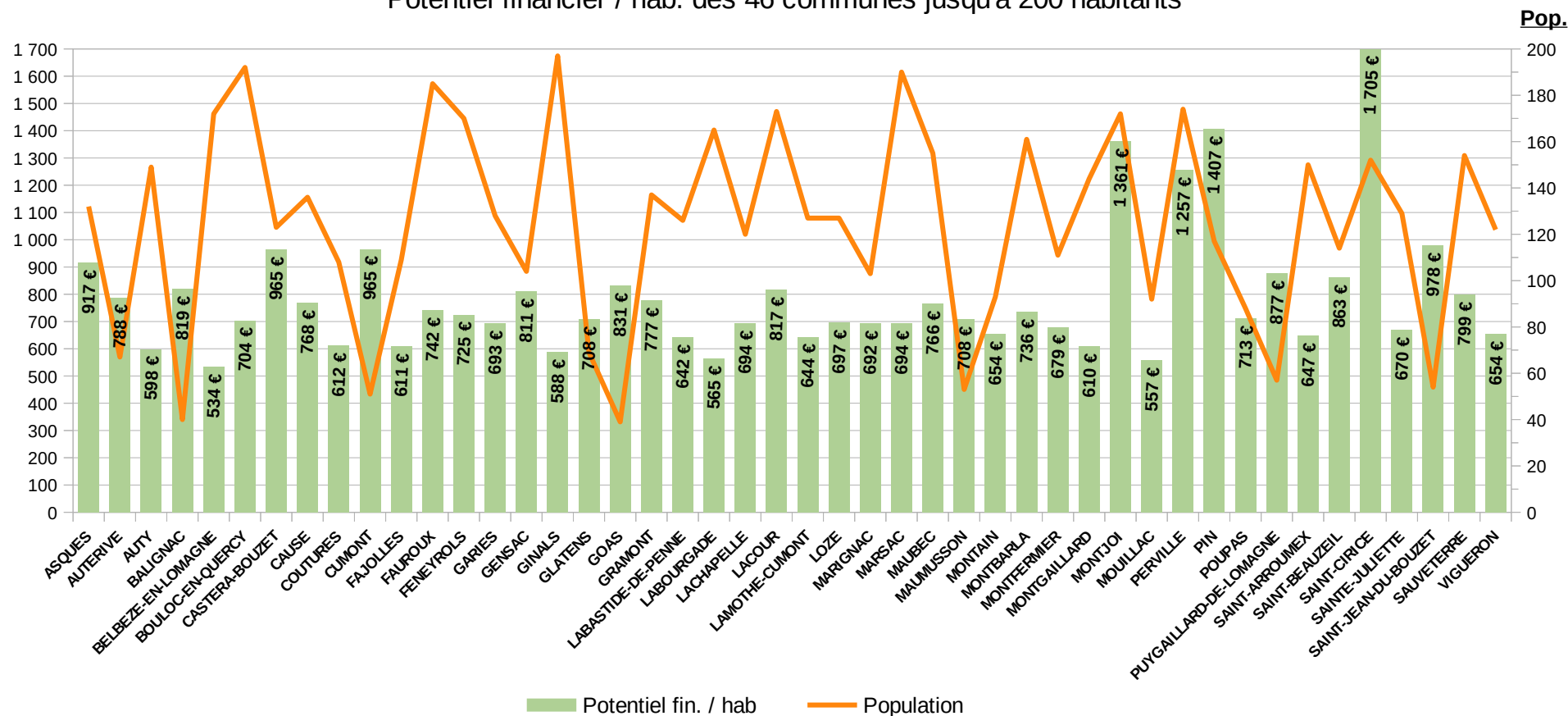
1.2

Potentiel financier par habitant

Définition : le potentiel financier permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes.

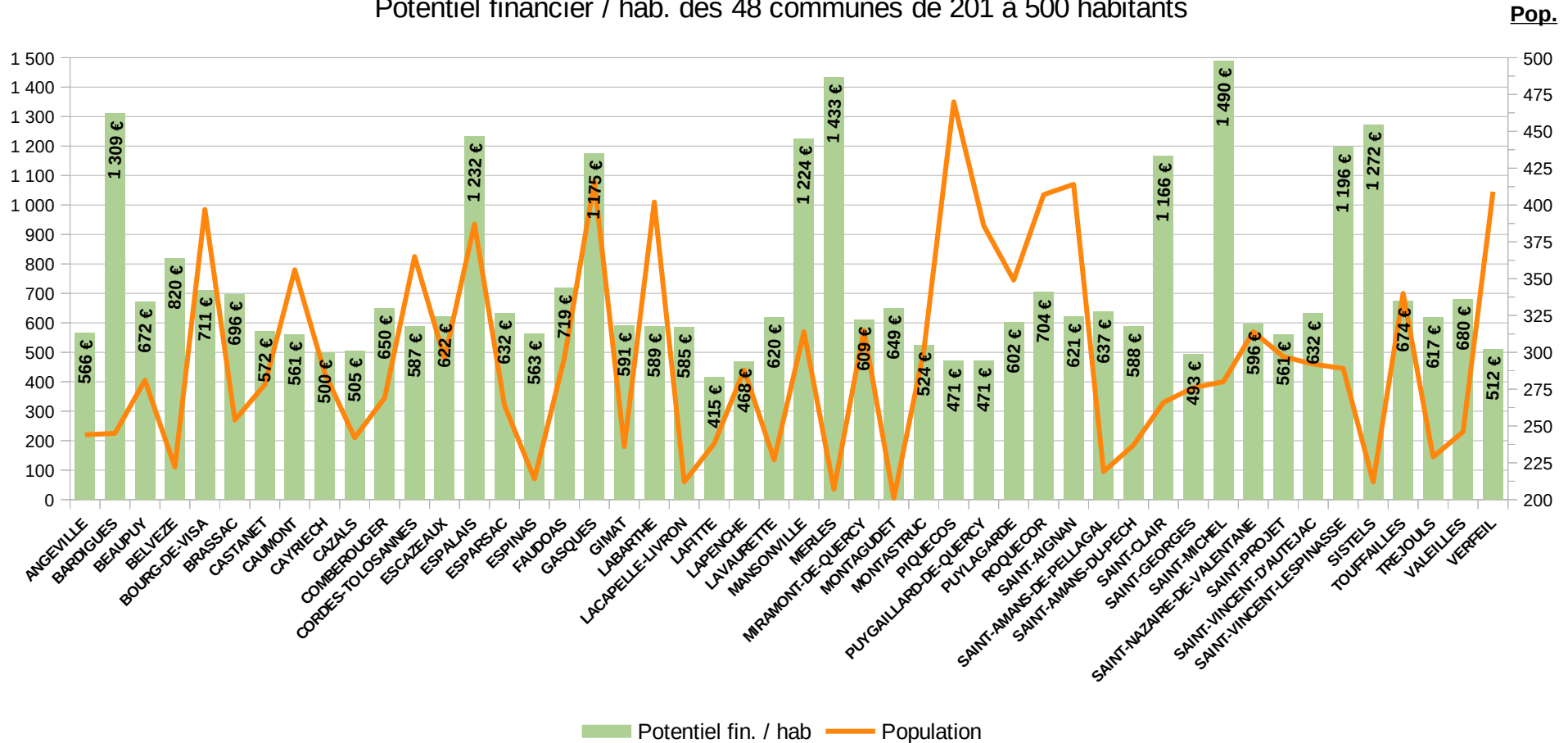
Source des données : Finestia / Dgfip

Potentiel financier / hab. des 46 communes jusqu'à 200 habitants



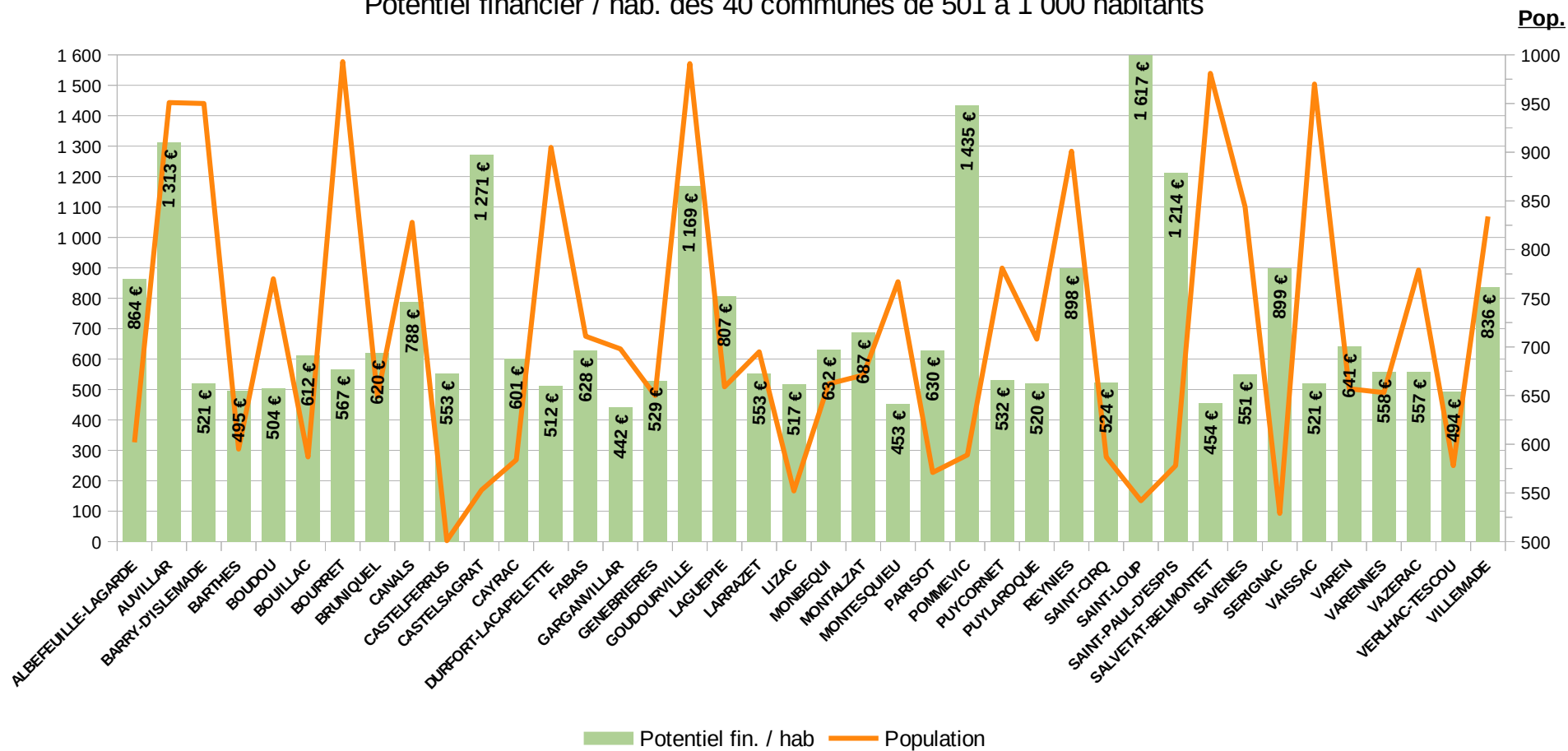
Valeur moyenne strate = 788 €

Potentiel financier / hab. des 48 communes de 201 à 500 habitants

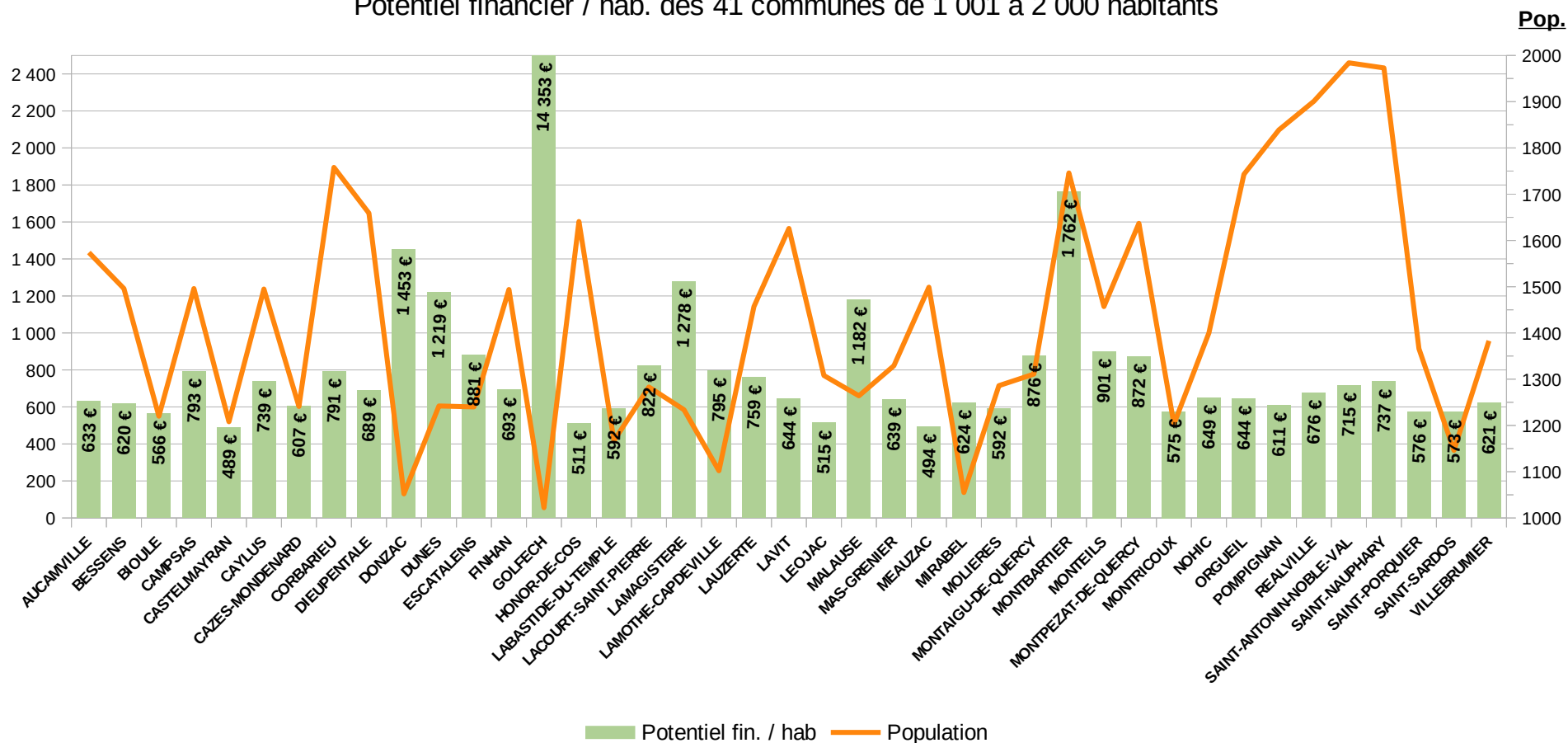


Valeur moyenne strate = 718 €

Potentiel financier / hab. des 40 communes de 501 à 1 000 habitants

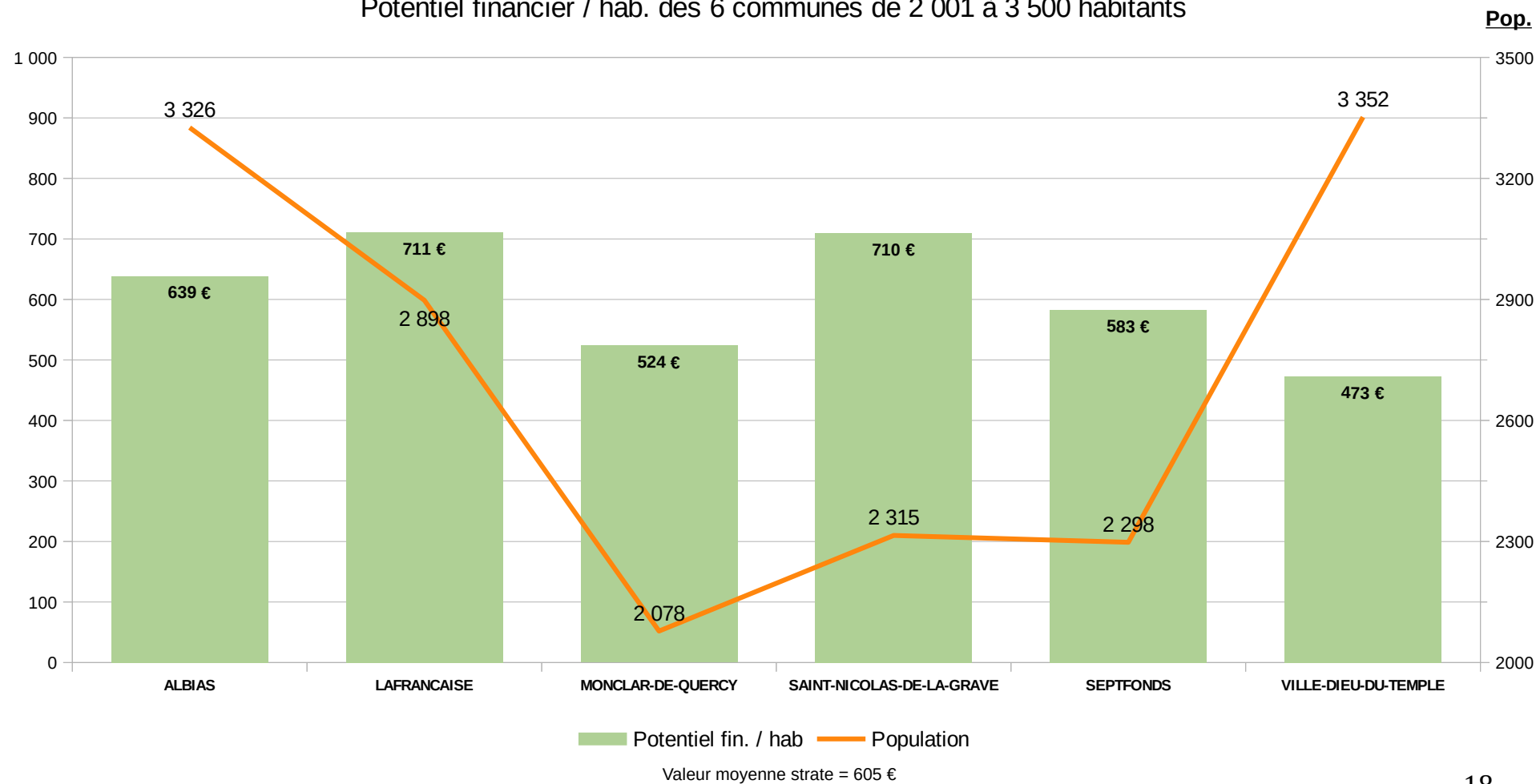


Potentiel financier / hab. des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants

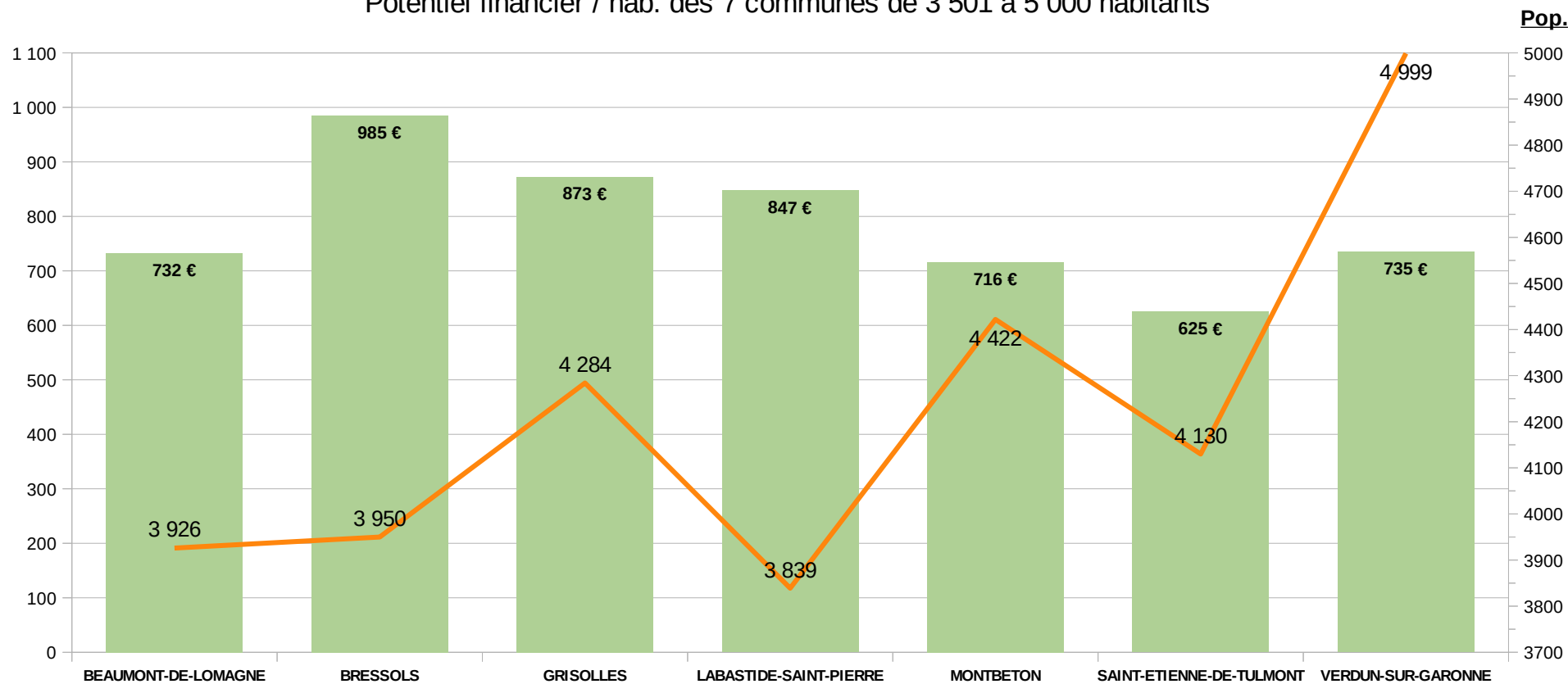


Valeur moyenne strate = 995 € (758 € hors Golfech)

Potentiel financier / hab. des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



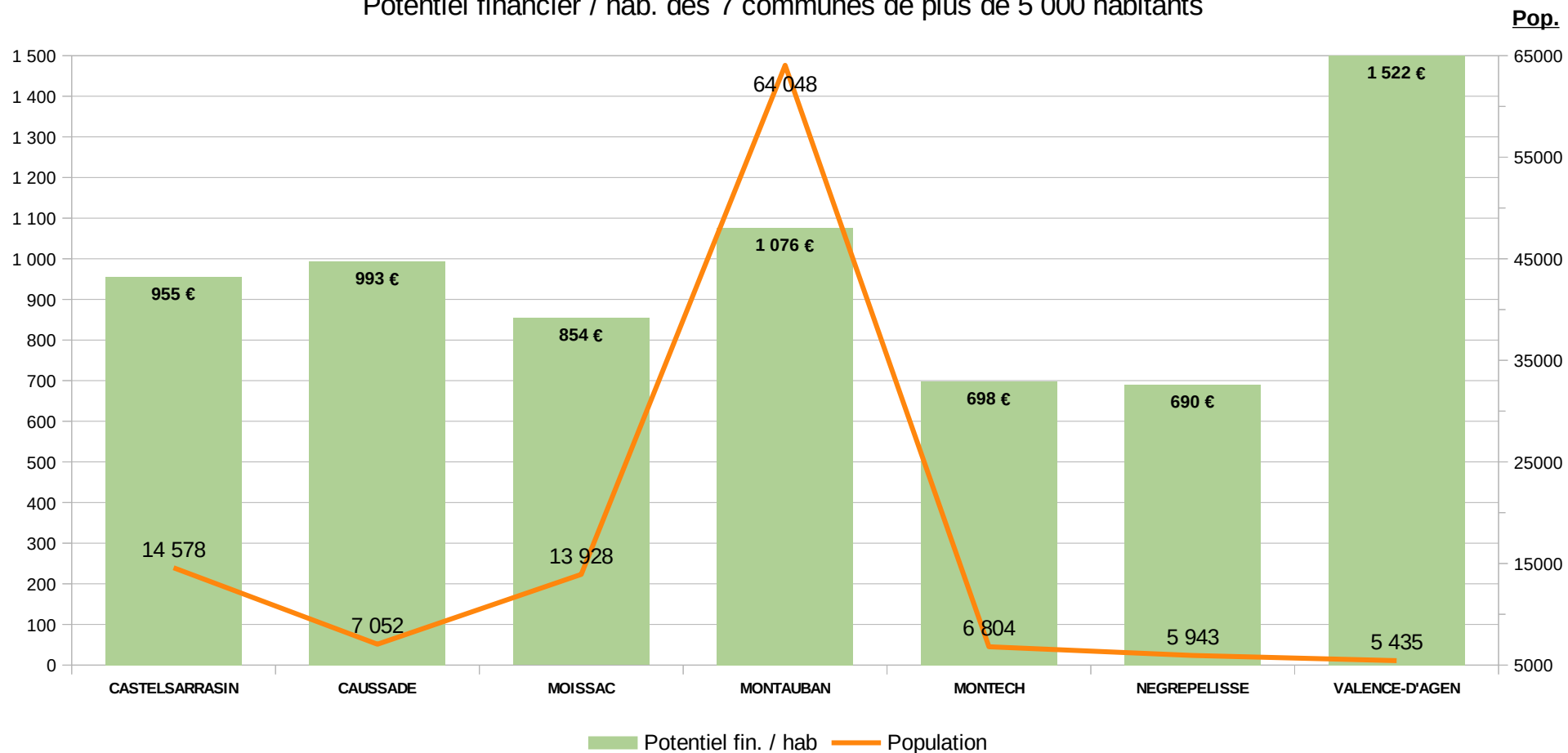
Potentiel financier / hab. des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



■ Potentiel fin. / hab — Population

Valeur moyenne strate = 784 €

Potentiel financier / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 009 €

1.3

Synthèse

Revenu moyen par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Il n'y a pas une corrélation systématique entre le revenu moyen par habitant et la taille de la commune exprimée en fonction de sa démographie (cf pages 6 à 12).
- Une grande dispersion des valeurs puisque le revenu moyen par habitant le plus bas est de 9 843 € et plus haut s'élève à 19 776 €, soit le double.
- Le revenu moyen par habitant toutes communes confondues est de 15 007 € (cf tableau ci-dessous).
- Il faut souligner que les revenus moyens les plus bas mais aussi les plus hauts sont concentrés dans les communes de moins de 500 habitants. Enfin, notons que 98 % des communes enregistrent un revenu moyen par habitant supérieur à 12 000 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de revenu imposable / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de revenu imposable / hab				Total	Valeur moyenne strate
	≤ 10 000 €	10 001 à 12 000 €	12 001 à 14 000 €	> 14 000 €		
Jusqu'à 200 hab	1	1	12	32	46	14 813 €
201 à 500 hab	0	2	20	26	48	14 557 €
501 à 1 000 hab	0	0	12	28	40	14 800 €
1 001 à 2 000 hab	0	1	12	28	41	14 769 €
2 001 à 3 500 hab	0	0	3	3	6	14 044 €
3 501 à 5 000 hab	0	0	1	6	7	15 298 €
+ de 5 000 hab	0	0	4	3	7	15 300 €
Total communes	1	4	64	126	195	15 007 €
Répartition	1 %	2 %	33 %	65 %	100 %	

Potentiel financier par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une grande dispersion des valeurs puisque le potentiel financier par habitant le plus bas affiche 415 € et le plus haut 1 762 €, soit quatre fois plus (cf pages 14 à 20). Une commune du département atteint une valeur atypique qui doit être isolée puisque son potentiel financier par habitant s'élève à 14 353 € (cf page 17) ; il s'agit de Golfech en raison de l'implantation de la centrale nucléaire sur son territoire.
- Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, est de 905 € (cf tableau ci-dessous).
- A quelques exceptions près, il apparaît une certaine corrélation entre la taille des collectivités et le potentiel financier par habitant. La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet, en effet, de disposer d'un potentiel fiscal (intégré au potentiel financier) souvent supérieur à celui des communes rurales.
- Il faut souligner que la majeure partie des communes (82%) a un potentiel financier par habitant qui n'excède pas 900 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de potentiel financier / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de potentiel fin. / hab				Total	Valeur moyenne strate
	≤ 600 €	601 à 900 €	901 à 1 200 €	> 1 200 €		
Jusqu'à 200 hab	5	33	4	4	46	788 €
201 à 500 hab	20	19	3	6	48	718 €
501 à 1 000 hab	20	14	1	5	40	705 €
1 001 à 2 000 hab	10	24	2	5	41	995 €
2 001 à 3 500 hab	3	3	0	0	6	605 €
3 501 à 5 000 hab	0	6	1	0	7	784 €
+ de 5 000 hab	0	3	3	1	7	1 009 €
Total communes	58	102	14	21	195	905 €
Répartition	30 %	52 %	7 %	11 %	100 %	

2

Performance

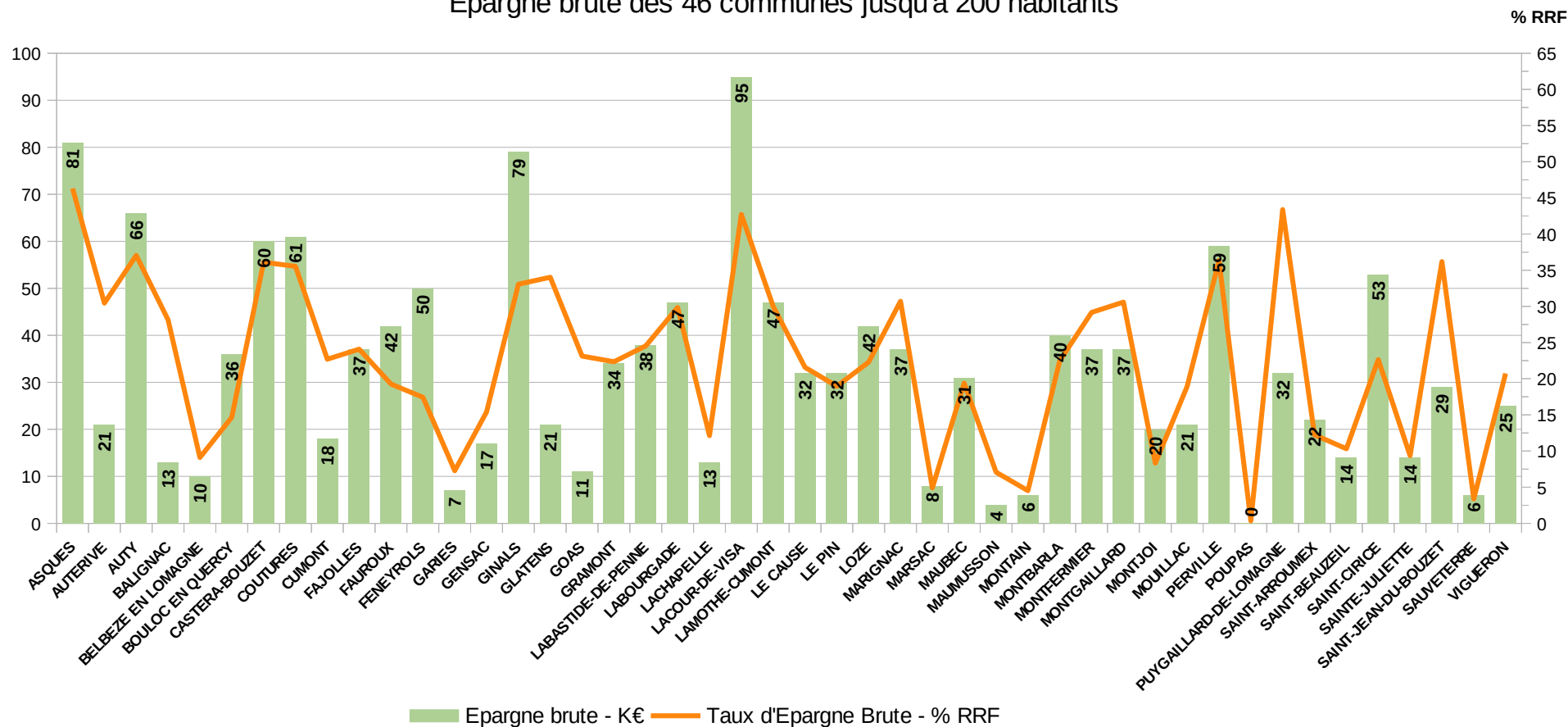
2.1

Épargne brute

Définition : L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) pour déterminer le taux d'épargne brute. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

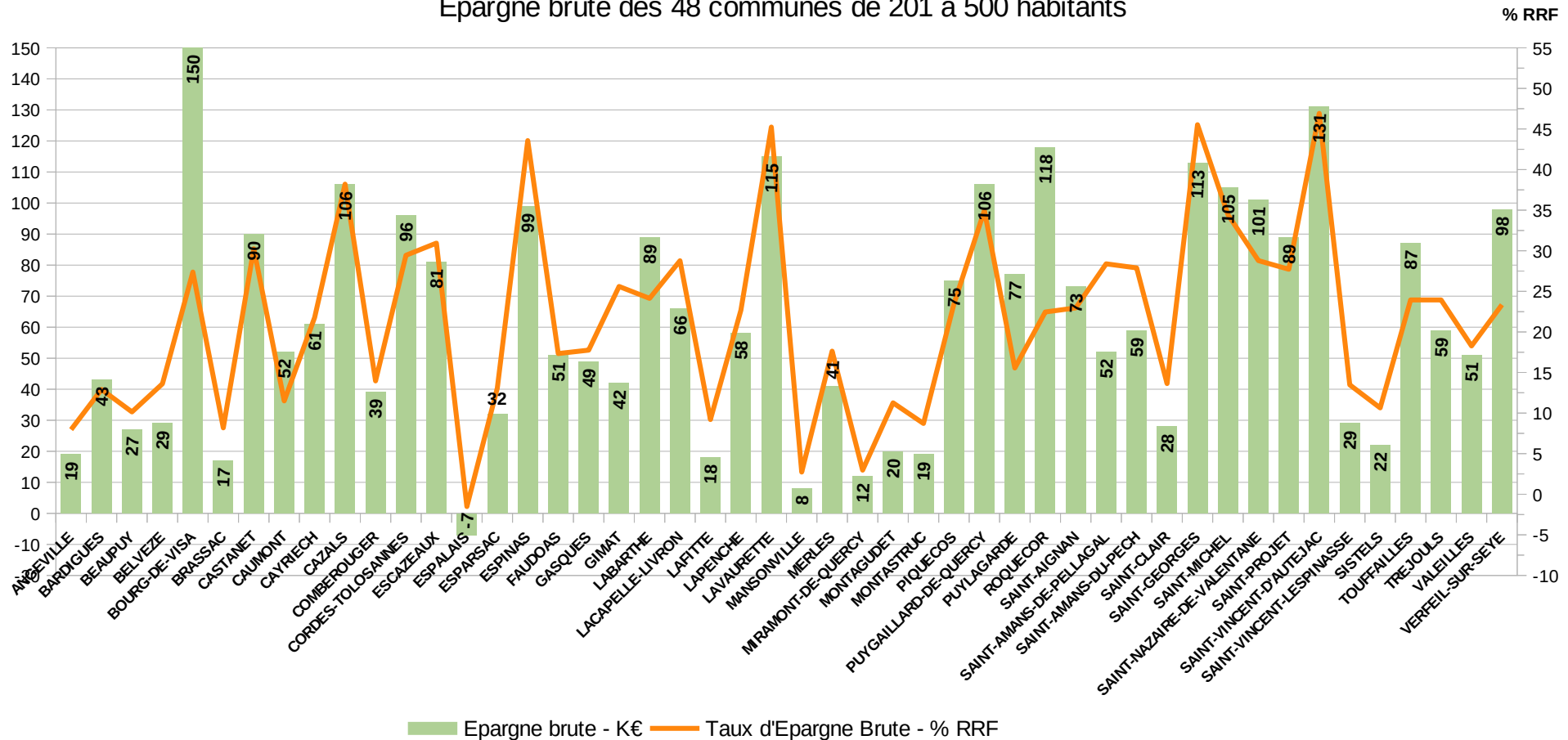
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne brute des 46 communes jusqu'à 200 habitants



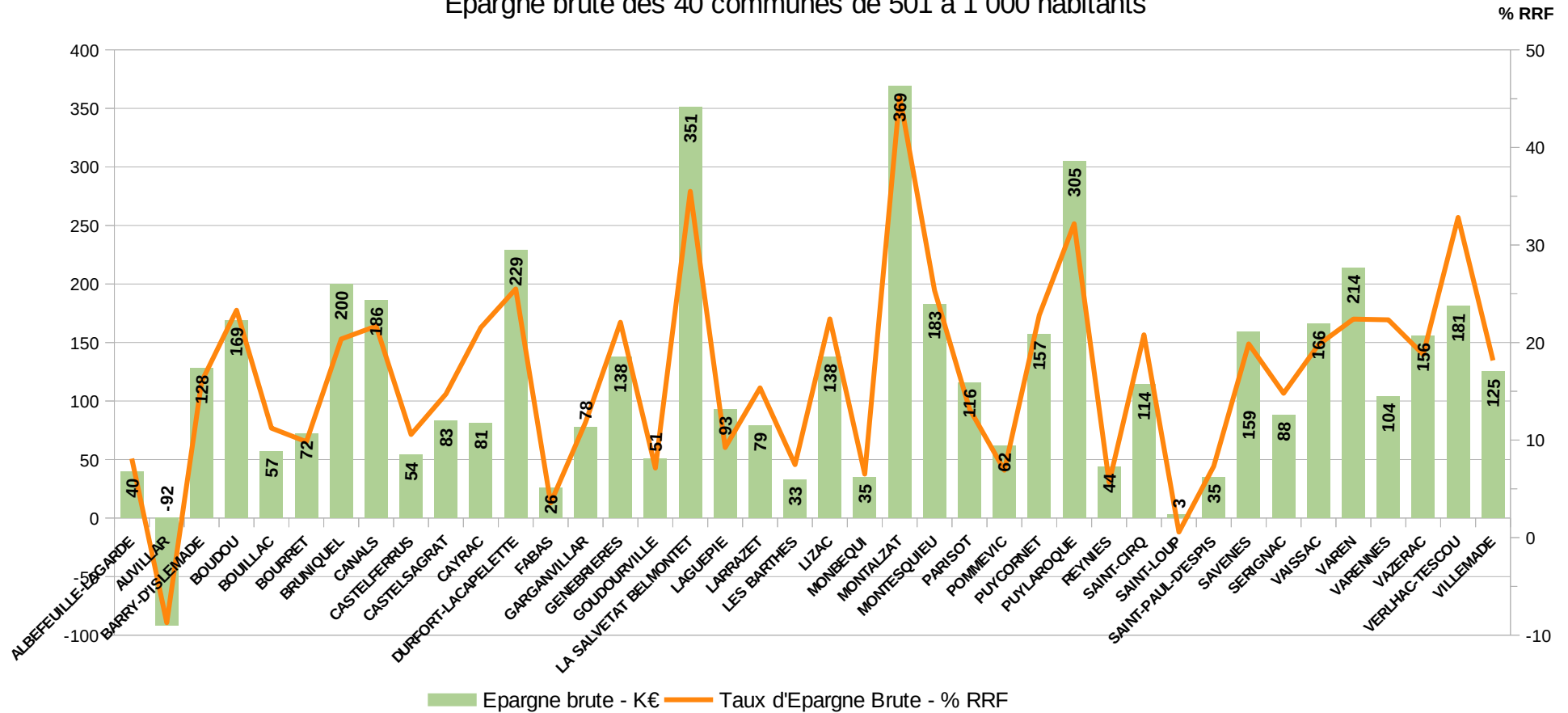
Valeur moyenne strate = 33 K€

Epargne brute des 48 communes de 201 à 500 habitants

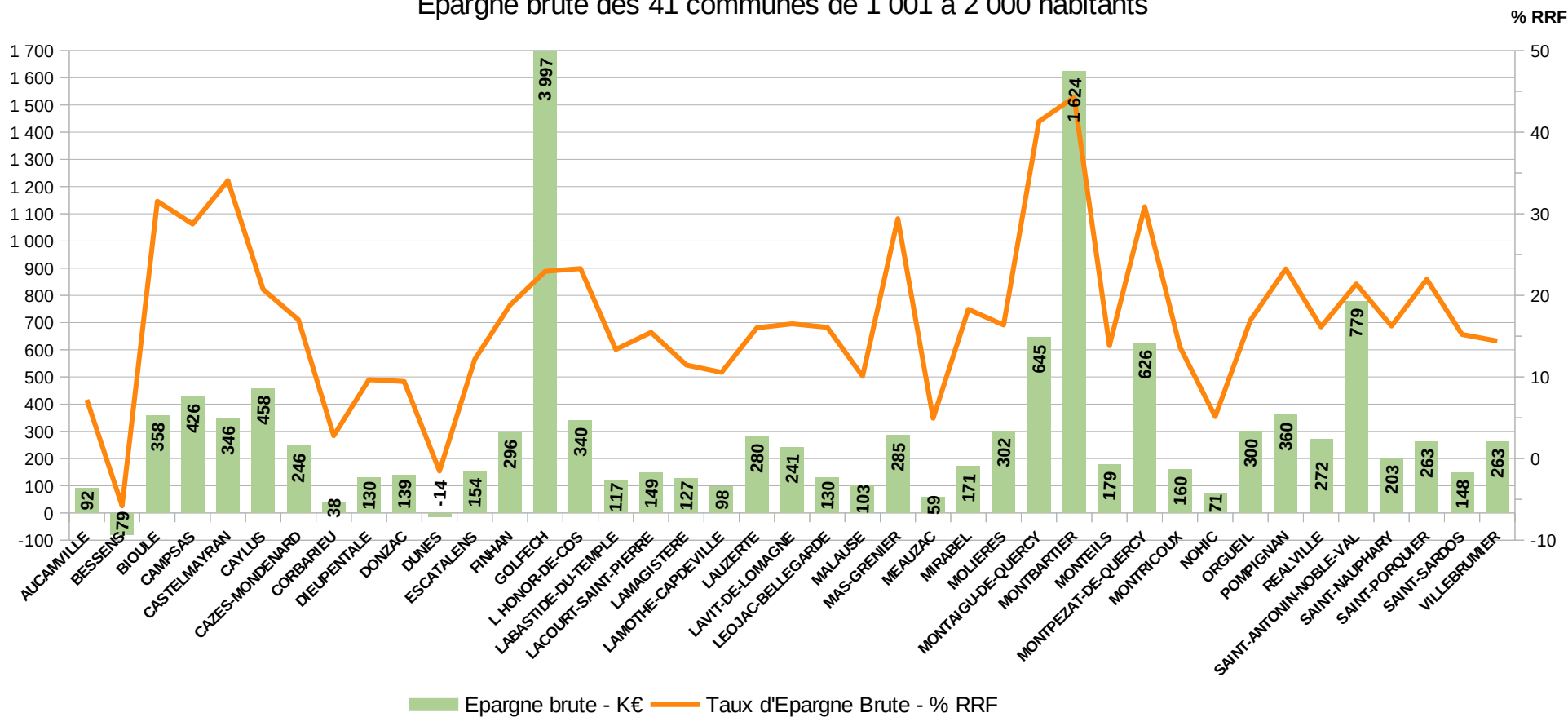


Valeur moyenne strate = 62 K€

Epargne brute des 40 communes de 501 à 1 000 habitants

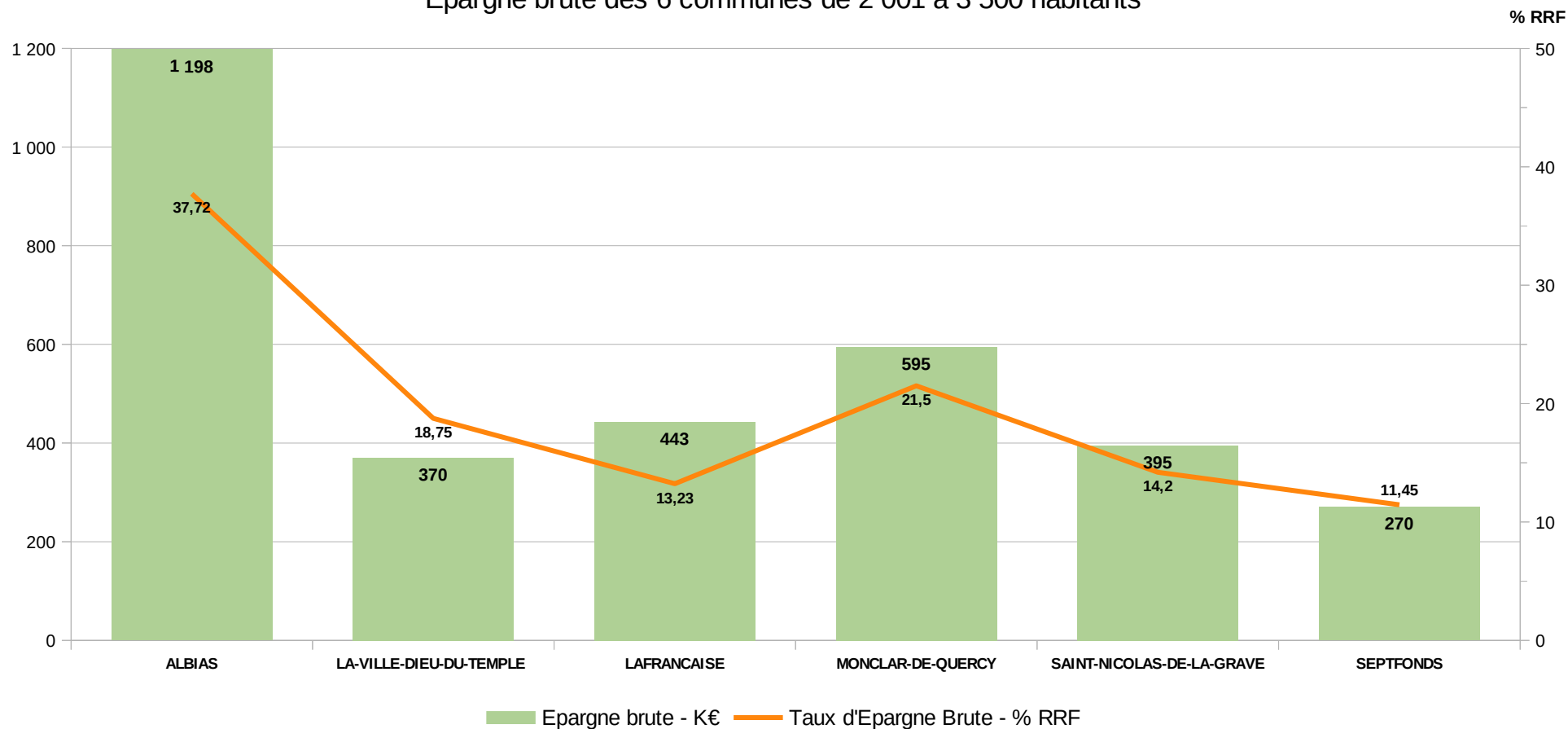


Epargne brute des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



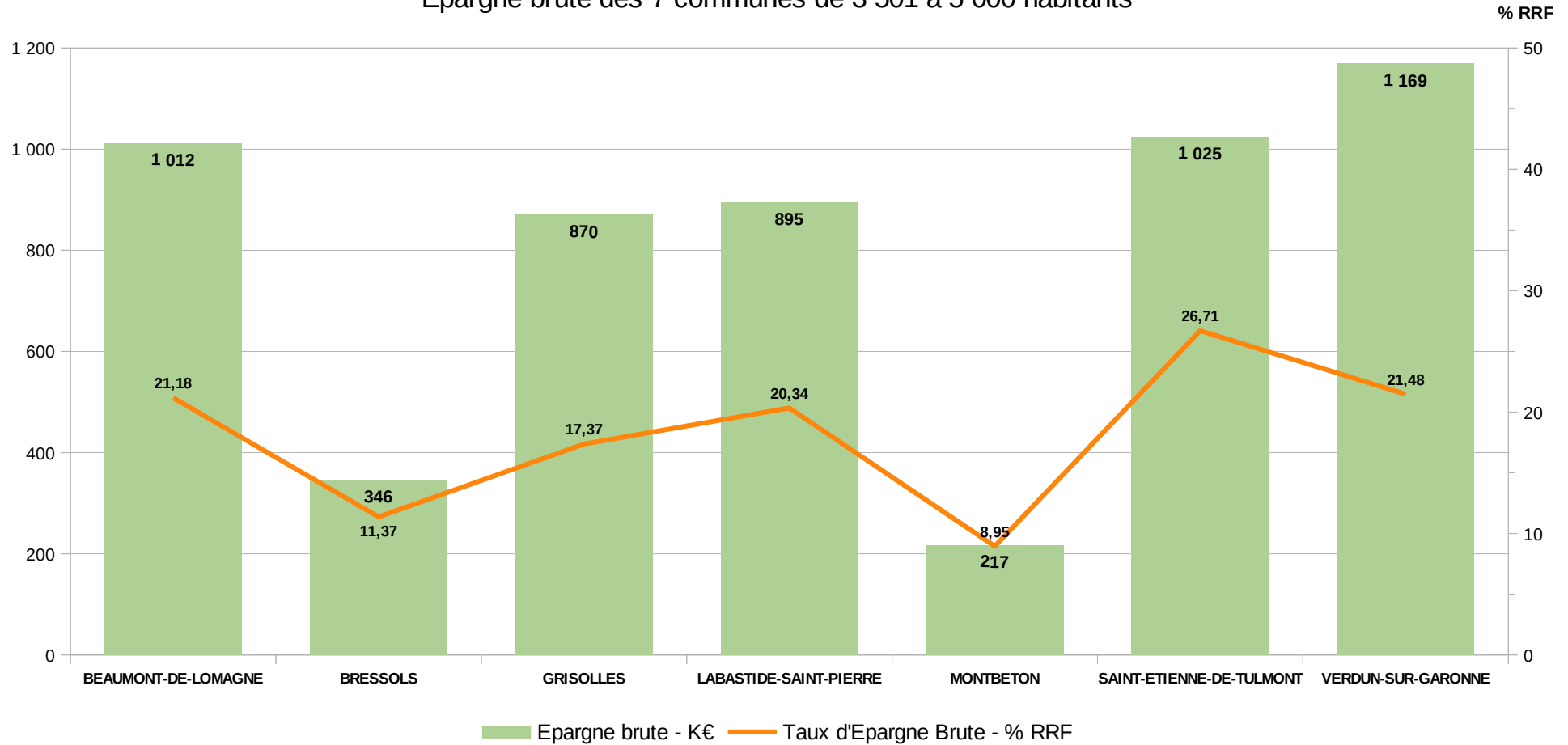
Valeur moyenne strate = 363 K€

Epargne brute des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



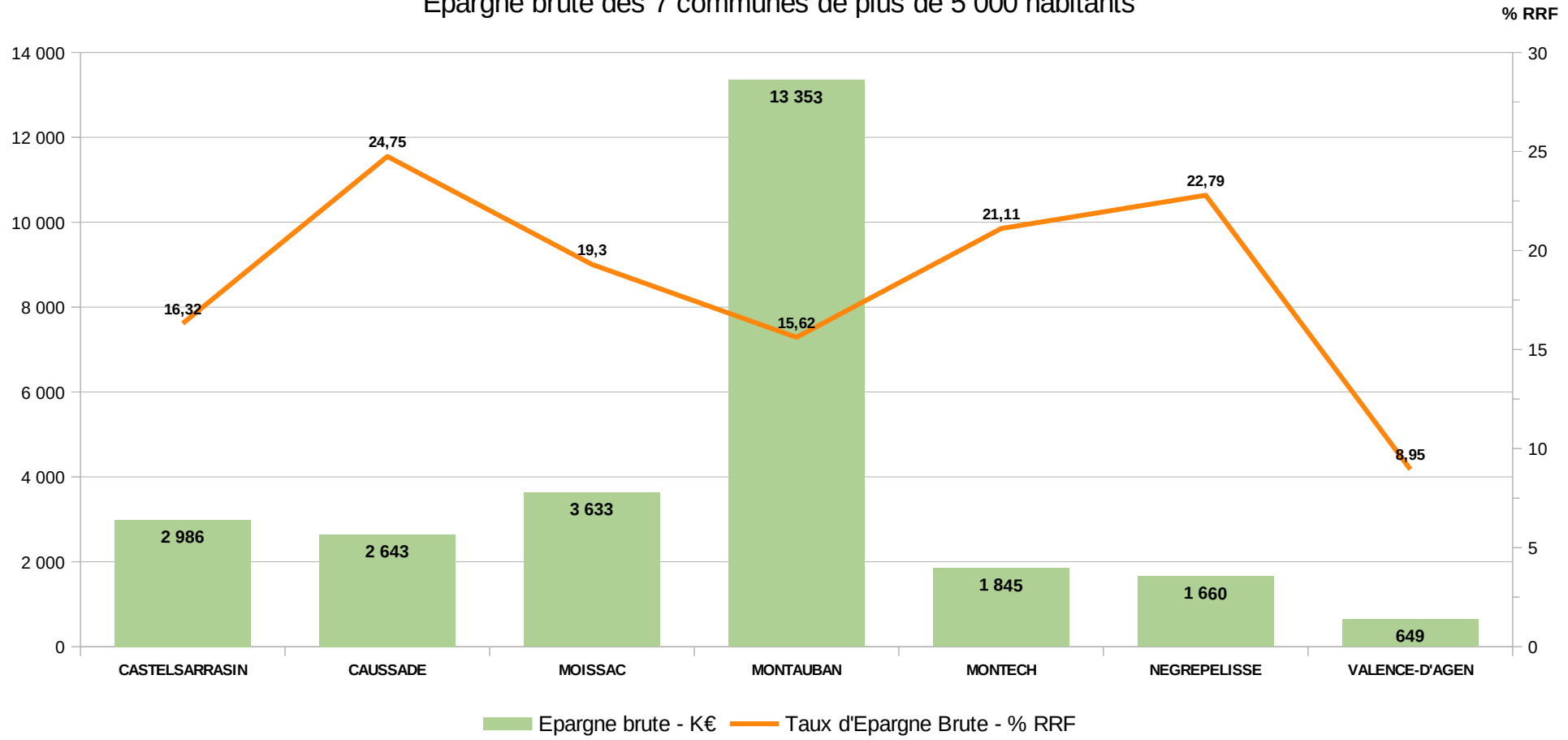
Valeur moyenne strate = 545 K€

Epargne brute des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 791 K€

Epargne brute des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 3 824 K€

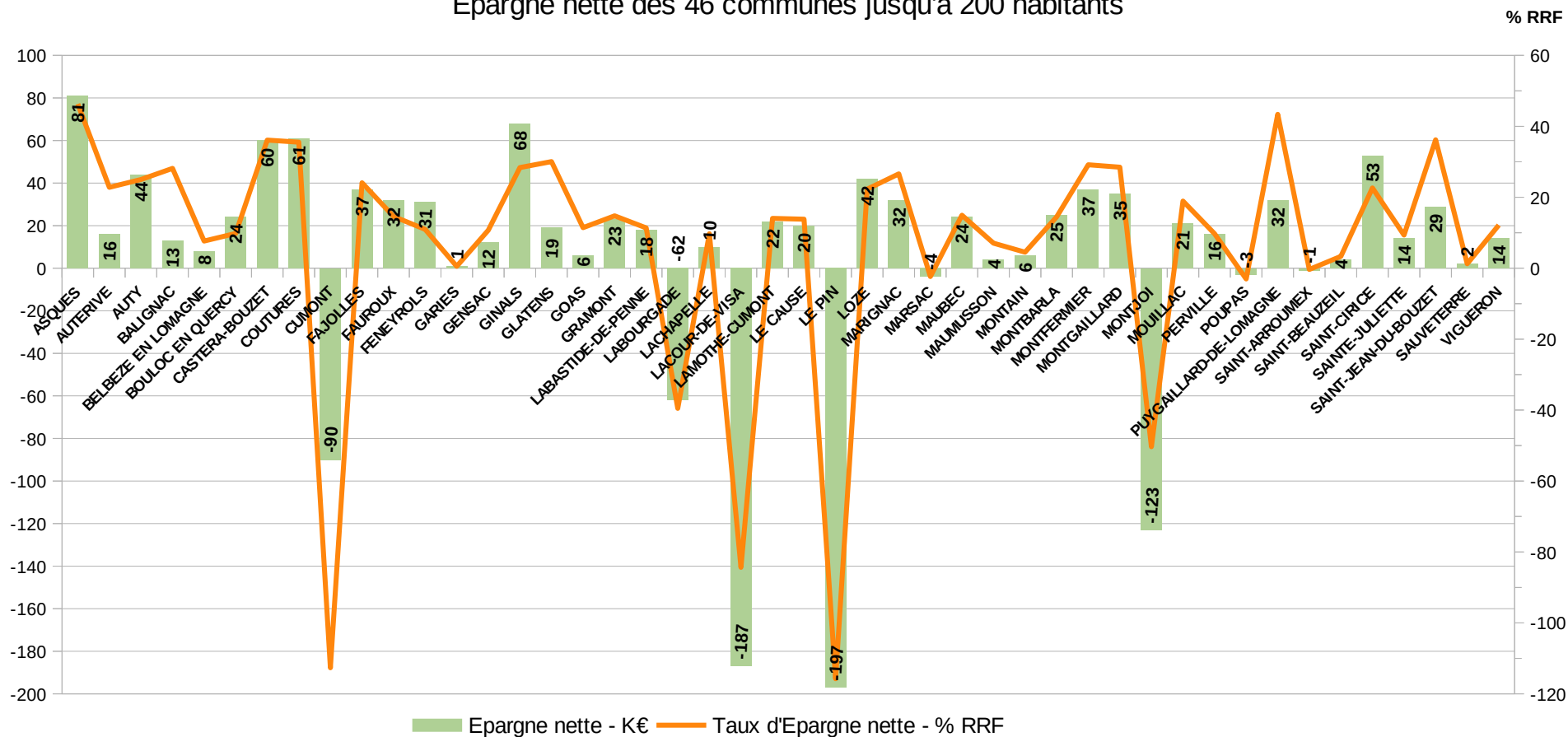
2.2

Épargne nette

Définition : L'épargne nette constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Elle est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) afin de déterminer le taux d'épargne nette. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

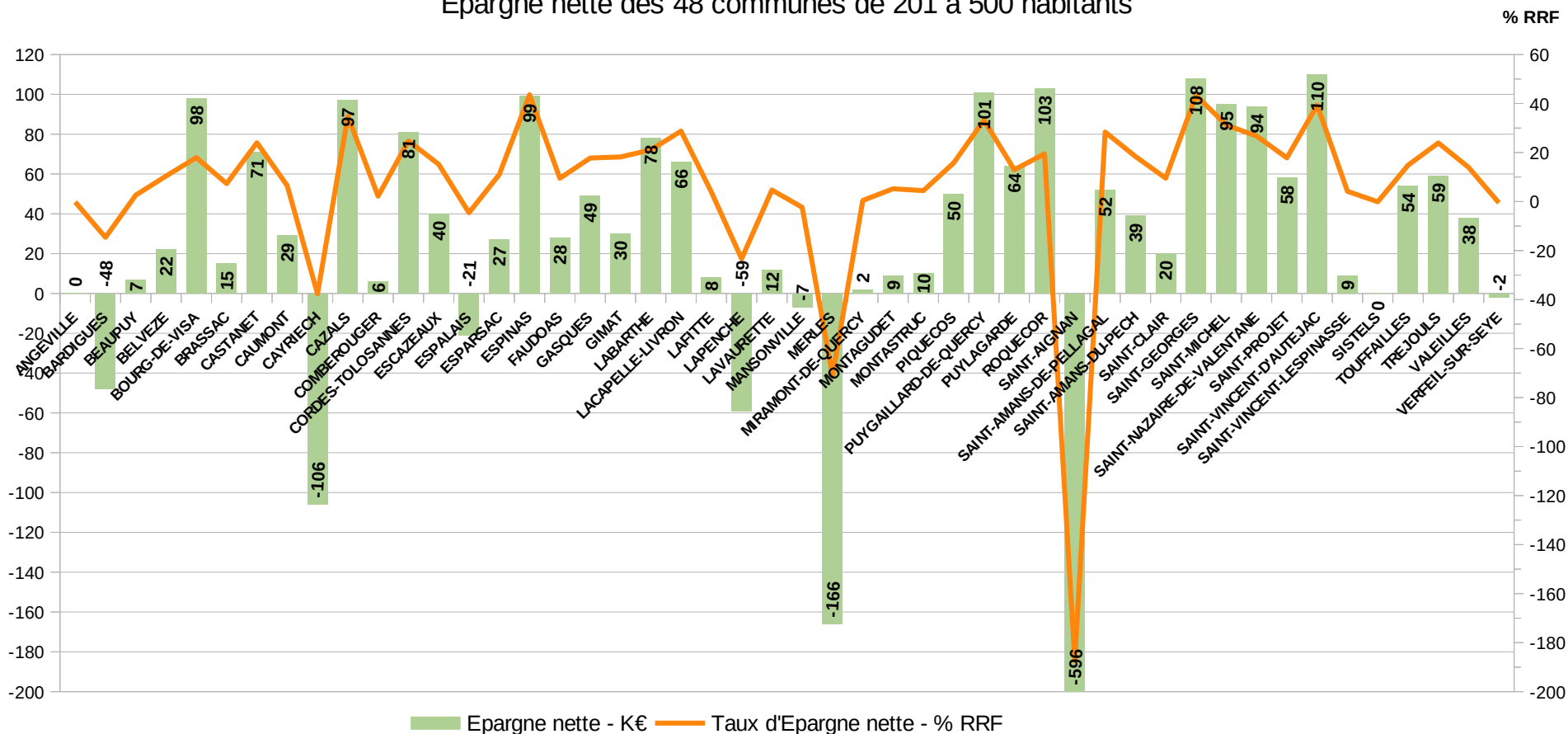
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne nette des 46 communes jusqu'à 200 habitants



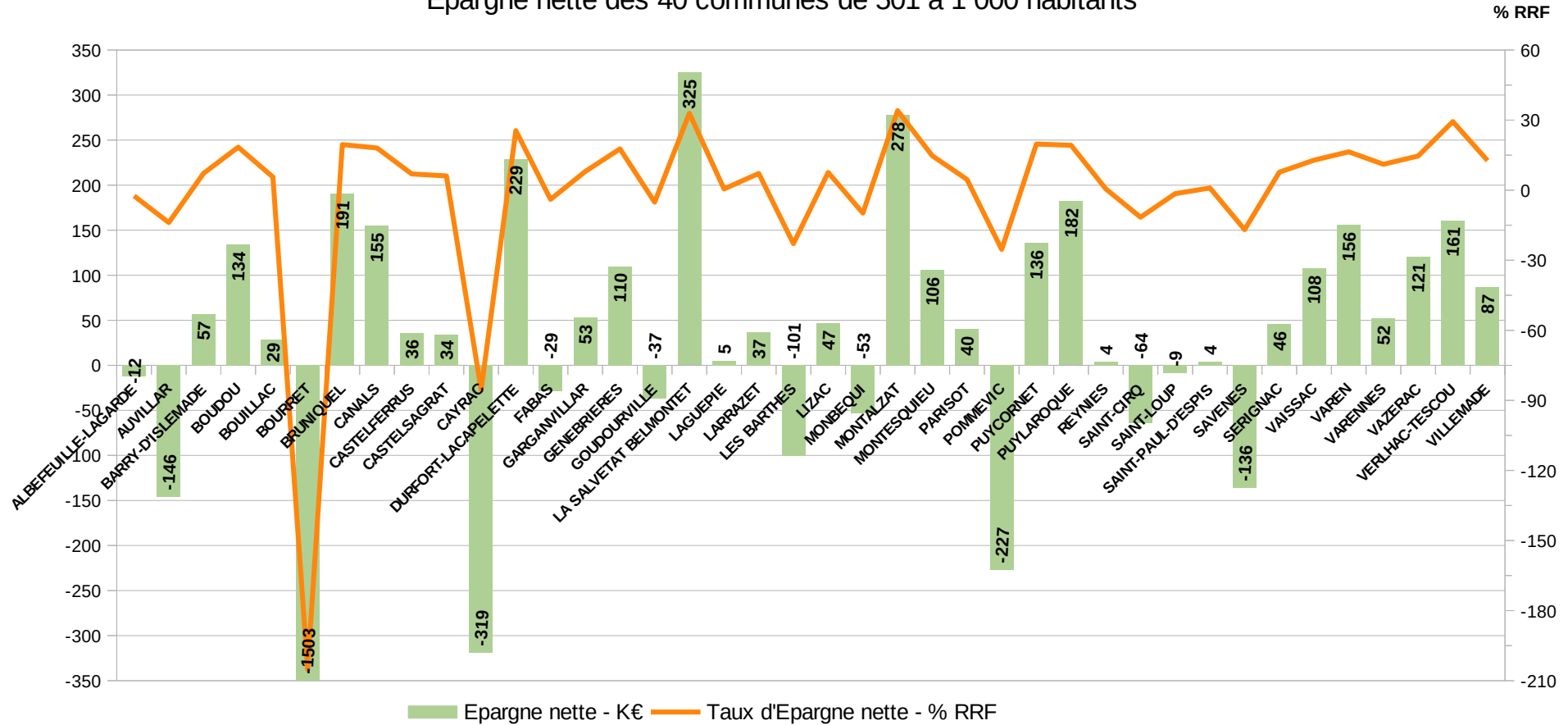
Valeur moyenne strate = 7 K€

Epargne nette des 48 communes de 201 à 500 habitants



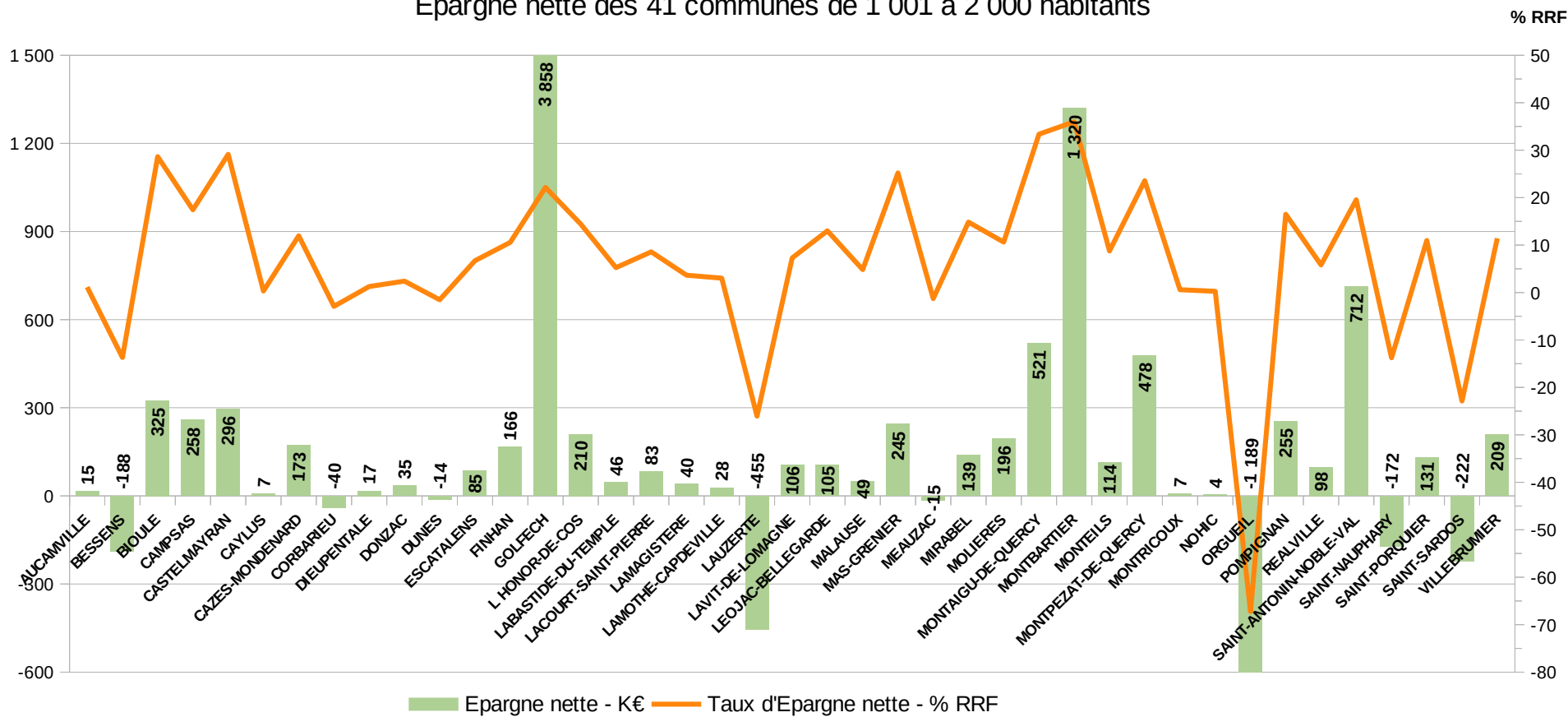
Valeur moyenne strate = 19 K€

Epargne nette des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



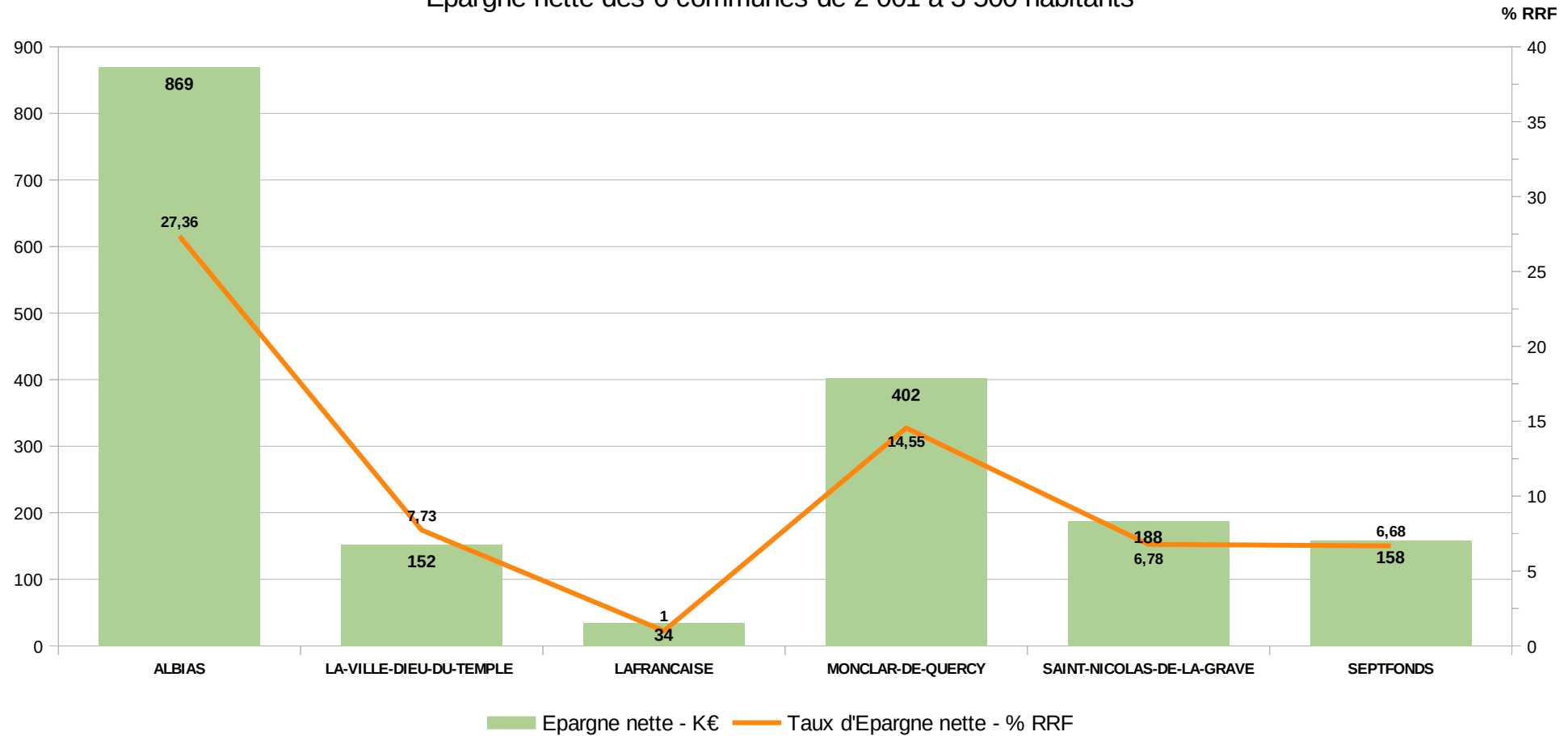
Valeur moyenne strate = 7 K€

Epargne nette des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



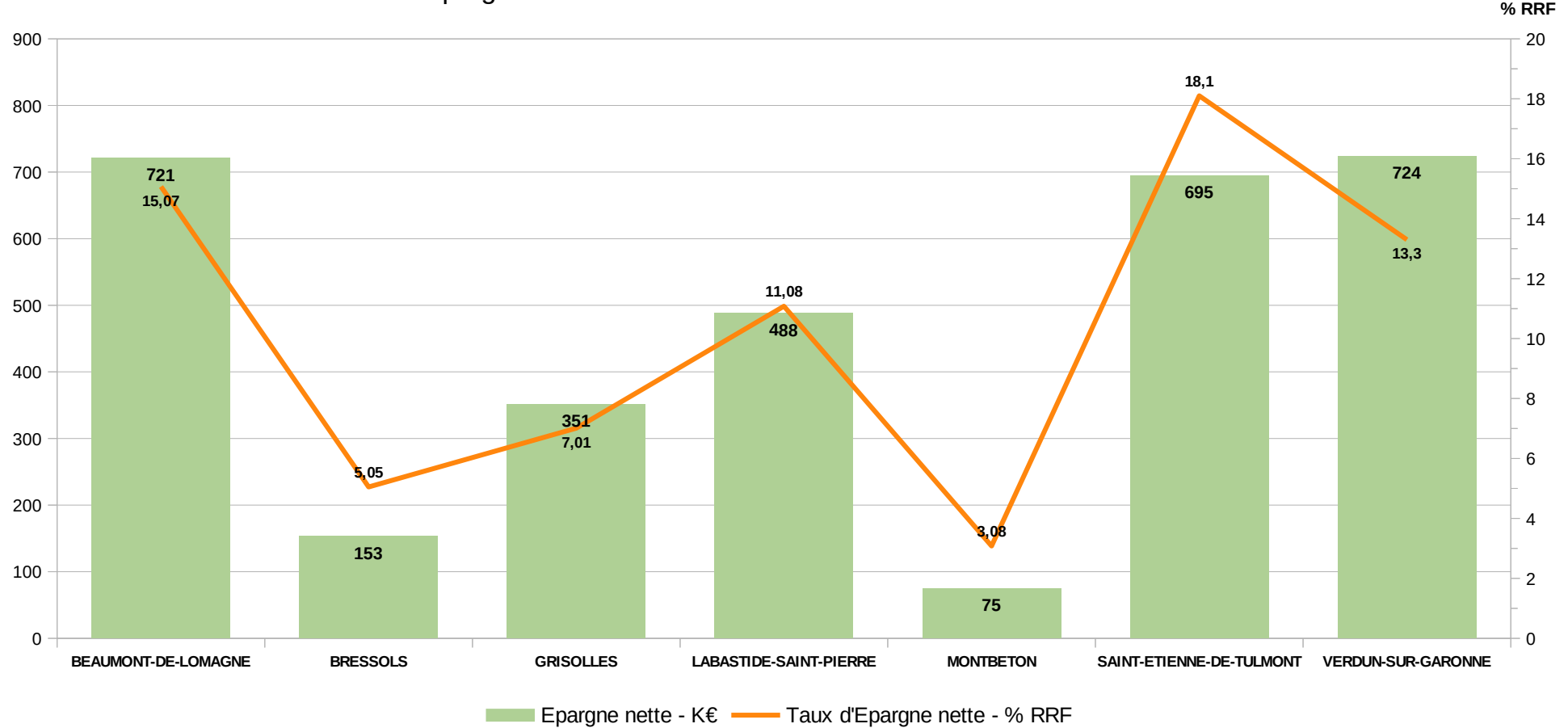
Valeur moyenne strate = 196 K€

Epargne nette des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



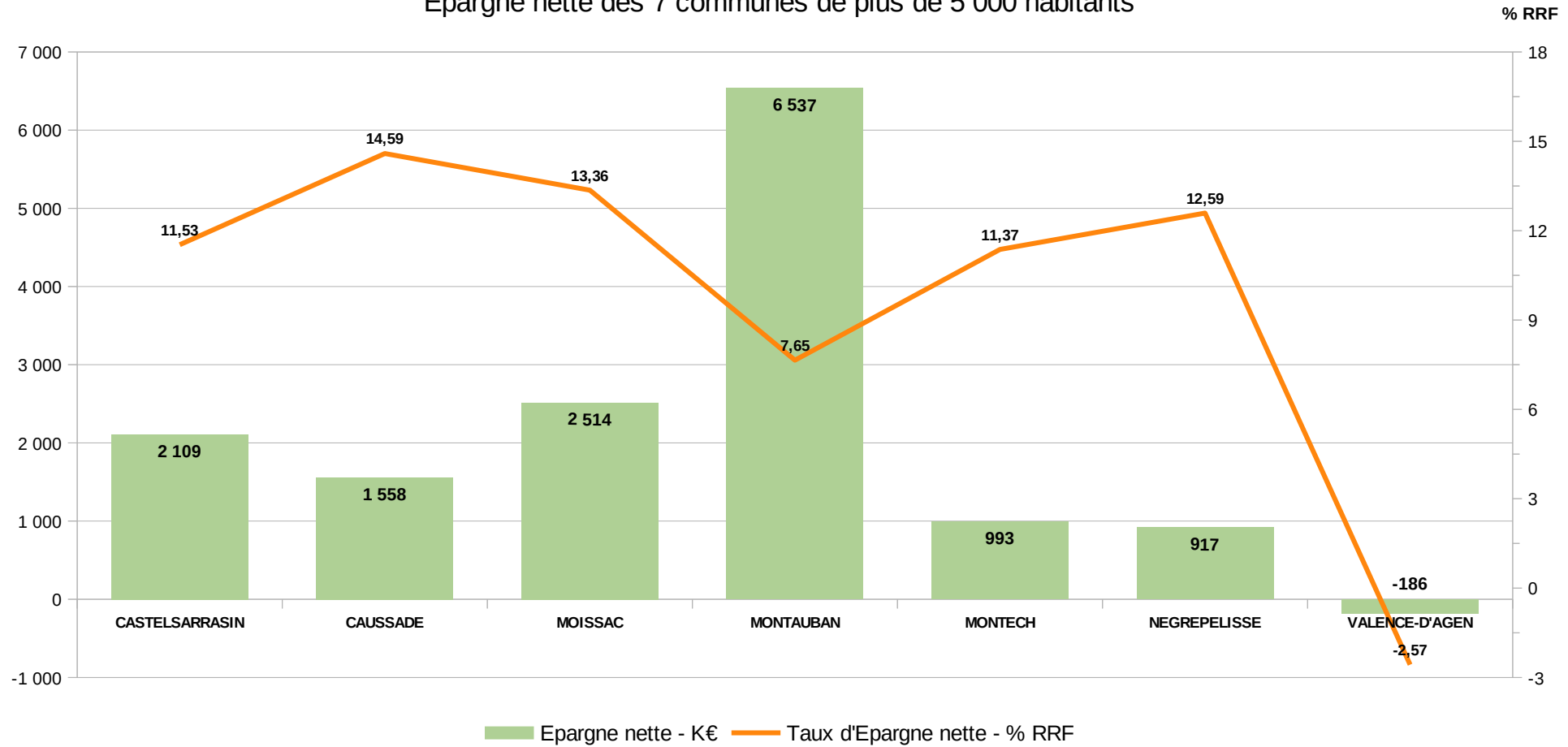
Valeur moyenne strate = 301 K€

Epargne nette des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 458 K€

Epargne nette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 2 063 K€

2.3

Synthèse

Épargne brute - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne brute qu'elle soit exprimée en valeur absolue, ou en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement) qui affiche des niveaux de performance en corrélation (cf pages 26 à 32). Seules exceptions à ce constat : Golfech et Montauban dont l'épargne brute en valeur est largement supérieure à la moyenne mais dont le taux se situe en dessous de la moyenne (cf pages 29 et 32).
- Une convergence entre le niveau d'épargne brute moyenne et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Epargne brute (E.B) - K€	Nbre communes 82	E.B moyenne par commune - K€
Jusqu'à 200 hab	1 505	46	33
201 à 500 hab	2 995	48	62
501 à 1 000 hab	4 810	40	120
1 001 à 2 000 hab	14 882	41	363
2 001 à 3 500 hab	3 271	6	545
3 501 à 5 000 hab	5 534	7	791
+ de 5 000 hab	26 769	7	3 824
Total	59 766	195	306

← Dont Golfech : 3 997 K€ (3 322 K€ en 2024)

← Dont Montauban : 13 353 K€ (12 876 K€ en 2024)

- Un niveau moyen d'épargne brute par commune (toutes communes confondues) de 306 K€.

Épargne brute - Synthèse

- Un taux d'épargne brute qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 26 à 32). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 16,95 % à 22,37 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne brute toutes communes du département confondues qui s'établit à 18,29 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence, hormis pour la strate 501 à 1 000 hab. (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne brute en valeur absolue qui globalement stagne en 2025 par rapport à 2024. Cette stabilité se retrouve au niveau de chacune des strates.

Strates	Nbre communes 82	Epargne brute (E.B) – 2025 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) - K€	Taux E.B Communes du 82 %	Taux E.B strate national - % (2024)	Epargne brute 2024 – K€	Epargne brute 2023 – K€	Epargne brute 2022 – K€	Epargne brute 2021 – K€	Epargne brute 2020 – K€	Epargne brute 2019 – K€
Jusqu'à 200 hab	46	1 505	6 728	22,37	24,83	1 742	1 885	1 504	1 501	1 305	1 054
201 à 500 hab	48	2 995	14 099	21,24	21,50	2 995	3 034	2 804	2 809	2 775	2 648
501 à 1 000 hab	40	4 810	28 381	16,95	22,96	5 174	4 759	4 484	4 131	4 423	3 830
1 001 à 2 000 hab	41	14 882	75 586	19,69	22,96	14 629	13 755	13 166	12 433	13 061	13 373
2 001 à 3 500 hab	6	3 271	16 399	19,95	18,08	3 467	3 438	3 050	2 937	3 446	3 407
3 501 à 5 000 hab	7	5 534	28 946	19,12	18,12	5 943	4 744	4 934	4 532	4 650	4 139
+ de 5 000 hab	7	26 769	156 555	17,10	13,18	25 909	24 691	22 275	25 572	15 713	18 528
Total	195	59 766	326 694	18,29		59 859	56 306	52 217	53 915	45 373	46 979

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de 50 000 à 100 000 habitants.

Épargne nette - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne nette qui pour les 195 communes du département s'élève à 29 037 K€. Par strate de population, il apparaît, à l'instar de l'épargne brute, une dispersion significative de valeur. La corrélation entre le niveau d'épargne nette et la taille de la commune est également confirmée au travers du tableau ci-dessous.

Strates	Epargne nette (E.N) - K€	Nbre communes 82	E.N moyenne par commune – K€
Jusqu'à 200 hab	329	46	7
201 à 500 hab	933	48	19
501 à 1 000 hab	287	40	7
1 001 à 2 000 hab	8 036	41	196
2 001 à 3 500 hab	1 803	6	301
3 501 à 5 000 hab	3 207	7	458
+ de 5 000 hab	14 442	7	2 063
Total	29 037	195	149

← Dont Golfech : 3 858 K€ (3 182 K€ en 2024)

← Dont Montauban : 6 537 K€ (6 135 K€ en 2024)

- Le niveau moyen d'épargne nette toutes communes confondues ressort à 149 K€ / commune.

- Une épargne nette qui représente globalement 49 % de l'épargne brute (29 037 K€ / 59 766 K€). Autrement dit, cela signifie que le service de la dette (en capital) a mobilisé 51 %, des excédents générés par le fonctionnement des 195 communes du département.

Épargne nette - Synthèse

- Un taux d'épargne nette qui affiche aussi des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 1,01 % à 11,08 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne nette toutes communes du département confondues qui s'établit à 8,89 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes sur les strates jusqu'à 2 000 hab sont très en deçà du national. Pour les trois dernières strates ils sont dans la tendance du national.
- Une épargne nette en forte baisse en 2025 par rapport à 2024. Toutes les strates sont concernées hormis la dernière. A noter que le niveau de service de dette en 2025 est supérieur de 24 % à celui de 2024. Cela explique la chute de l'épargne nette.

Strates	Nbre communes 82	Epargne nette (E.N) 2025 K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) K€	Taux E.N Communes du 82 - %	Taux E.N strate DGFiP (national) % 2024	Epargne nette 2024 K€	Epargne nette 2023 K€	Epargne nette 2022 K€	Epargne nette 2021 K€	Epargne nette 2020 K€	Epargne nette 2019 K€
Jusqu'à 200 hab	46	329	6 728	4,89	16,59	954	1 265	1 076	118	505	-375
201 à 500 hab	48	933	14 099	6,62	13,22	1 633	1 773	1 389	1 318	1 625	1 050
501 à 1 000 hab	40	287	28 381	1,01	15,93	3 129	2 216	1 986	1 864	1 835	1 743
1 001 à 2 000 hab	41	8 036	75 586	10,63	15,93	9 895	8 626	8 060	6 240	6 446	7 925
2 001 à 3 500 hab	6	1 803	16 399	10,99	11,59	2 049	2 041	1 940	1 823	2 298	2 150
3 501 à 5 000 hab	7	3 207	28 946	11,08	11,71	3 699	2 123	2 822	2 105	2 536	1 891
+ de 5 000 hab	7	14 442	156 555	9,22	5,29	13 729	12 283	10 454	14 351	4 841	9 101
Total	195	29 037	326 694	8,89		35 088	30 327	27 727	27 819	20 086	23 485

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de 50 000 à 100 000 habitants.

3

Investissement

3.1

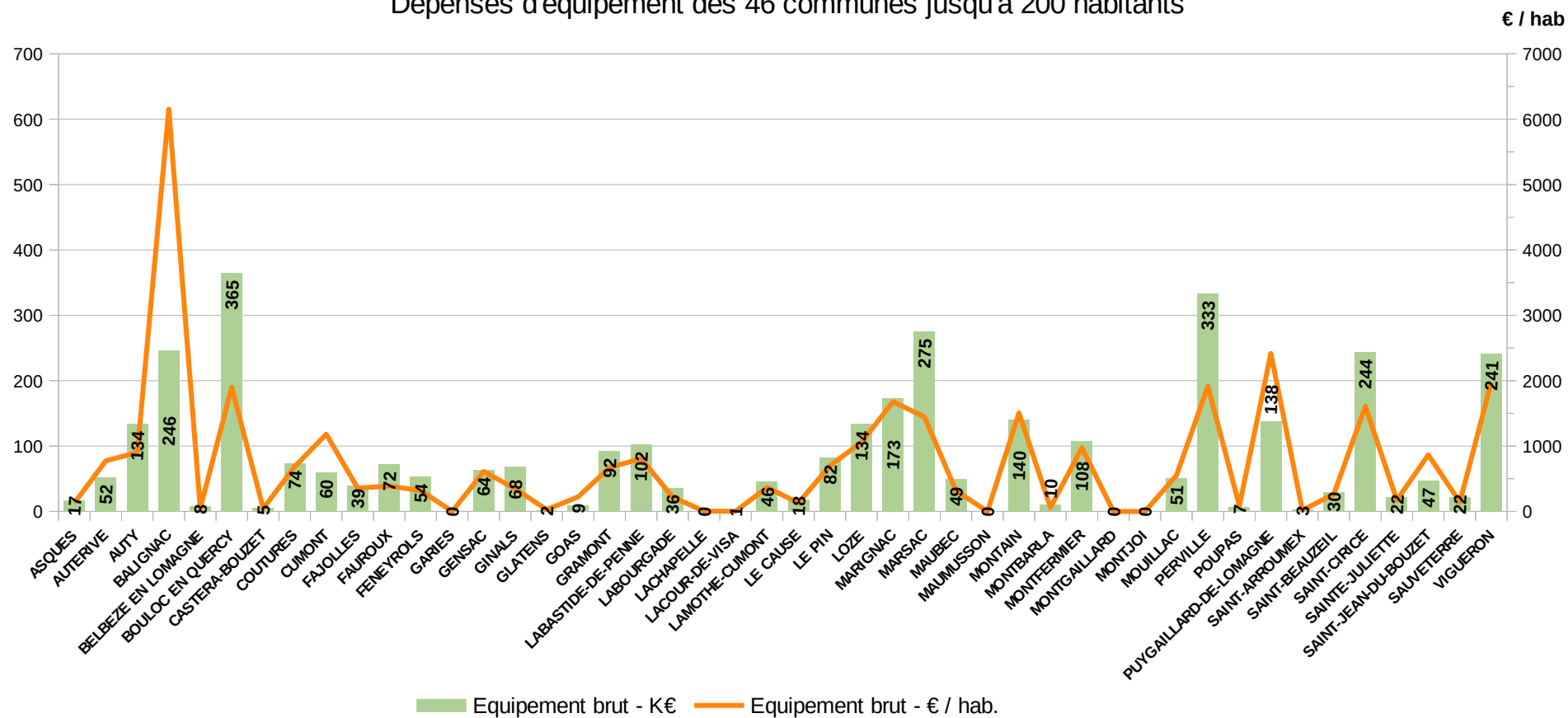
Dépenses d'équipement

Définition : Les dépenses d'équipement brut (DEB) intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

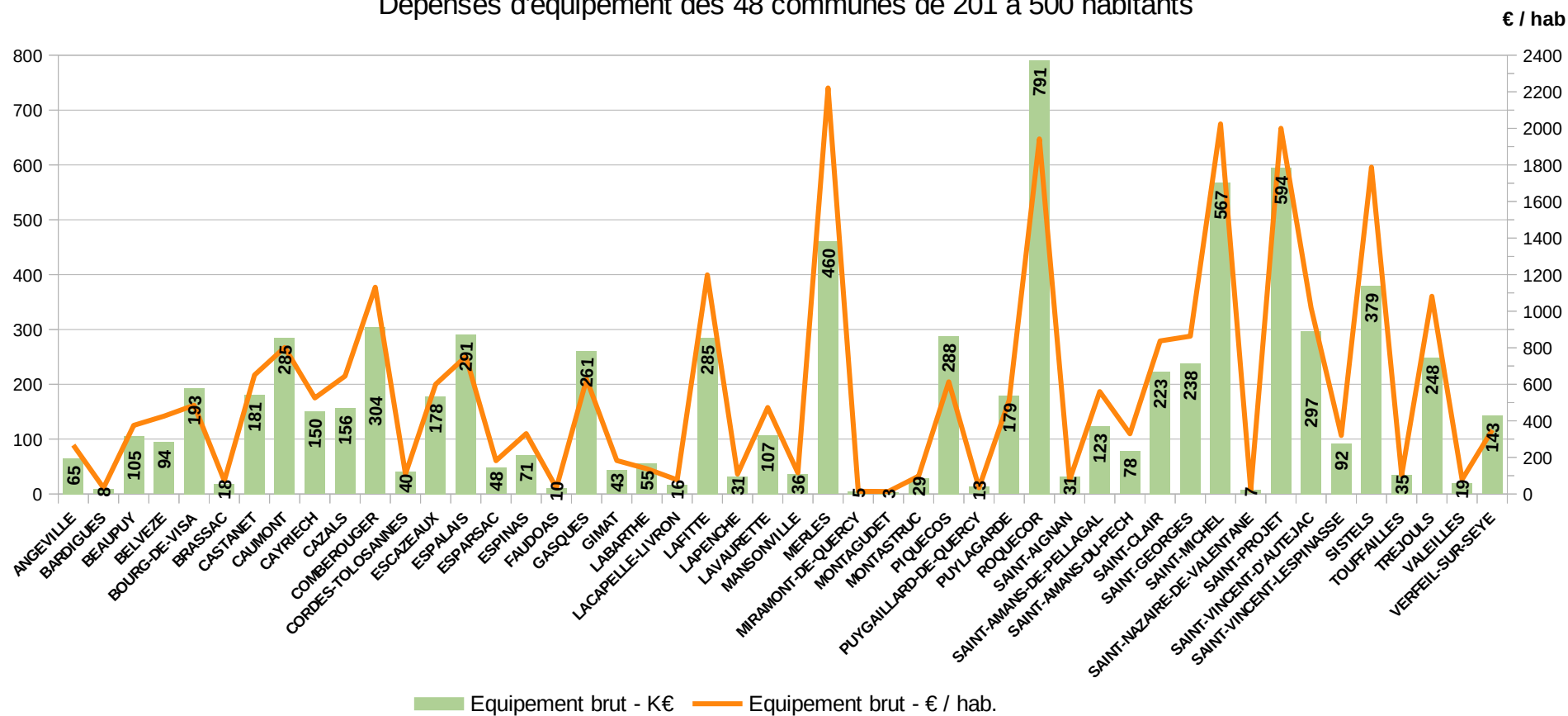
Source des données : Finestia / Dgfip

Dépenses d'équipement des 46 communes jusqu'à 200 habitants



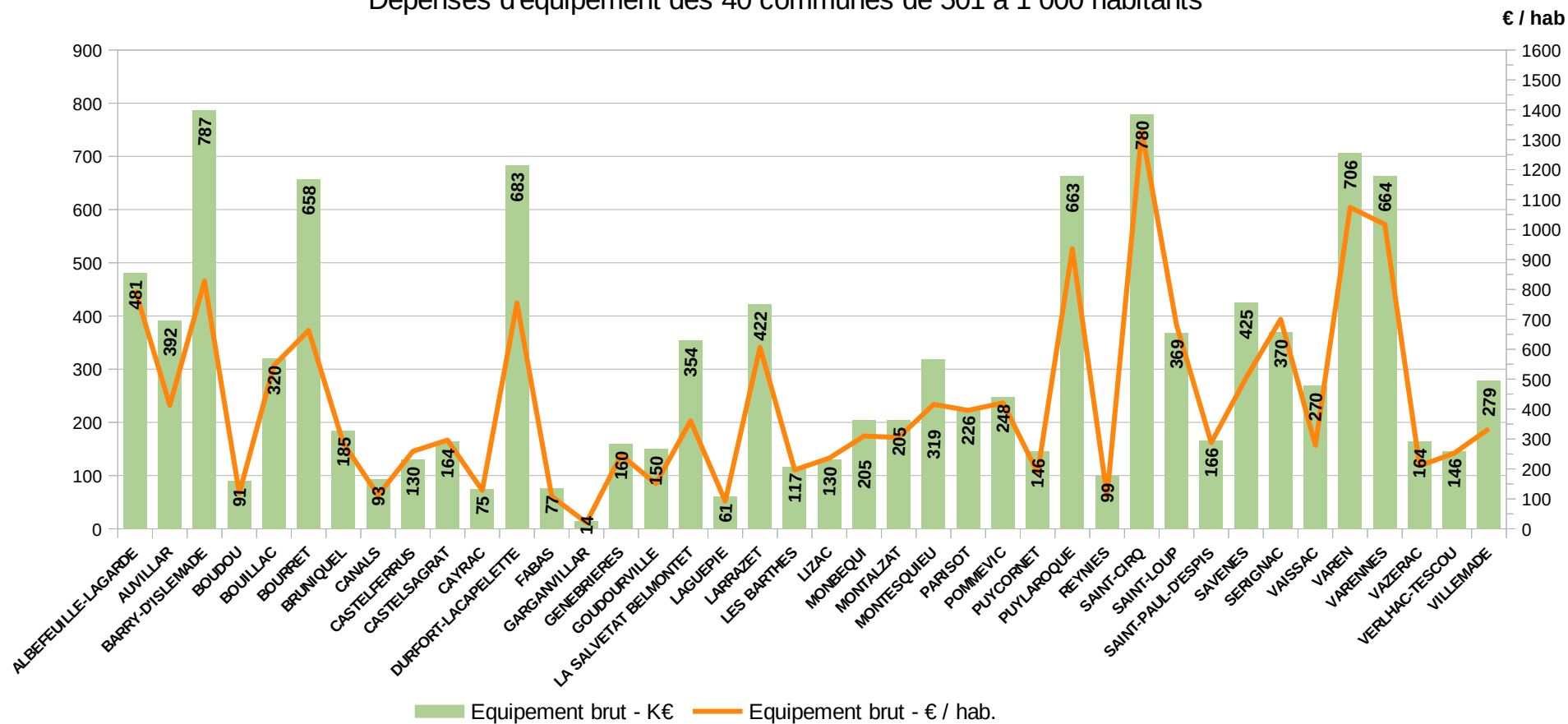
Valeur moyenne strate = 80 K€

Dépenses d'équipement des 48 communes de 201 à 500 habitants



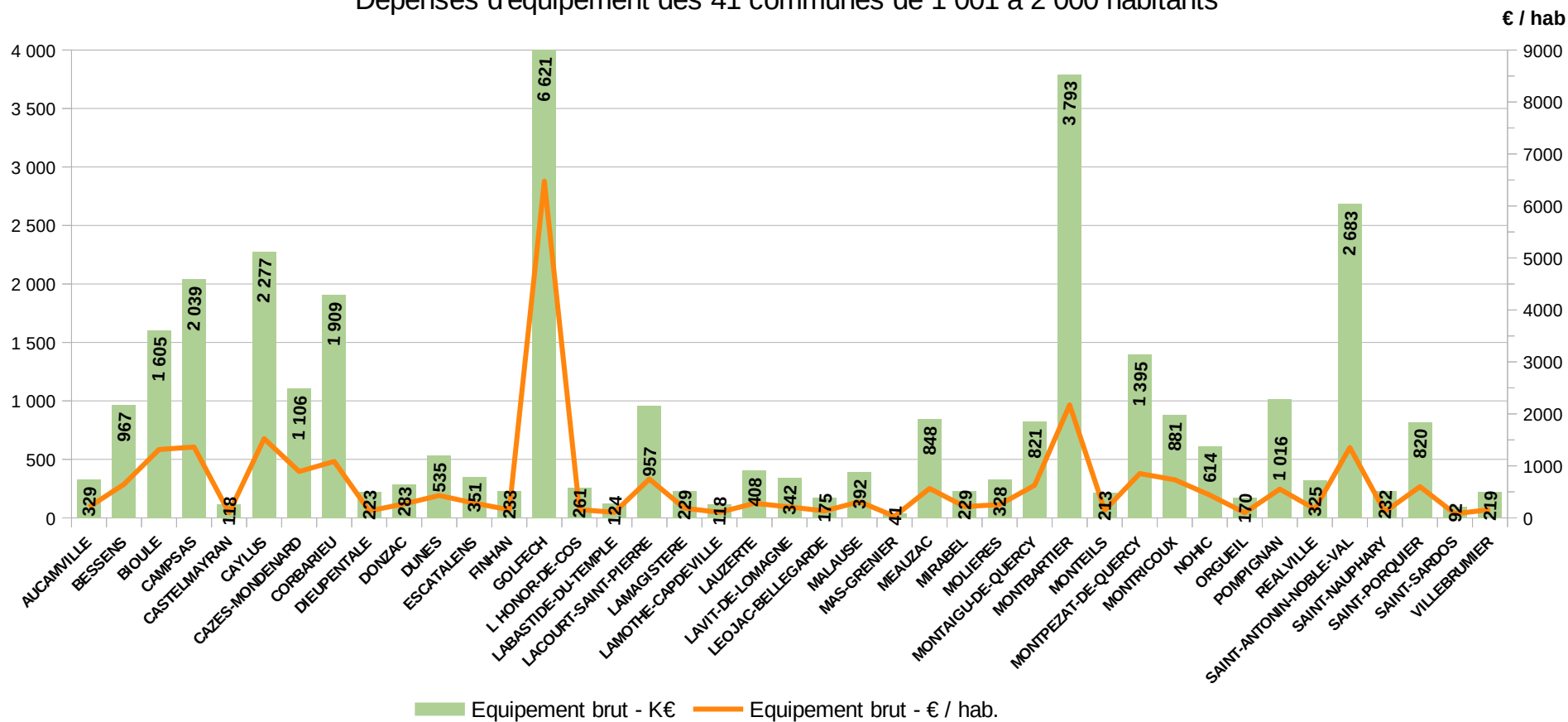
Valeur moyenne strate = 164 K€

Dépenses d'équipement des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



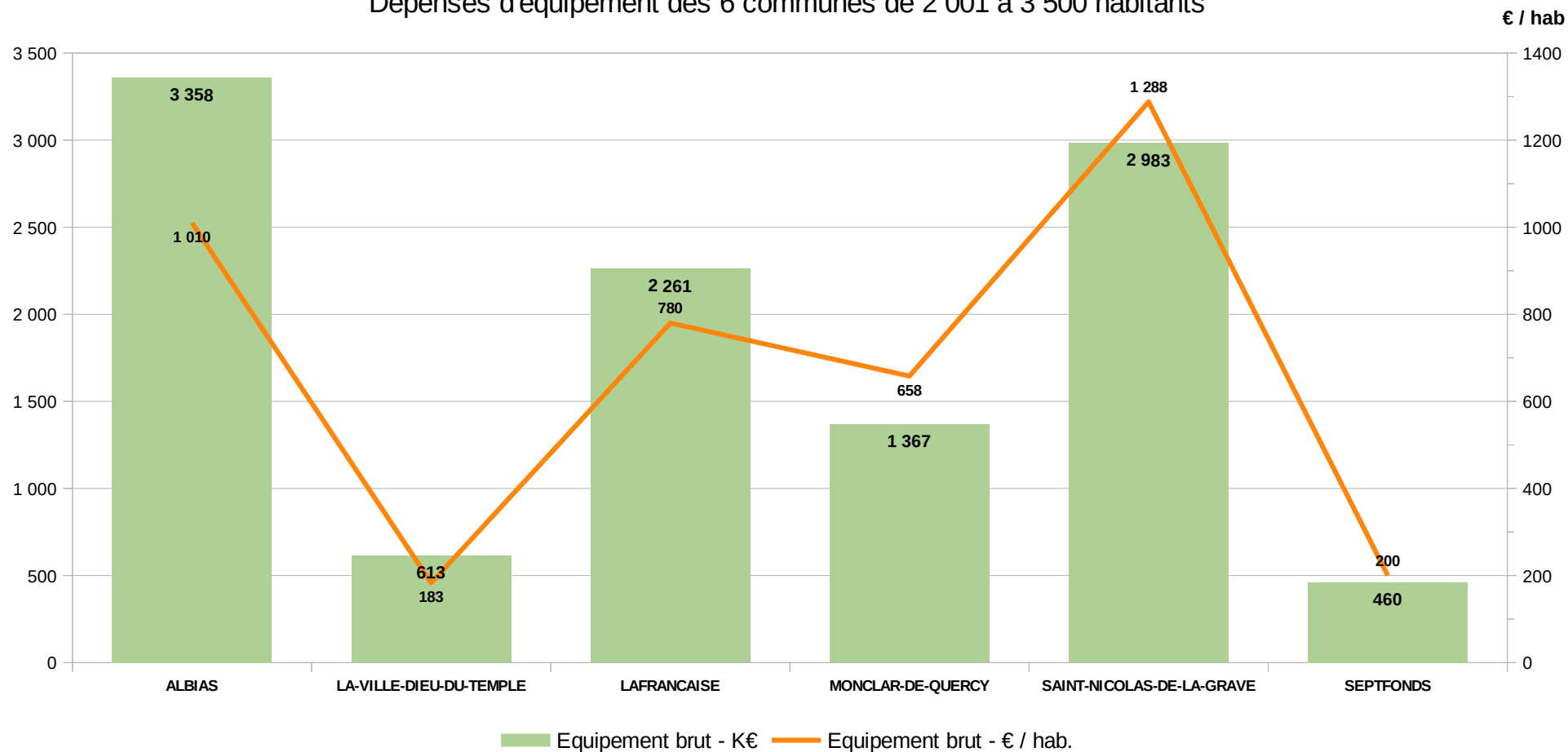
Valeur moyenne strate = 300 K€

Dépenses d'équipement des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



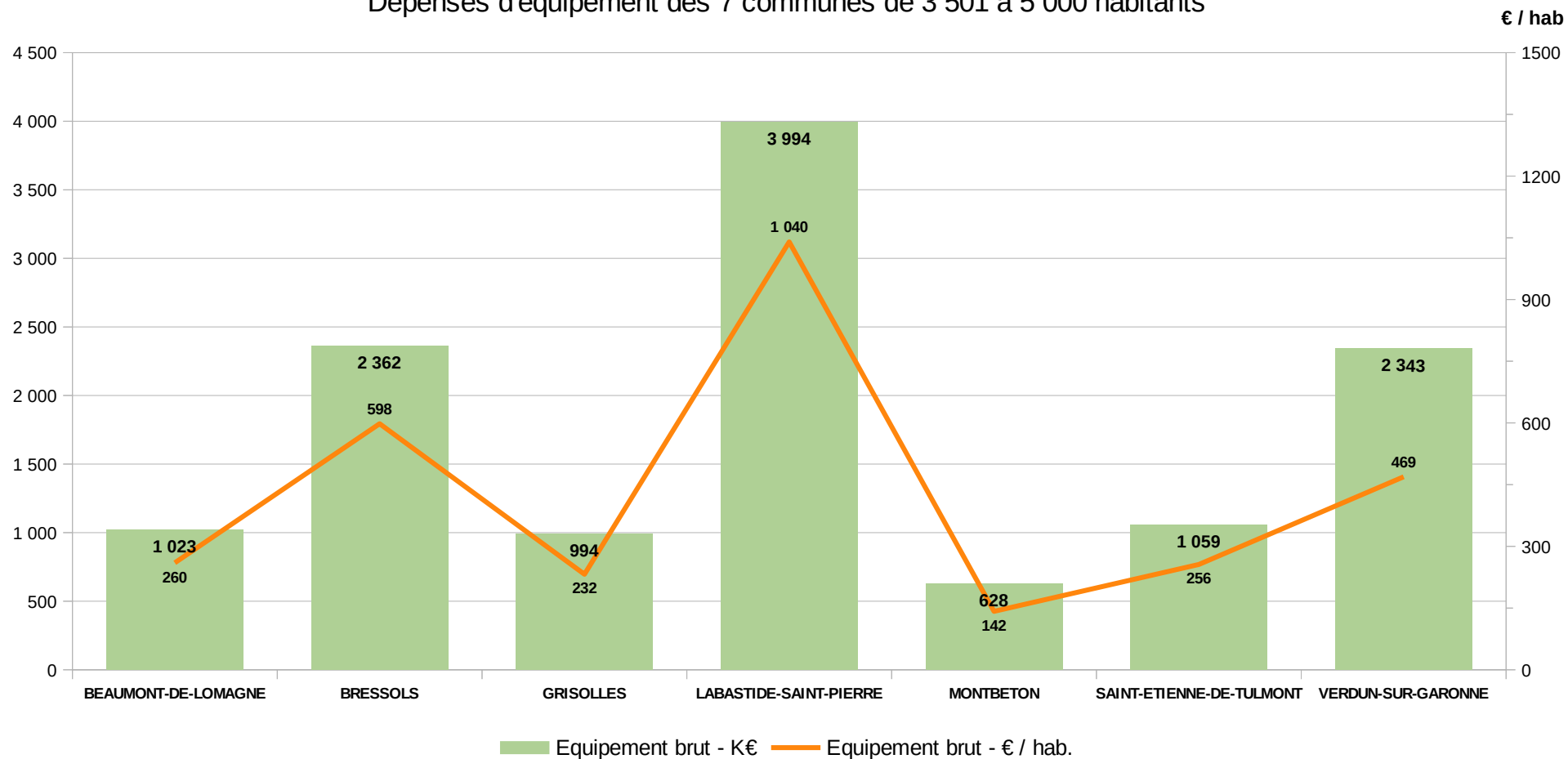
Valeur moyenne strate = 886 K€

Dépenses d'équipement des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



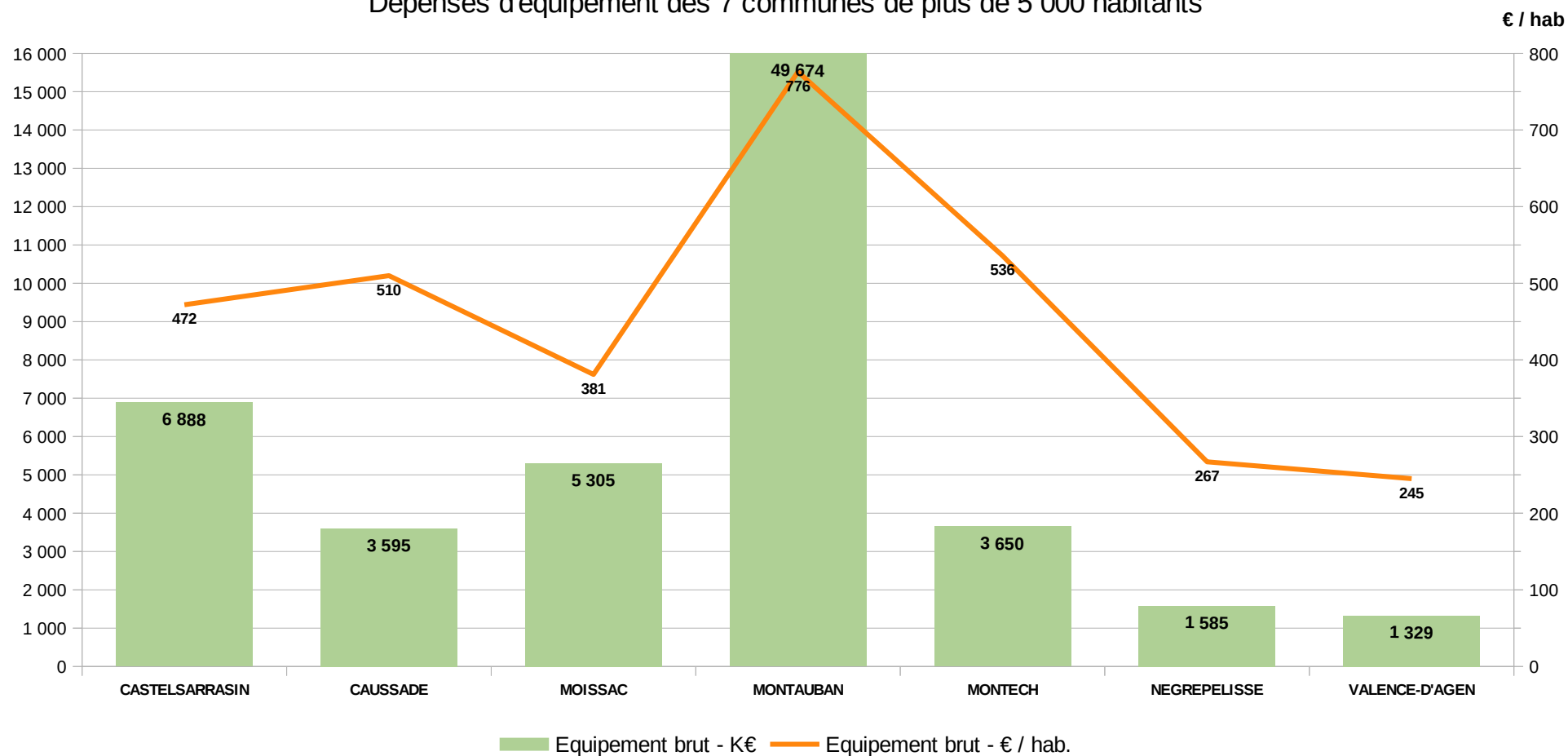
Valeur moyenne strate = 1 840 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 772 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 10 289 K€

3.2

Synthèse

Dépenses d'équipement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les tendances d'investissement des communes du département se recoupent qu'elles soient exprimées en valeur brute ou par habitant (cf pages 48 à 54). A l'exception toutefois de Montauban compte tenu de l'écart de taille avec les autres communes de sa strate départementale et de la nature des équipements publics de la ville préfecture (cf page 54).
- Une corrélation évidente entre le niveau d'investissement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Equipement brut (DEB) – K€	Nbre communes 82	DEB moyen par commune – K€
Jusqu'à 200 hab	3 673	46	80
201 à 500 hab	7 873	48	164
501 à 1 000 hab	11 994	40	300
1 001 à 2 000 hab	36 322	41	886
2 001 à 3 500 hab	11 042	6	1 840
3 501 à 5 000 hab	12 403	7	1 772
+ de 5 000 hab	72 026	7	10 289
Total	155 333	195	797

← Dont Montauban : 49 674 K€ (46 616 K€ en 2024)

- Un niveau moyen d'investissement par commune (toutes communes confondues) de 797 K€.
- Des dépenses d'équipement brut pour les 195 communes du département qui représentent 155 333 K€.

Dépenses d'équipement - Synthèse

- Des niveaux d'investissement exprimés en euro par habitant presque inversement proportionnels à la taille des communes du département. La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 574 €. Cf tableau ci-dessous.
- Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués. Quasiment toutes les strates des communes du 82 enregistrent en 2025 un niveau d'investissement (en €/hab) supérieur à la moyenne nationale.
- Un niveau d'investissement qui connaît une légère augmentation globale en 2025 par rapport à 2024 de 1,6 %. Des hausses plus marquées sont à signaler pour 2 strates : 2 001 à 3 500 hab et plus de 5 000 hab.
Cf tableau ci- dessous.

Strates	Nbre communes 82	Equipement brut 2025 K€	Nbre habitants	D.E.B / habitant €	D.E.B / hab strate nationale - € - 2024	Equipement brut 2024 – K€	Equipement brut 2023 – K€	Equipement brut 2022 – K€	Equipement brut 2021 – K€	Equipement brut 2020 – K€	Equipement brut 2019 – K€
Jusqu'à 200 hab	46	3 673	5 731	641	509	4 545	3 787	2 020	2 216	2 713	3 723
201 à 500 hab	48	7 873	14 185	555	390	6 196	7 370	5 335	4 823	5 972	4 736
501 à 1 000 hab	40	11 994	28 606	419	504	13 769	13 098	9 430	7 644	6 153	9 866
1 001 à 2 000 hab	41	36 322	58 537	620	504	36 475	32 304	22 354	19 657	18 254	20 383
2 001 à 3 500 hab	6	11 042	16 267	679	599	8 915	7 634	5 185	4 678	4 148	5 223
3 501 à 5 000 hab	7	12 403	29 550	420	433	12 865	10 974	9 467	5 667	8 371	6 723
+ de 5 000 hab	7	72 026	117 788	611	470	70 072	40 994	32 941	33 174	32 097	56 870
Total	195	155 333	270 664	574		152 837	116 161	86 732	77 859	77 708	107 524

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de 50 000 à 100 000 habitants.

4

Endettement

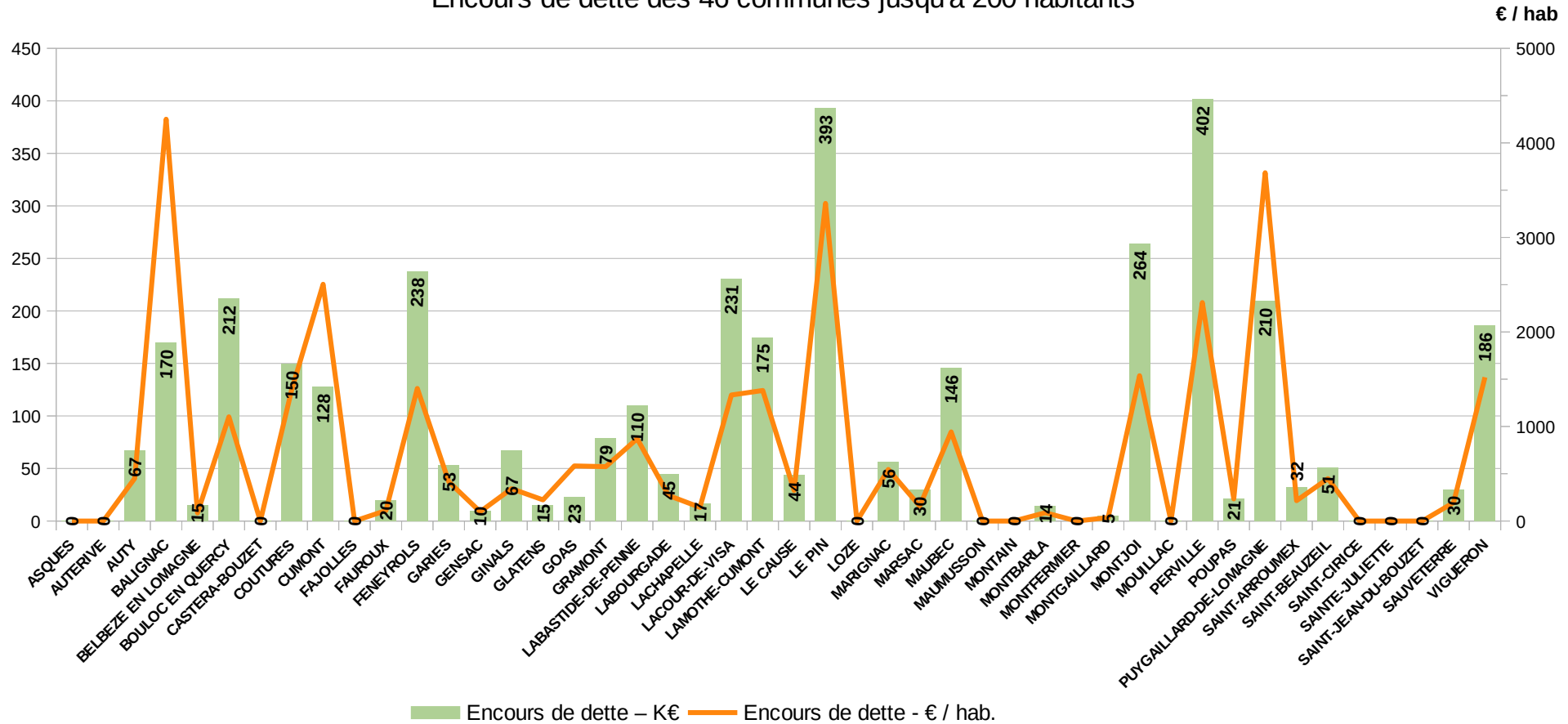
4.1

Encours de dette

Définition : L'encours de dette bancaire et assimilée correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuel créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

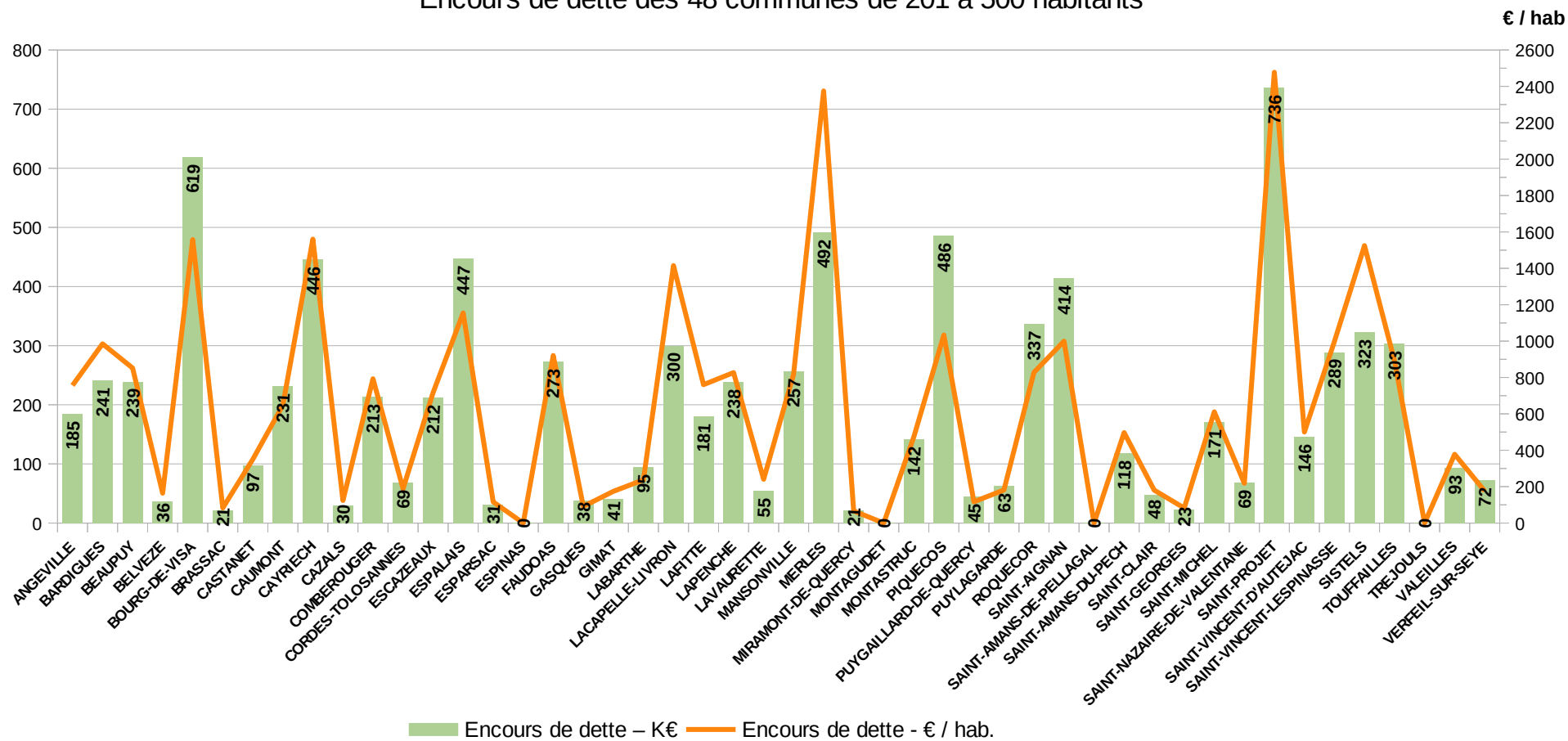
Source des données : Finestia / Dgfip

Encours de dette des 46 communes jusqu'à 200 habitants



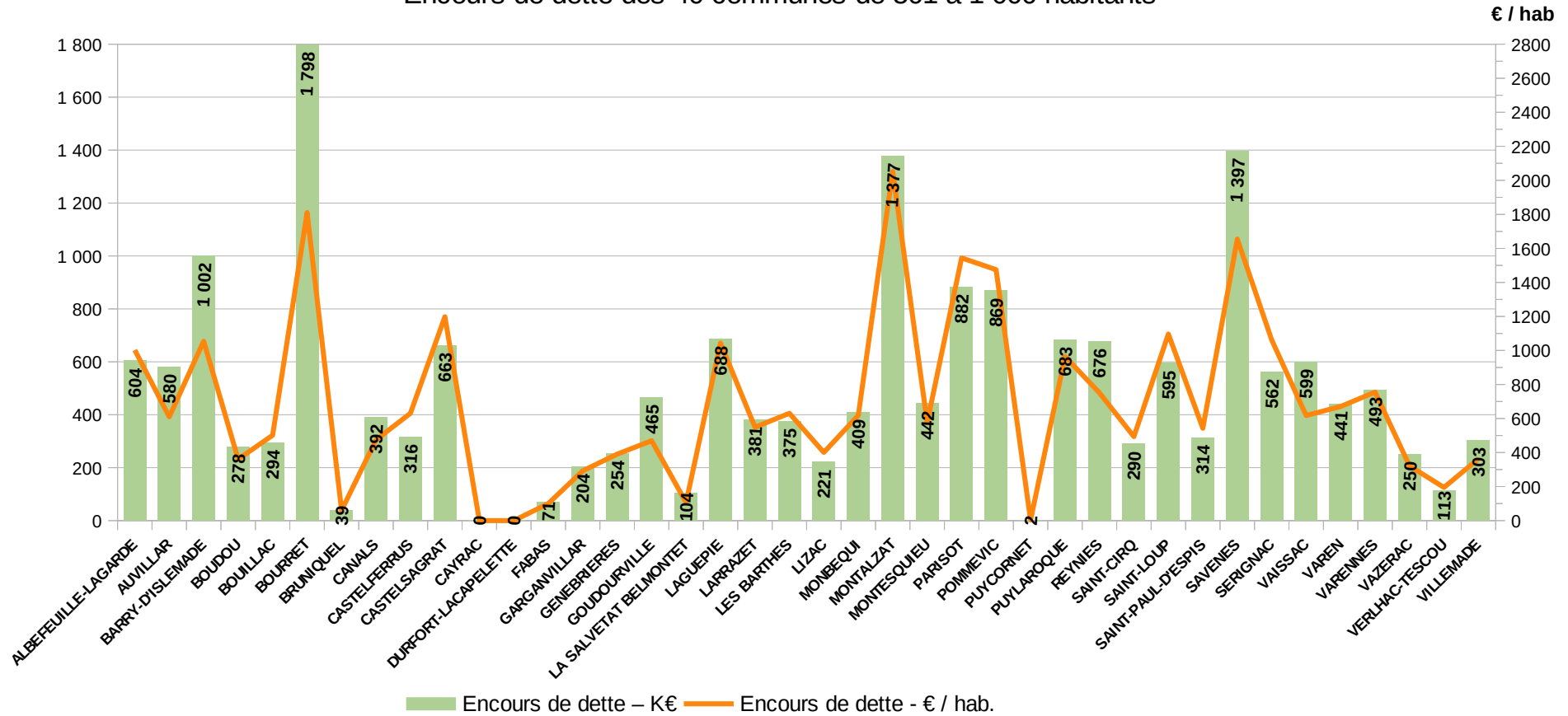
Valeur moyenne strate = 81 K€

Encours de dette des 48 communes de 201 à 500 habitants



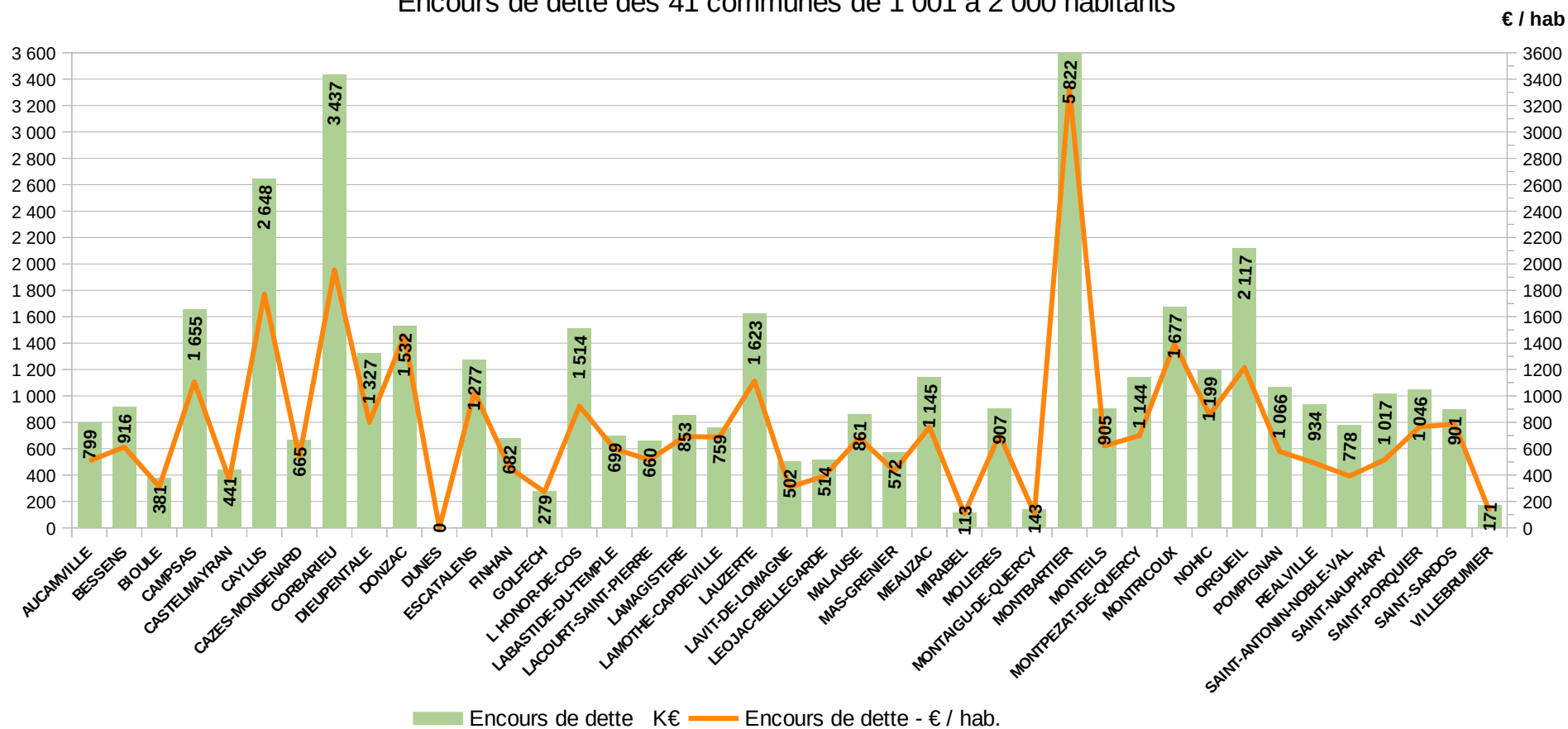
Valeur moyenne strate = 187 K€

Encours de dette des 40 communes de 501 à 1 000 habitants



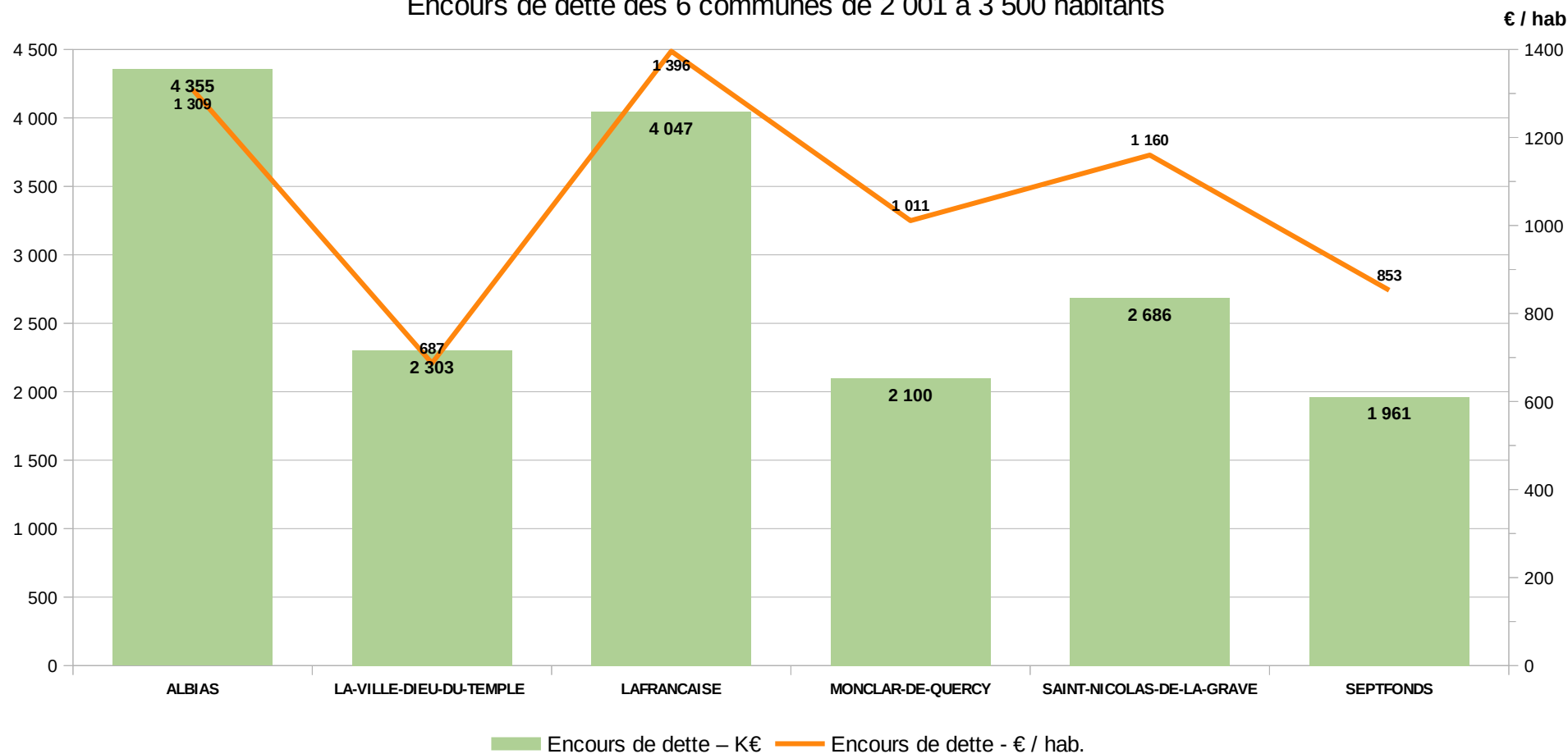
Valeur moyenne strate = 486 K€

Encours de dette des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants



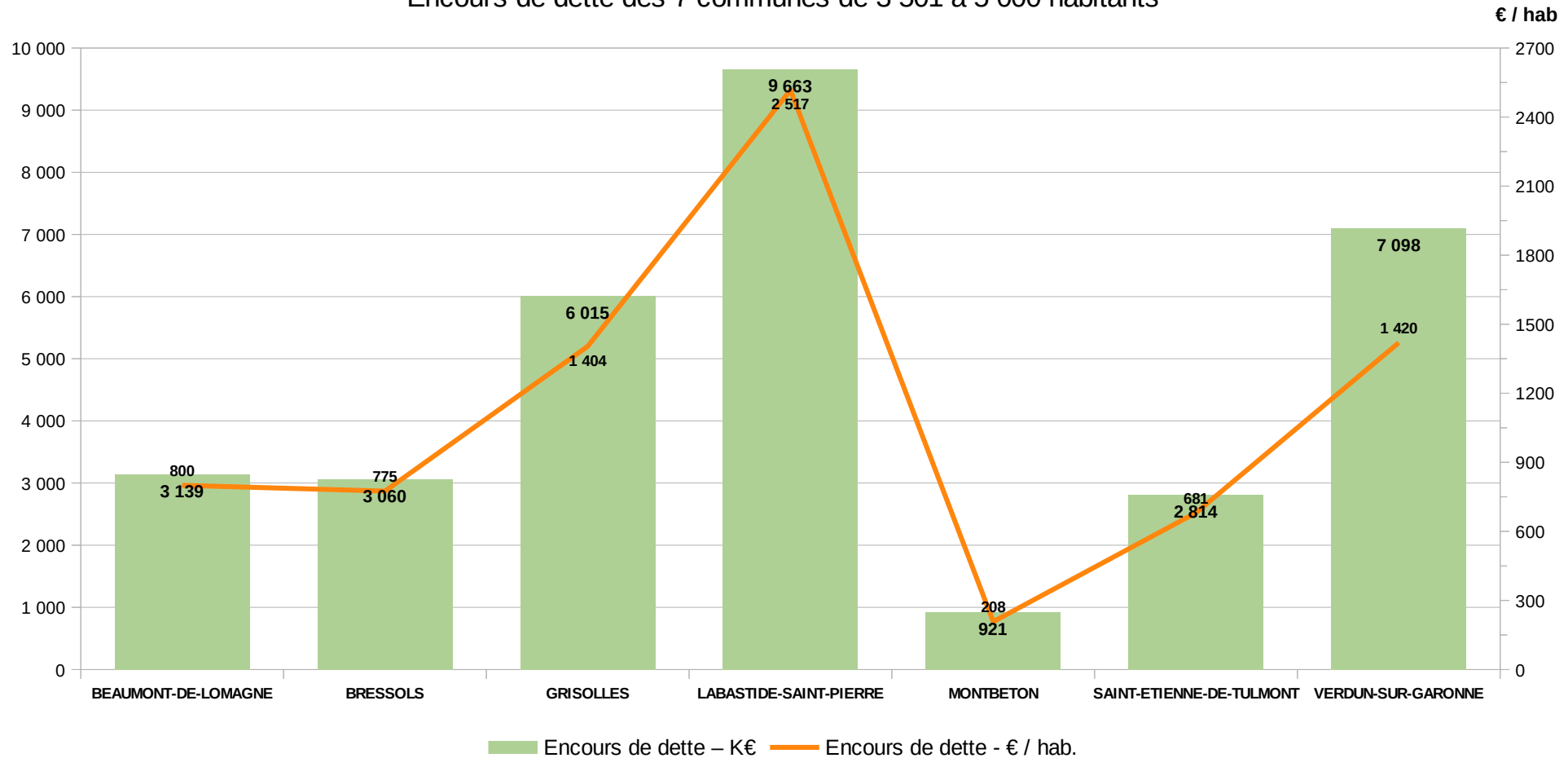
Valeur moyenne strate = 1 114 K€

Encours de dette des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants



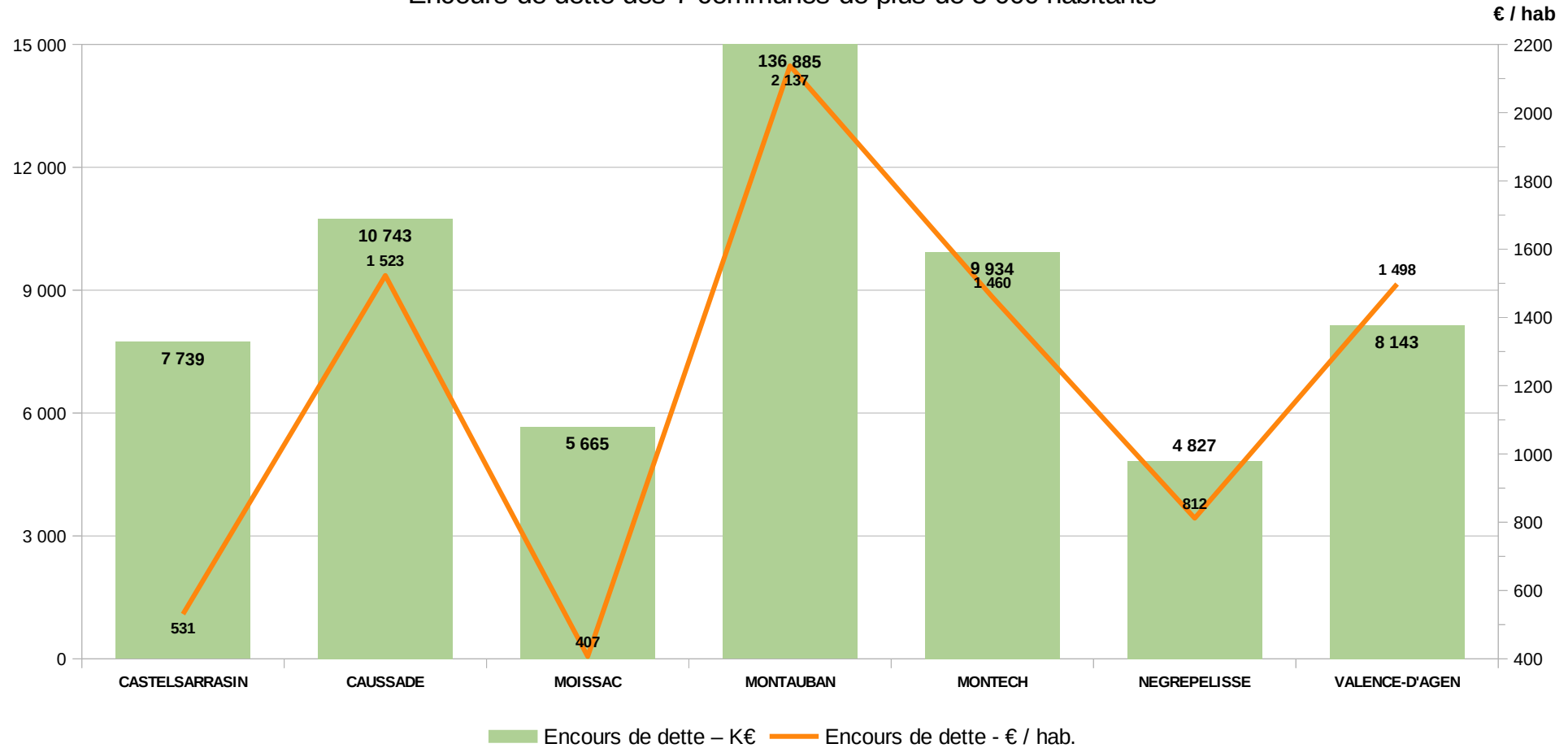
Valeur moyenne strate = 2 909 K€

Encours de dette des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 4 673 K€

Encours de dette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 26 277 K€

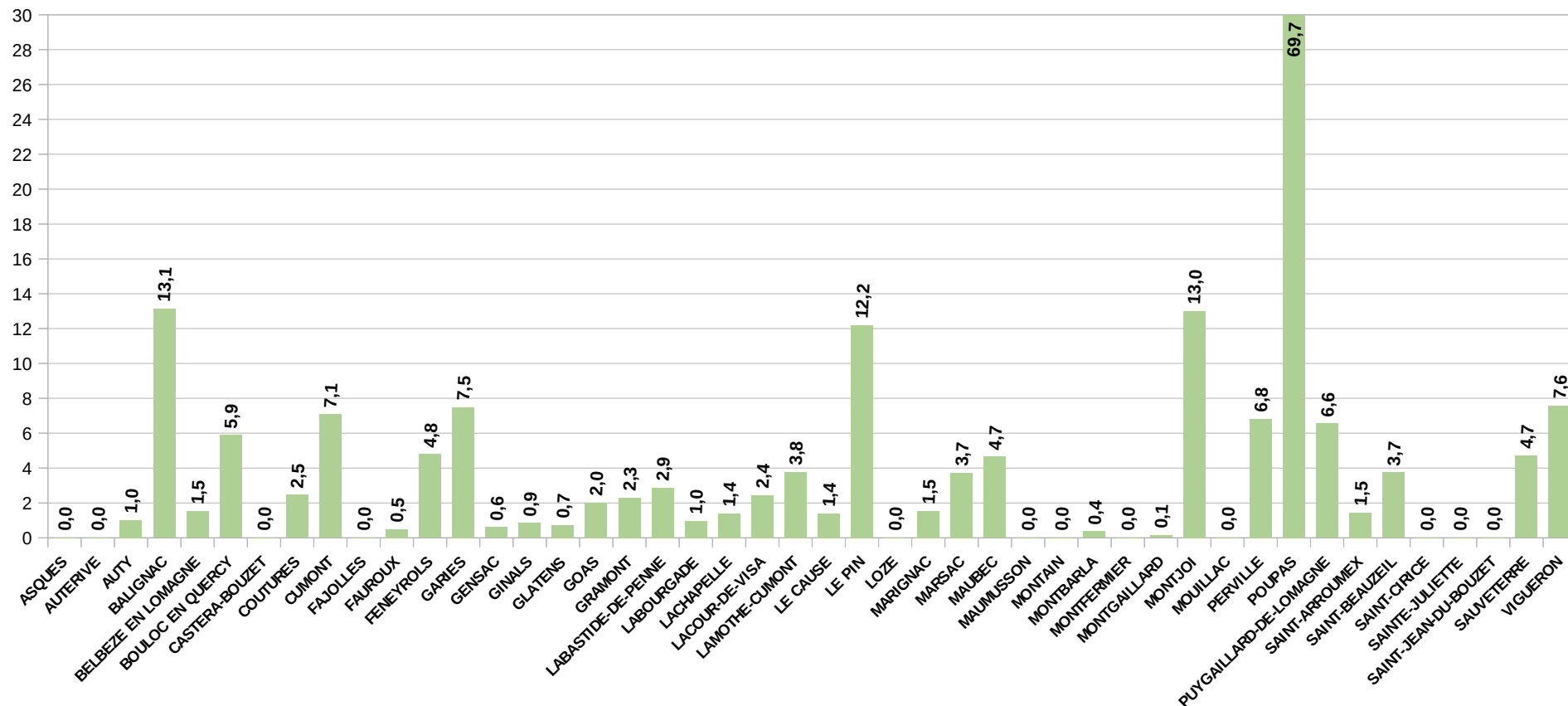
Capacité de désendettement

Définition : La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en année(s). Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Précision importante : Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

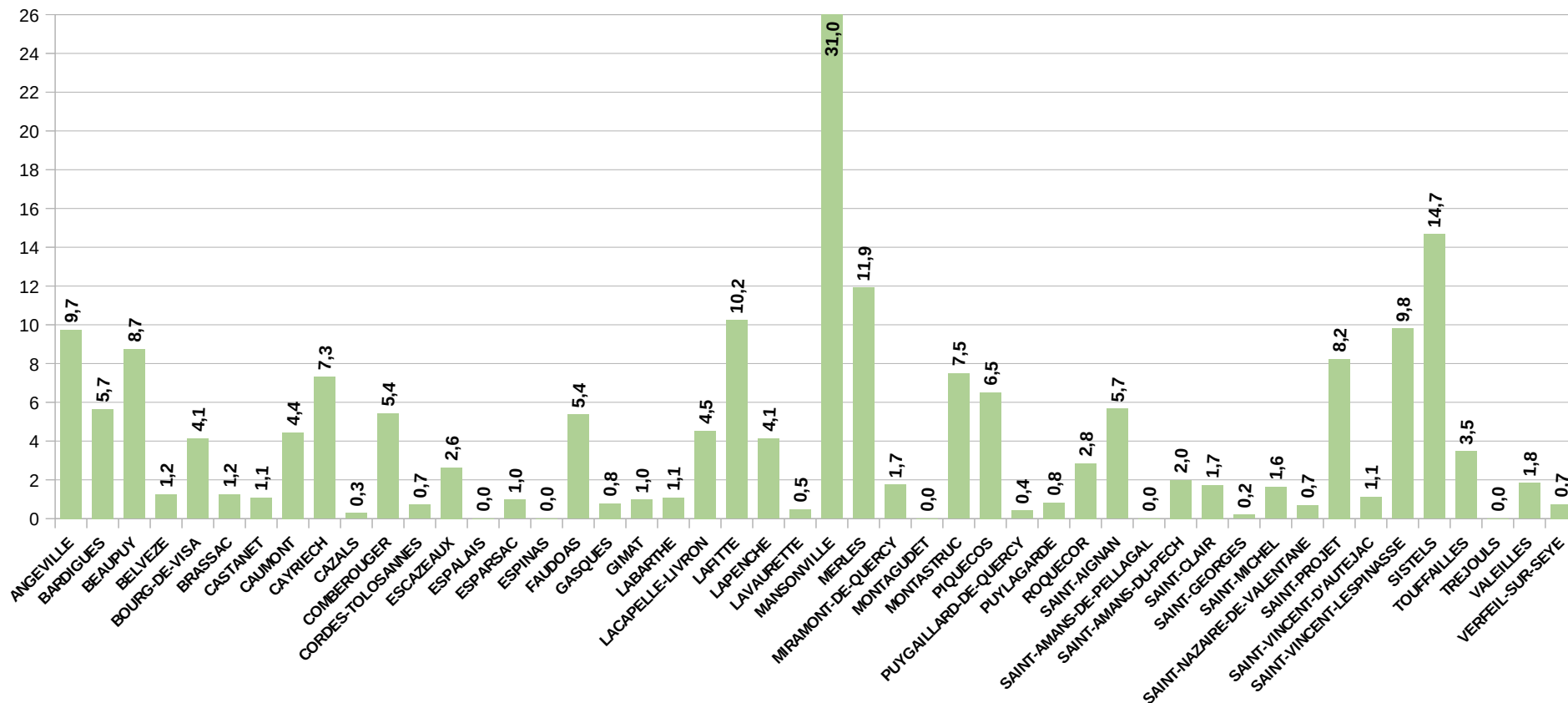
Source des données : Finestia / Dgfip

Capacité de désendettement des 46 communes jusqu'à 200 habitants - Nbre année(s)



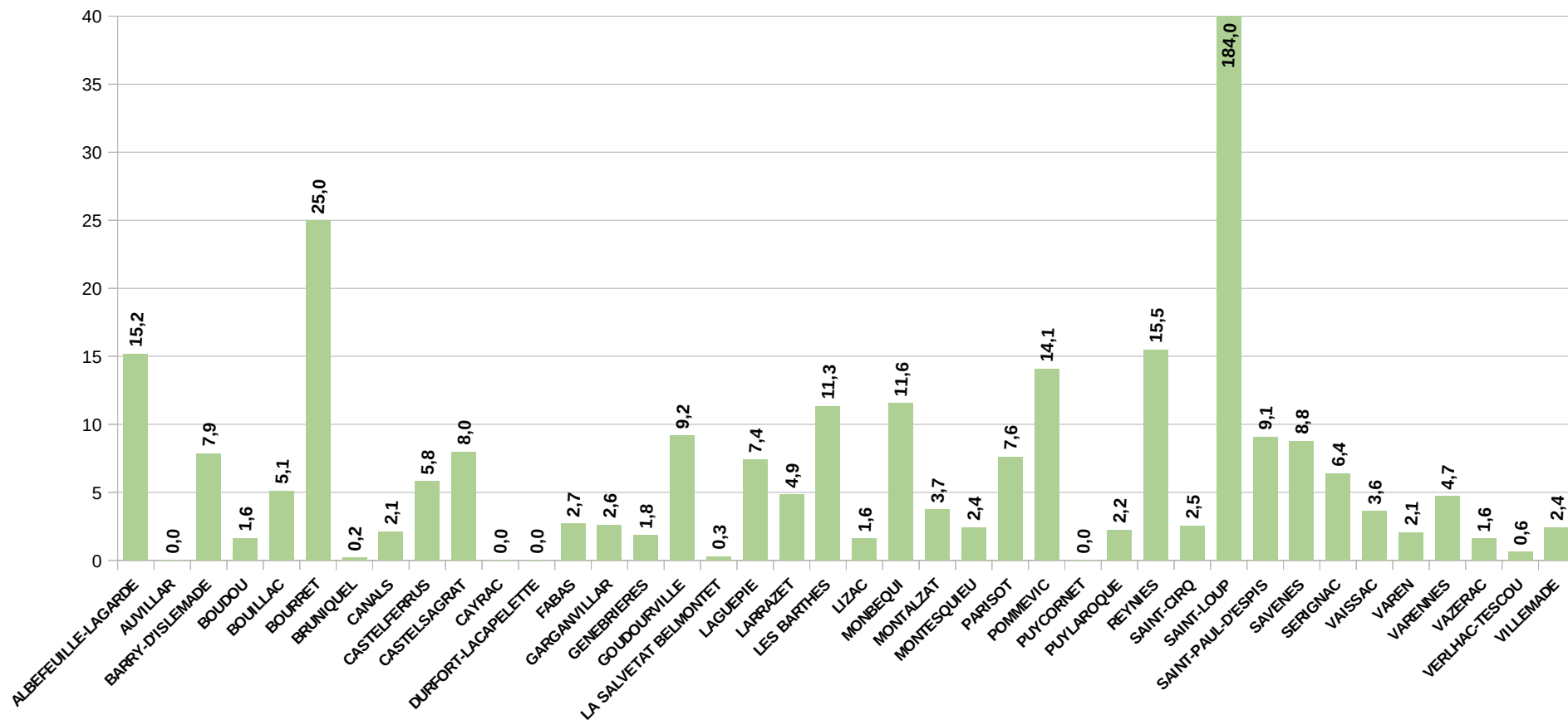
Valeur moyenne strate = 2,5 ans

Capacité de désendettement des 48 communes de 201 à 500 habitants - Nbre d'année(s)



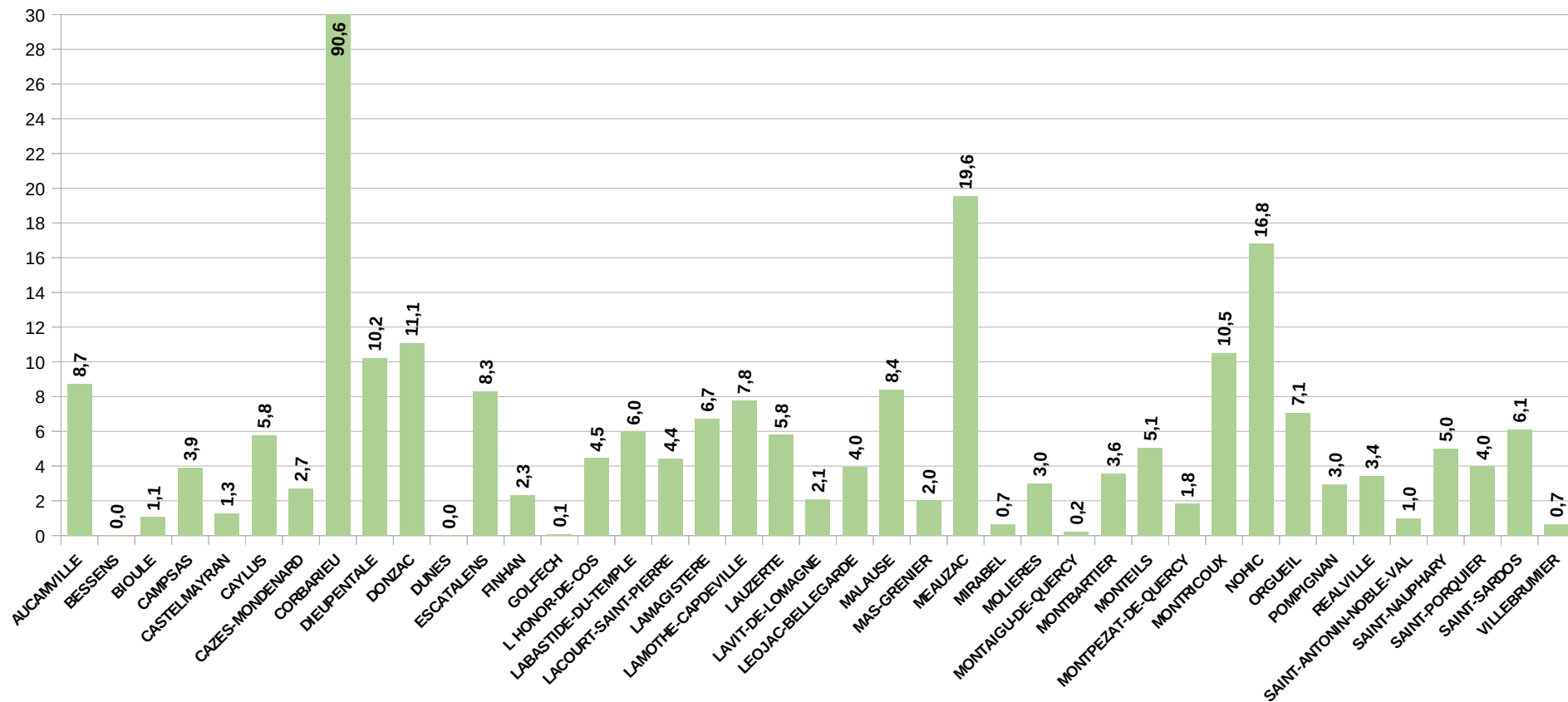
Valeur moyenne strate = 3,0 ans

Capacité de désendettement des 40 communes de 501 à 1 000 habitants - Nbre d'année(s)



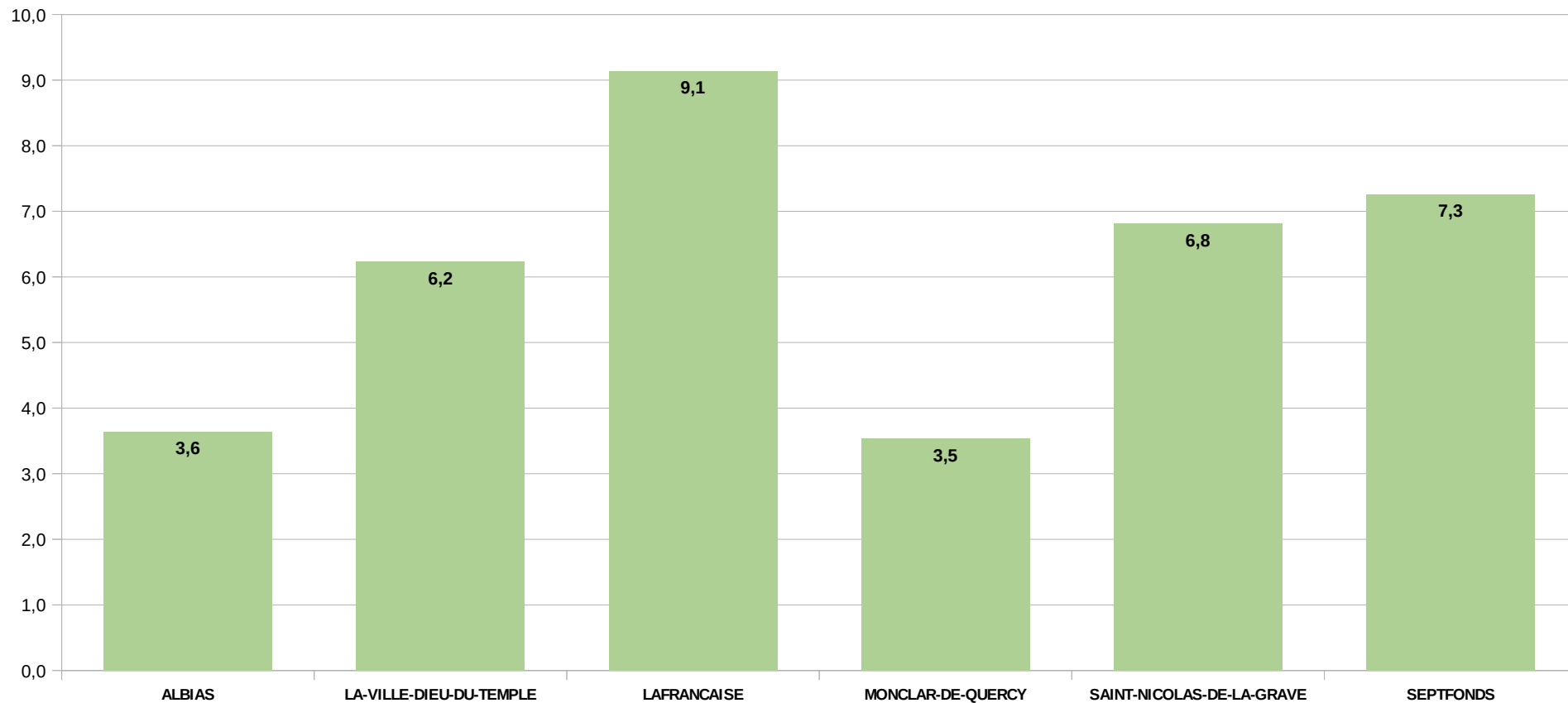
Valeur moyenne strate = 4,0 ans

Capacité de désendettement des 41 communes de 1 001 à 2 000 habitants - Nbre d'année(s)



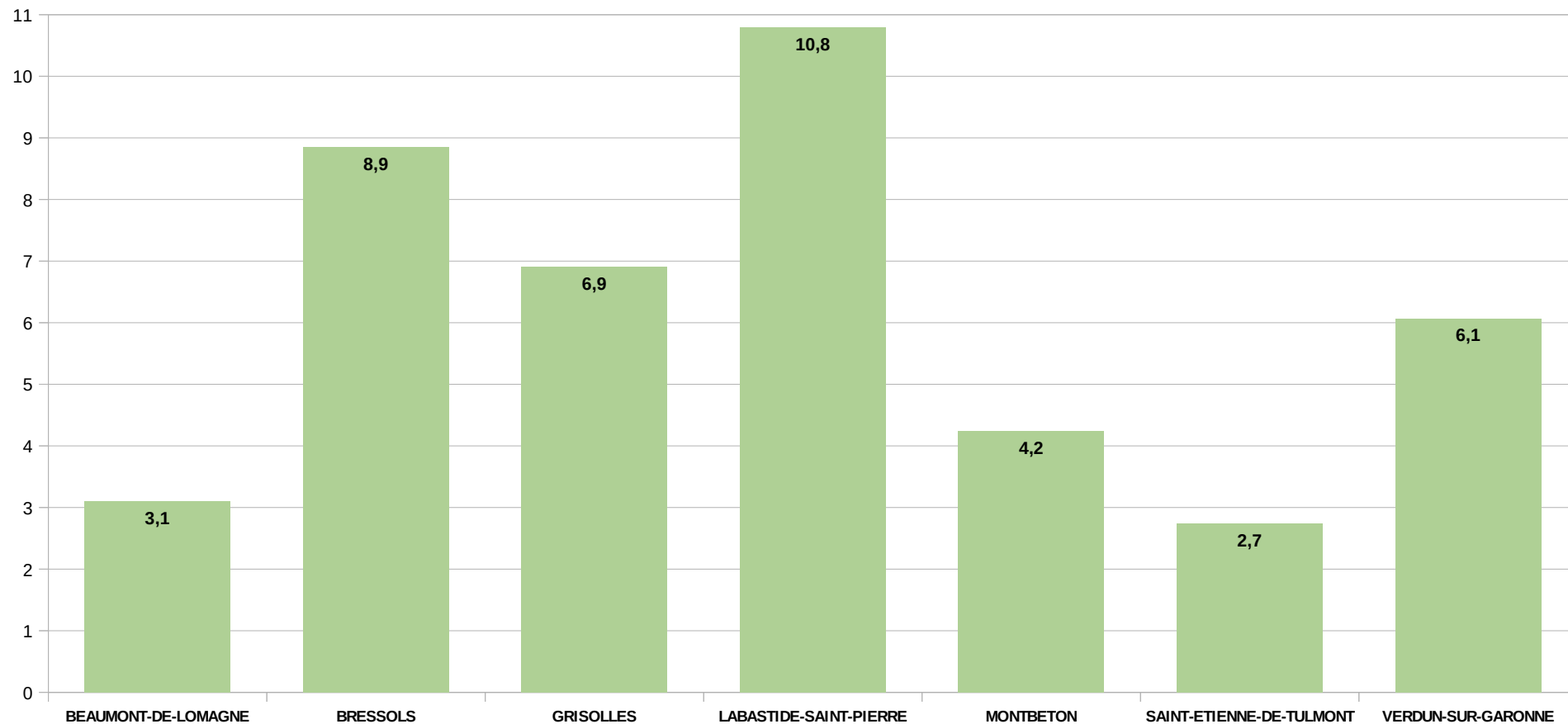
Valeur moyenne strate = 3,1 ans

Capacité de désendettement des 6 communes de 2 001 à 3 500 habitants - Nbre d'année(s)



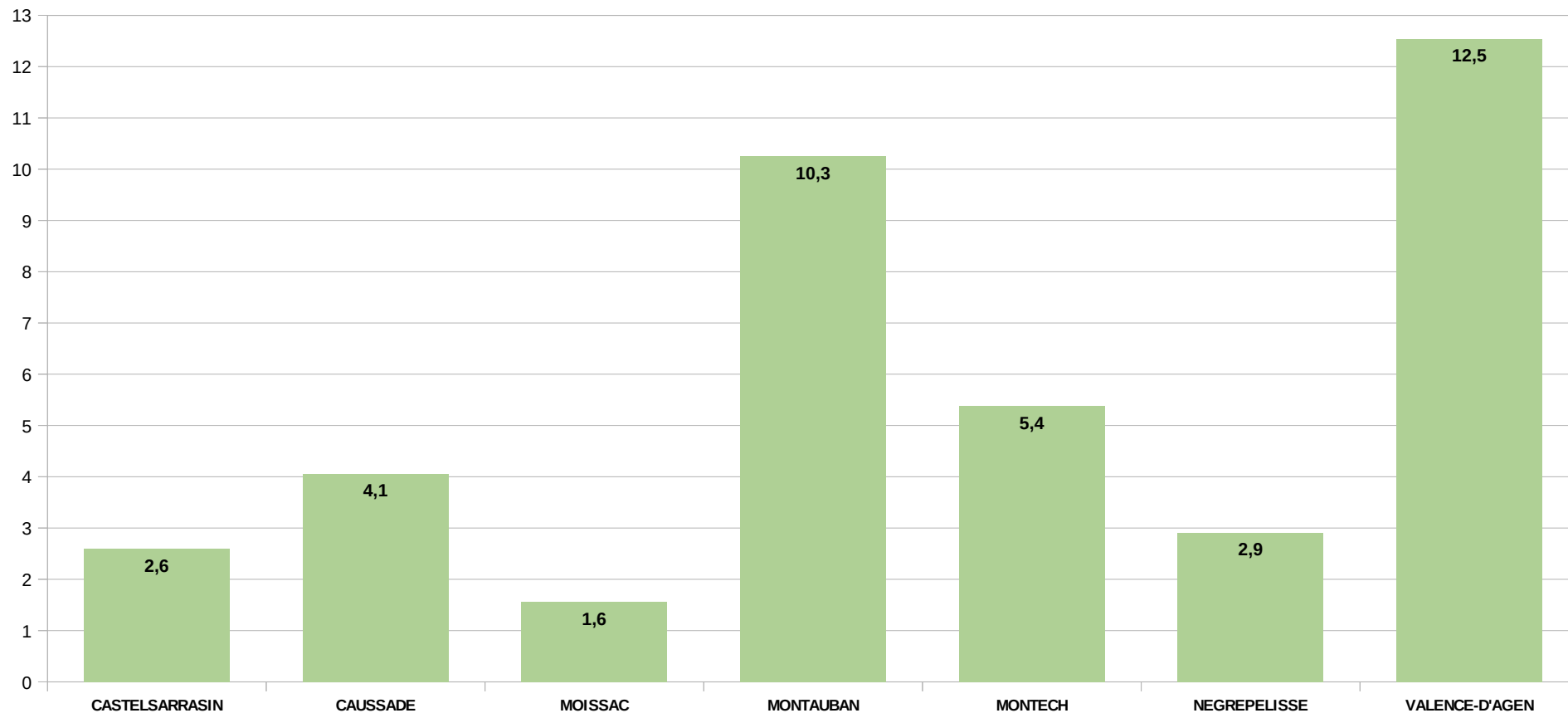
Valeur moyenne strate = 5,3 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de 3 501 à 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 5,9 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de plus de 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 6,9 ans

4.3

Synthèse

Encours de dette - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les niveaux d'endettement des communes du département se recoupent qu'ils soient exprimés en valeur brute ou par habitant (cf pages 60 à 66).
- Un lien évident entre le niveau d'endettement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Encours de dette fin 2025 - K€	Nbre communes 82	Encours de dette moyen par commune K€
Jusqu'à 200 hab	3 709	46	81
201 à 500 hab	8 986	48	187
501 à 1 000 hab	19 426	40	486
1 001 à 2 000 hab	45 681	41	1 114
2 001 à 3 500 hab	17 452	6	2 909
3 501 à 5 000 hab	32 710	7	4 673
+ de 5 000 hab	183 936	7	26 277
Total	311 900	195	1 599

← Dont Montauban : 136 885 K€ (110 201 K€ à fin 2024)

- Un niveau moyen d'endettement par commune (toutes communes confondues) de 1 599 K€.
- Un stock de dette pour les 195 communes du département qui représente à fin 2023 : 311 900 K€.
- A noter qu'à fin 2025, 19 communes (dont 16 de moins de 500 habitants) étaient totalement désendettées.

Encours de dette - Synthèse

- Des niveaux d'endettement, exprimés en euro par habitant, qui sont compris dans une fourchette de 633 € à 1 562 €.
- La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 1 152 €. Cf tableau ci-dessous.
- Comparativement à la valeur des strates nationales, les écarts sont plus ou moins marqués. On observe toutefois que toutes les strates affichent un endettement par habitant plus important que le national, hormis celle de 501 à 1 000 hab. Cf tableau ci-dessous.
- L'accroissement de l'endettement déjà amorcé en 2024 se poursuit en 2025 après avoir constaté au cours des 4 années précédentes une phase de désendettement. Cette hausse de l'encours de dette est cohérent au regard de l'évolution très dynamique du niveau d'investissement constaté en 2024 et plus modérée en 2025. Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Encours de dette fin 2025 K€	Nbre habitants	Encours de dette / habitant - €	Encours de dette / hab national - € - 2024	Encours de dette fin 2024 K€	Encours de dette fin 2023 K€	Encours de dette fin 2022 K€	Encours de dette fin 2021 K€	Encours de dette fin 2020 K€	Encours de dette fin 2019 K€
Jusqu'à 200 hab	46	3 709	5 731	647	535	4 271	3 825	3 598	3 503	4 086	4 514
201 à 500 hab	48	8 986	14 185	633	487	8 231	8 034	7 892	7 897	7 953	8 301
501 à 1 000 hab	40	19 426	28 606	679	689	19 873	18 779	17 444	17 837	17 972	19 215
1 001 à 2 000 hab	41	45 681	58 537	780	689	43 233	42 638	43 291	43 440	46 264	49 805
2 001 à 3 500 hab	6	17 452	16 267	1 073	950	14 760	12 511	11 324	10 369	11 070	11 919
3 501 à 5 000 hab	7	32 710	29 550	1 107	692	31 240	24 491	26 114	27 469	27 378	28 747
+ de 5 000 hab	7	183 936	117 788	1 562	1 310	162 118	124 481	137 854	138 075	143 486	141 698
Total	195	311 900	270 664	1 152		283 726	234 759	247 517	248 590	258 209	264 199

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de 50 000 à 100 000 habitants.

Capacité de désendettement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les durées théoriques de désendettement sont très disparates puisqu'elles s'étirent de 1 an à 184 ans ! Il faut souligner que 5 communes de moins de 2 000 habitants ont une durée de désendettement supérieure à 20 ans, c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut. Une analyse plus approfondie permettrait, bien sûr, de savoir si cela est dû à des éléments conjoncturels ou pas. Cf pages 68 à 74 et le tableau ci-dessous.

Strates	Capacité de désendettement – Durée théorique				Total
	≤ à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	> 20 ans	
Jusqu'à 200 hab	36	6	3	1	46
201 à 500 hab	33	11	3	1	48
501 à 1 000 hab	23	10	5	2	40
1 001 à 2 000 hab	23	12	5	1	41
2 001 à 3 500 hab	2	4	0	0	6
3 501 à 5 000 hab	3	3	1	0	7
+ de 5 000 hab	4	1	2	0	7
Total communes	124	47	19	5	195
Répartition	64 %	24 %	10 %	3 %	100 %

- La majeure partie des communes du T&G, soit 64 % d'entre elles, a une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

- Au final c'est 88 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure ou égale à 10 ans.

Capacité de désendettement - Synthèse

La durée théorique de désendettement ramenée au niveau des strates permet un rapprochement avec les données nationales. Il ressort des durées supérieures (défavorable) sur toutes les strates. Cf tableau ci-dessous.

Il convient de souligner enfin que la durée théorique de désendettement, toutes communes du département confondues, est haussière en 2025 (5,2 ans) par rapport à 2024 (4,7 ans) ce qui est en cohérence au regard de l'augmentation du stock de dette et de la stagnation du niveau d'épargne brute.
Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	En-cours de dette à fin 2025 K€	Epargne brute 2025 K€	Capacité de désendettement 2025	Capacité désendettement strates national 2024	Capacité de désendettemen t 2024 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2023 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2022 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2021 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2020 – Nbre années	Capacité de désendettemen t 2019 – Nbre années
Jusqu'à 200 hab	46	3 709	1 505	2,5	1,9	2,5	2,0	2,4	2,3	3,1	4,3
201 à 500 hab	48	8 986	2 995	3,0	2,5	2,7	2,6	2,8	2,8	2,9	3,1
501 à 1 000 hab	40	19 426	4 810	4,0	2,3	3,8	3,9	3,9	4,3	4,1	5,0
1 001 à 2 000 hab	41	45 681	14 882	3,1	2,3	3,0	3,1	3,3	3,5	3,5	3,7
2 001 à 3 500 hab	6	17 452	3 271	5,3	3,2	4,3	3,6	3,7	3,5	3,2	3,5
3 501 à 5 000 hab	7	32 710	5 534	5,9	3,2	5,3	5,2	5,3	6,1	5,9	6,9
+ de 5 000 hab	7	183 936	26 769	6,9	5,5	6,3	5,0	6,2	5,4	9,1	7,6
Total	195	311 900	59 766	5,2		4,7	4,2	4,7	4,6	5,7	5,6

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de 50 000 à 100 000 habitants.

5

Synthèse générale

Synthèse générale – Panorama des communes du Tarn et Garonne

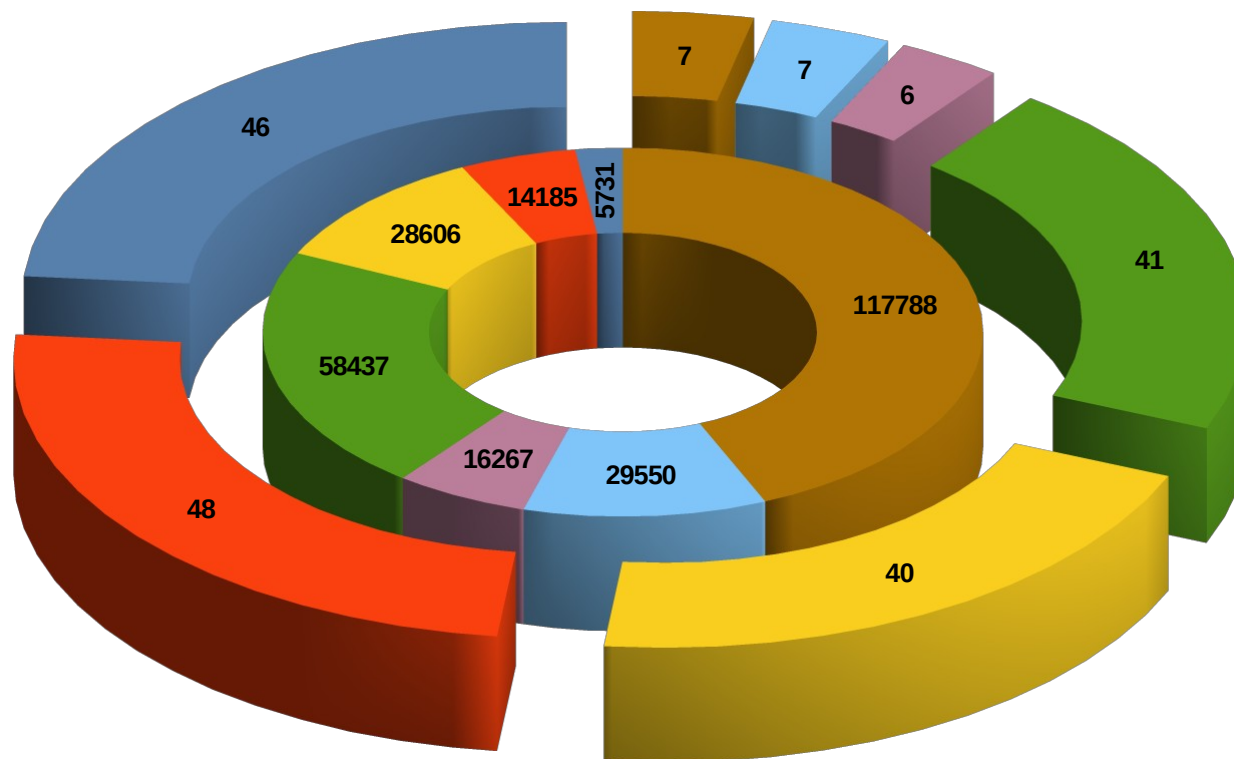
Le département du Tarn et Garonne compte 195 communes (cf graphique - anneau extérieur) pour une population totale de 270 664 habitants (cf anneau intérieur).

Le graphique ci-contre, permet de visualiser leur répartition selon les 7 strates préalablement définies.

Il ressort :

90 % des communes (175 en nombre) ont une population inférieure à 2000 habitants ;

A contrario, 60 % de la population totale du département (soit 163 605 personnes) vit dans les 20 communes de plus de 2 000 habitants.



Strates :

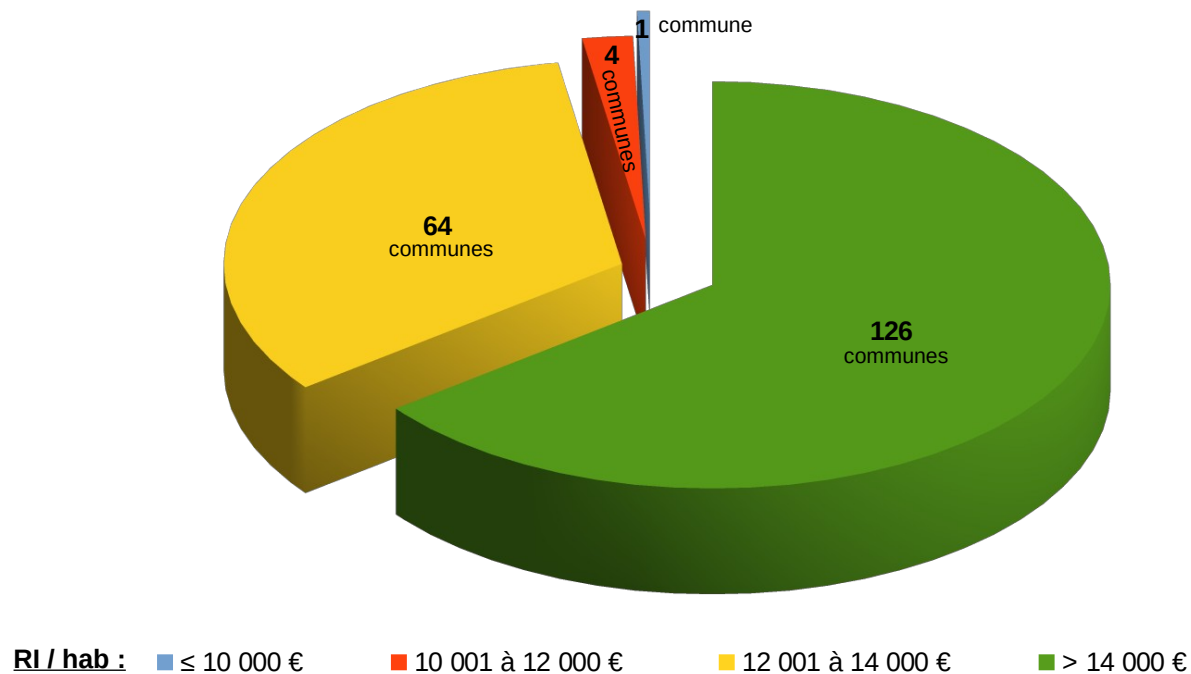
■ Jusqu'à 200 hab	■ 201 à 500 hab	■ 501 à 1 000 hab	■ 1 001 à 2 000 hab
■ 2 001 à 3 500 hab	■ 3 501 à 5 000 hab	■ + de 5 000 hab	

Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une grande majorité de communes, soit 190 sur 195 (907%), qui affiche un revenu imposable (RI) annuel par habitant supérieur à 12 000 €.

Communes réparties par tranche de rev. imposable



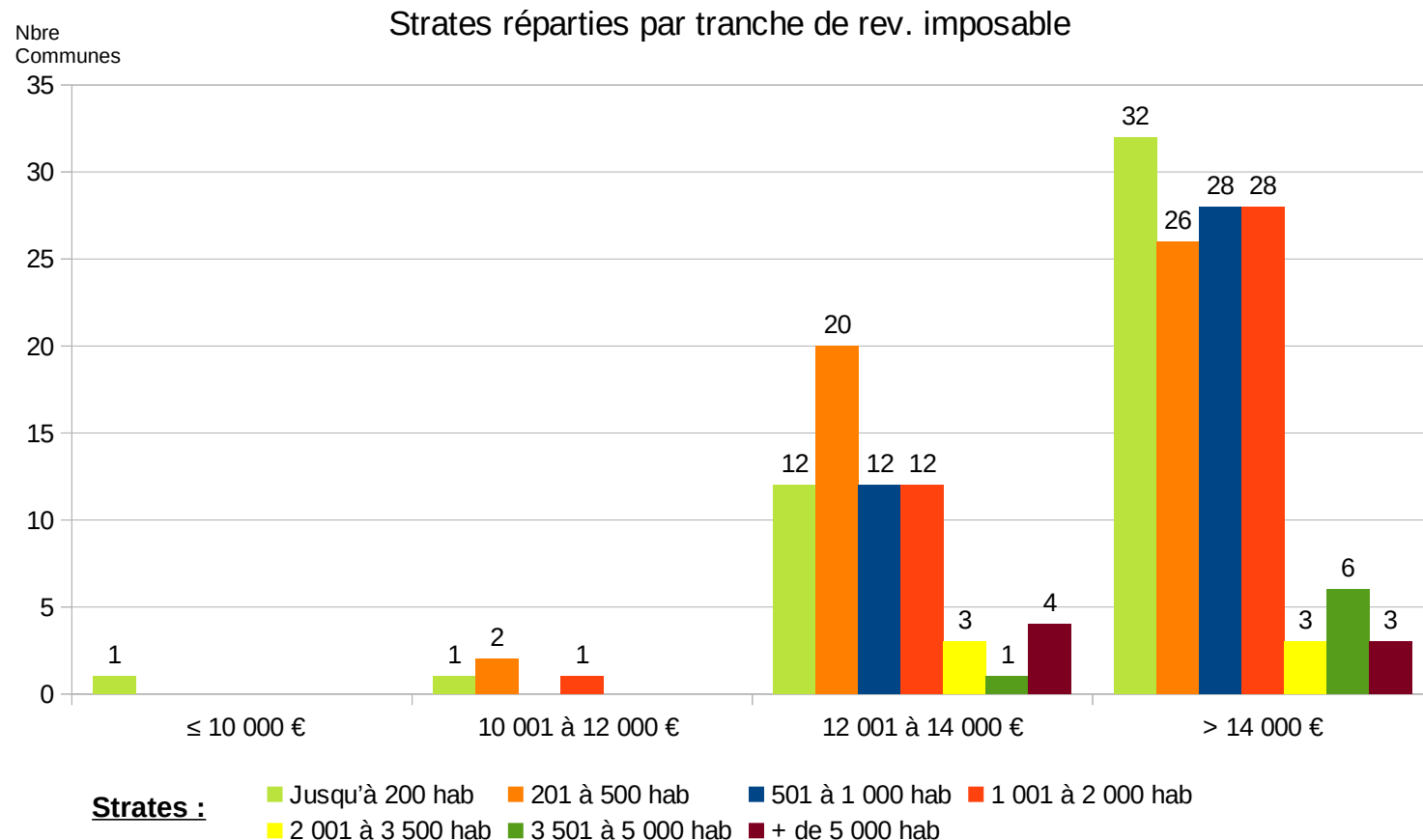
Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Les communes dont le revenu imposable (RI) par habitant est le plus faible sont celles dont la population compte jusqu'à 200 habitants. Le RI le plus bas dans cette tranche (moins de 10 000 €) est de 9 843 € (cf page 6).

Paradoxalement, les communes dont le RI par habitant est le plus haut sont aussi parmi celles dont la population compte moins de 500 habitants. Sur les 58 concernées, elles sont toutes situées en milieu rural et disposent d'attraits touristiques, attirant ainsi des néo-ruraux plutôt aisés.

Par ailleurs, on trouve également dans cette dernière tranche (RI / hab > 14 000 €) les communes situées plutôt au sud du département en zone urbaine et péri-urbaine.



Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Un revenu imposable (RI) moyen par strate relativement homogène.

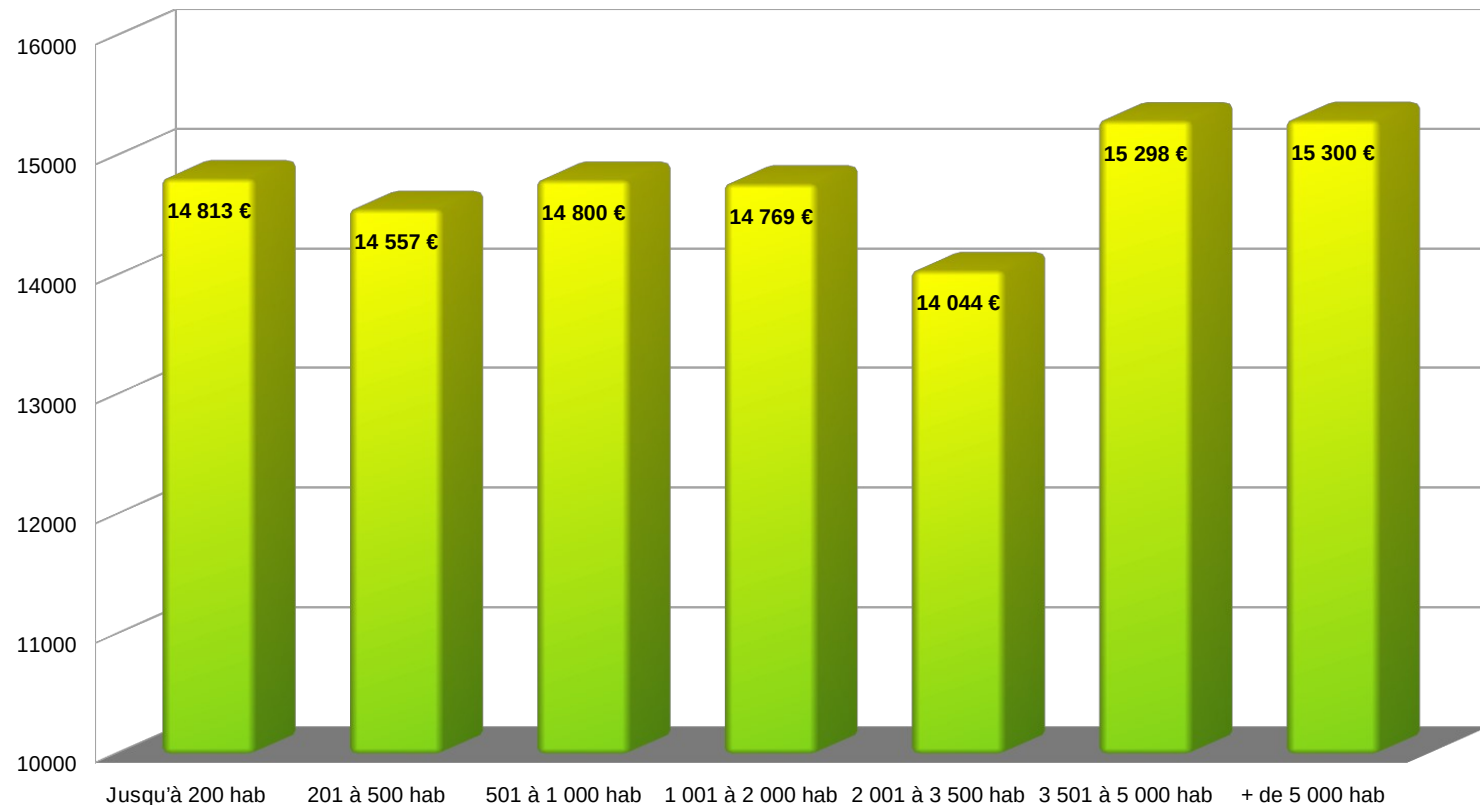
C'est dans la strate 2001 à 3500 habitants que l'on trouve le RI moyen le plus faible et dans les deux dernières strates le plus haut.

Sur les 4 autres strates le RI moyen se situe entre 14 557 et 14 813 €.

Le revenu imposable moyen par habitant, toutes communes confondues, est de 15 007 €.

Si l'on considère qu'un ménage français est constitué en moyenne de 2,2 personnes (Insee 2016), cela signifie que le revenu imposable moyen est de 33 000 € / ménage dans le département.

Revenu imposable moyen par habitant / strate



Revenu imposable moyen / hab : 15 007 €

Synthèse générale – RI moyen / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

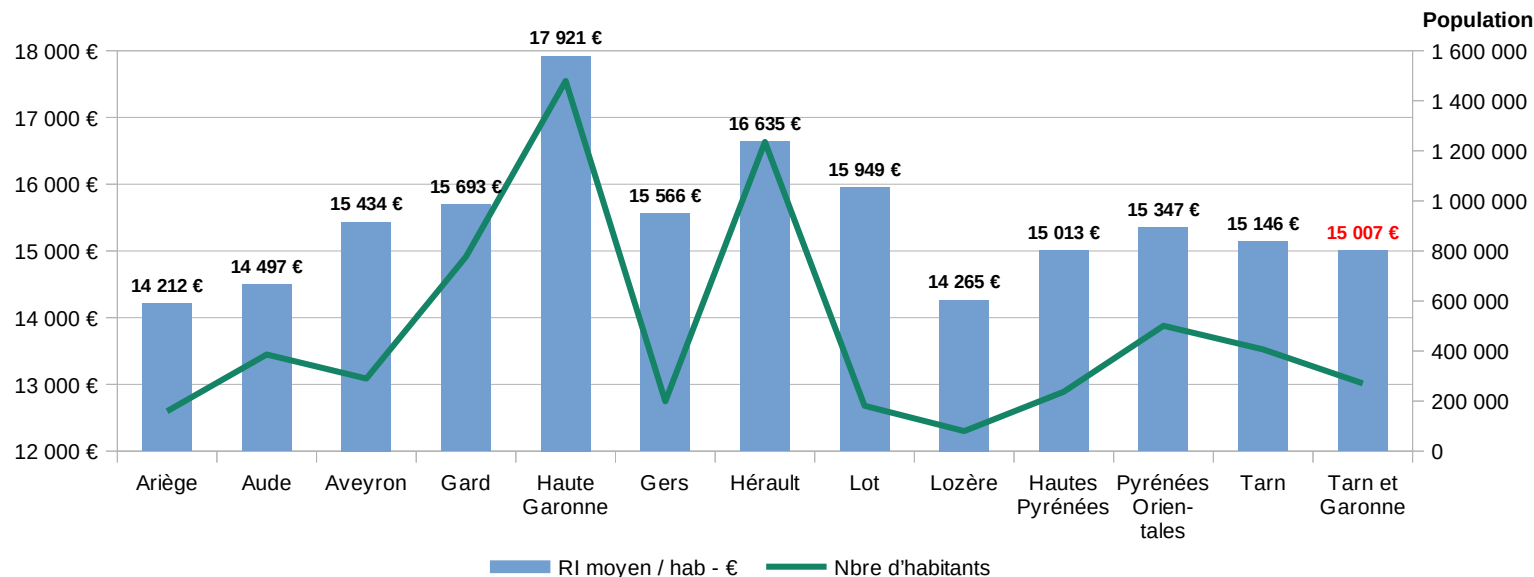
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le revenu imposable moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne (toutes strates confondues) se positionne à la 10ème place sur les 13 départements d'Occitanie. Son niveau, soit 15 007 € reste inférieur à la moyenne régionale, soit 16 153 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le RI moyen / hab le plus élevé (17 921 €), suivies de celles de l'Hérault (16 635 €). Ces 2 départements bénéficiant du rayonnement des 2 premières métropoles régionales.

Hormis les communes du Gers et du Lot, qui malgré une démographie plutôt faible affichent un RI moyen / hab. parmi les plus haut, il s'avère qu'à l'échelle départementale il y a une certaine corrélation entre le niveau démographique et le RI moyen par habitant.

A l'inverse, les communes audoises affichent un RI / habitant parmi les plus faibles malgré une démographie qui se situe dans la médiane.



Toutes strates confondues

	RI / hab communes d'Occitanie	RI cumulé	Nbre d'habitants	RI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	2 264 114 995 €	159 309	14 212 €	325
11	Aude	5 596 666 299 €	386 066	14 497 €	433
12	Aveyron	4 472 603 487 €	289 781	15 434 €	285
30	Gard	12 198 169 325 €	777 323	15 693 €	350
31	Haute Garonne	26 512 303 271 €	1 479 413	17 921 €	586
32	Gers	3 097 444 671 €	198 988	15 566 €	458
34	Hérault	20 551 370 751 €	1 235 457	16 635 €	341
46	Lot	2 887 211 973 €	181 023	15 949 €	312
48	Lozère	1 141 926 298 €	80 049	14 265 €	152
65	Hautes Pyrénées	3 560 762 692 €	237 183	15 013 €	469
66	Pyrénées Orientales	7 688 991 910 €	501 001	15 347 €	226
81	Tarn	6 152 211 891 €	406 186	15 146 €	314
82	Tarn et Garonne	4 061 932 570 €	270 664	15 007 €	195
	Total	100 185 710 133 €	6 202 443	16 153 €	4 446

Synthèse générale – Potentiel financier

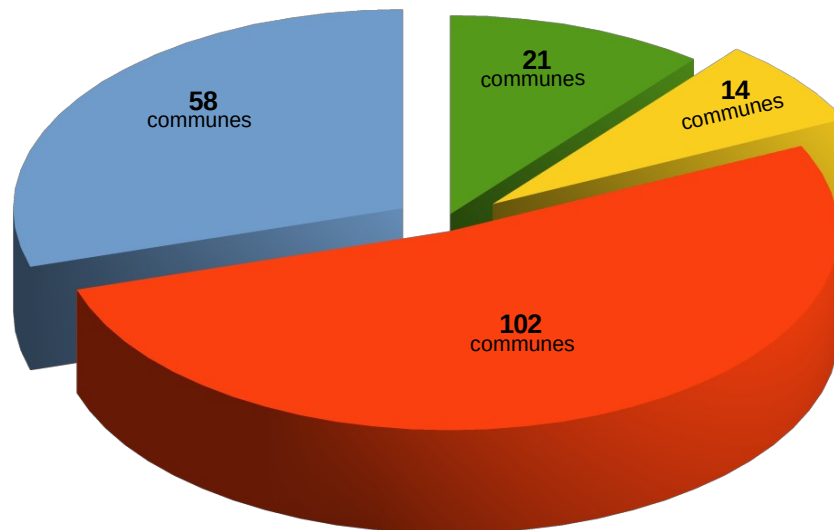
Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes, 160 précisément (82%), a un potentiel financier par habitant inférieur à 900 €.

Les 35 communes dont le potentiel financier est supérieur à 900 € se situent pour l'essentiel dans :

- les zones urbaines (Montauban, Castelsarrasin, Caussade) ;
- les zones péri-urbaines (Bressols) ;
- la zone économique de logistique (Montbartier) ;
- les communes de moins de 2 000 habitants situées dans le corridor d'implantation de la centrale nucléaire de Golfech.

Communes réparties par tranche de potentiel financier



Potentiel financier : ■ - de 600 € ■ 601 à 900 € ■ 901 à 1 200 € ■ + de 1 200 €

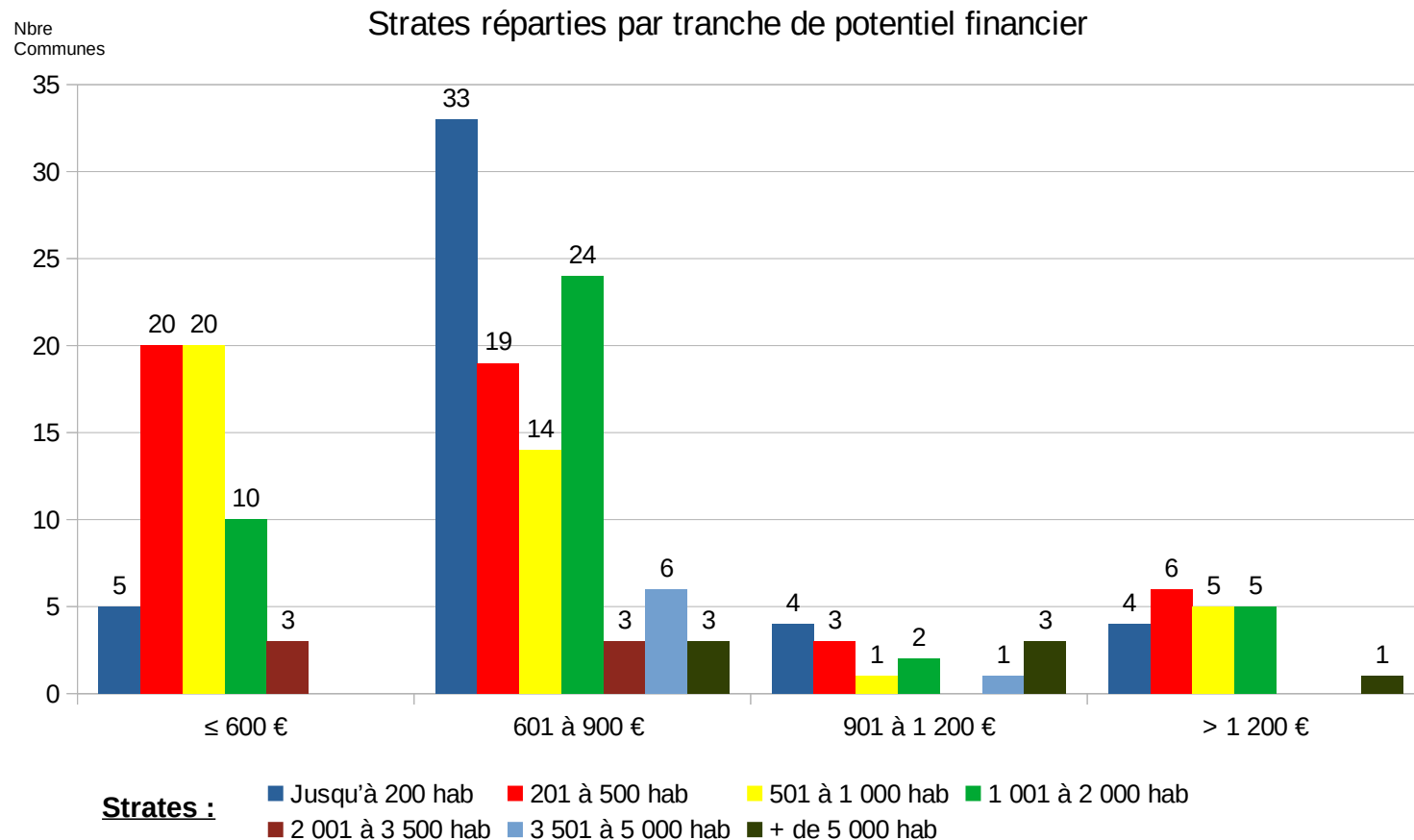
Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

La distribution des strates de communes par tranche de potentiel financier. Il ressort :

Quasiment toutes les strates sont présentes dans chacune des tranches de potentiel financier, à différents niveaux bien sûr, hormis dans la première (jusqu'à 600 €/hab) et la dernière (plus de 1 200 €/hab).

Notons enfin une grande dispersion entre le potentiel financier par habitant le plus bas (415 € - cf page 15) et le plus haut (14 353 € - cf page 17)



Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

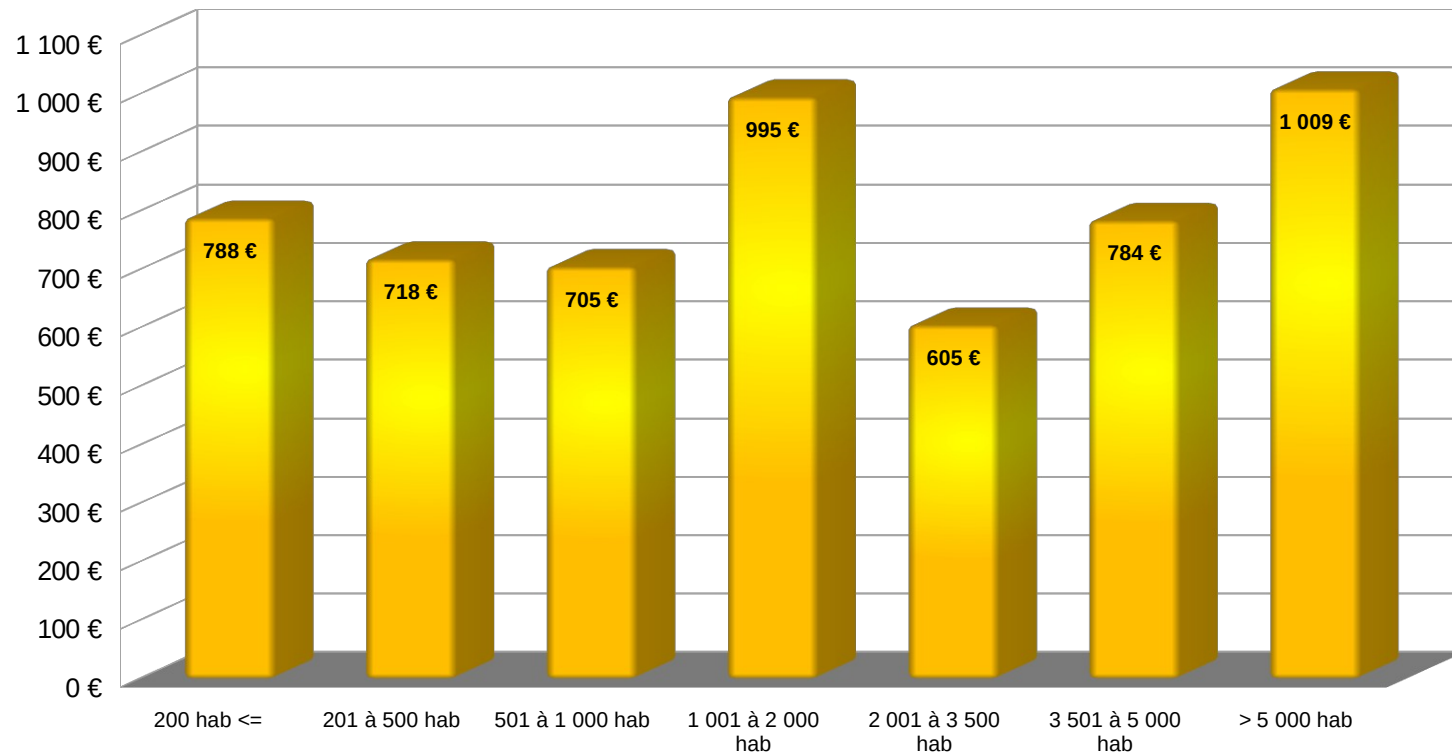
Une certaine corrélation, excepté la strate 1 000 à 2 000 habitants fortement influencée par le potentiel financier (PFI) atypique de la commune de Golfech (14 353 € - cf page 17), entre la taille des communes et leur potentiel financier.

Dans une moindre mesure les communes jusqu'à 200 hab tirent leur épingle du jeu avec un PFI supérieur à 3 autres strates.

La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet en effet de disposer d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) supérieur aux communes rurales.

Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, s'établit à 905 €. Si l'on neutralise la valeur atypique de Golfech, il s'élève à 854 €.

Potentiel financier par habitant / strate



Potentiel financier moyen / hab : 905 €

Synthèse générale – Revenu imposable & potentiel financier par habitant

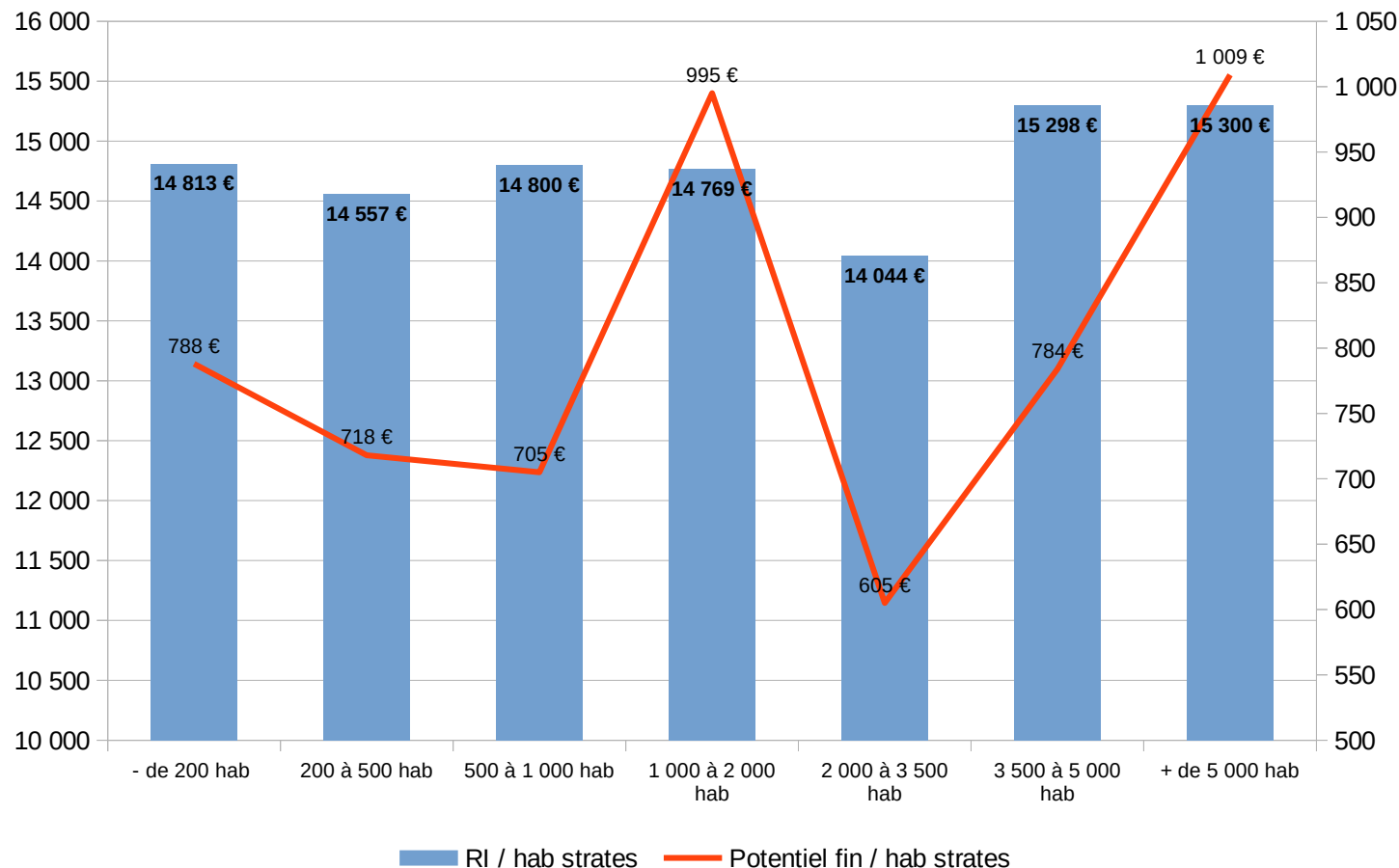
Le graphique ci-contre met en exergue :

Si l'on excepte la strate 1 000 à 2 000 habitants, dont le potentiel financier / hab est fortement impacté par Golfech (854 € sans Golfech au lieu de 905 €), il y a une certaine corrélation entre le niveau de revenu imposable et le potentiel financier par habitant.

Cela signifie par conséquent que les populations les plus aisées résident dans des communes :

- soit urbaines / péri-urbaines qui bénéficient de l'implantation d'activités économiques (dont la centrale nucléaire et zone logistique) ;
- soit dans des communes rurales dont les atouts touristiques, patrimoniaux et la qualité de vie sont attractifs pour les ménages aux revenus élevés.

Ces 2 typologies de communes disposent donc le plus souvent d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) plus important que les autres.



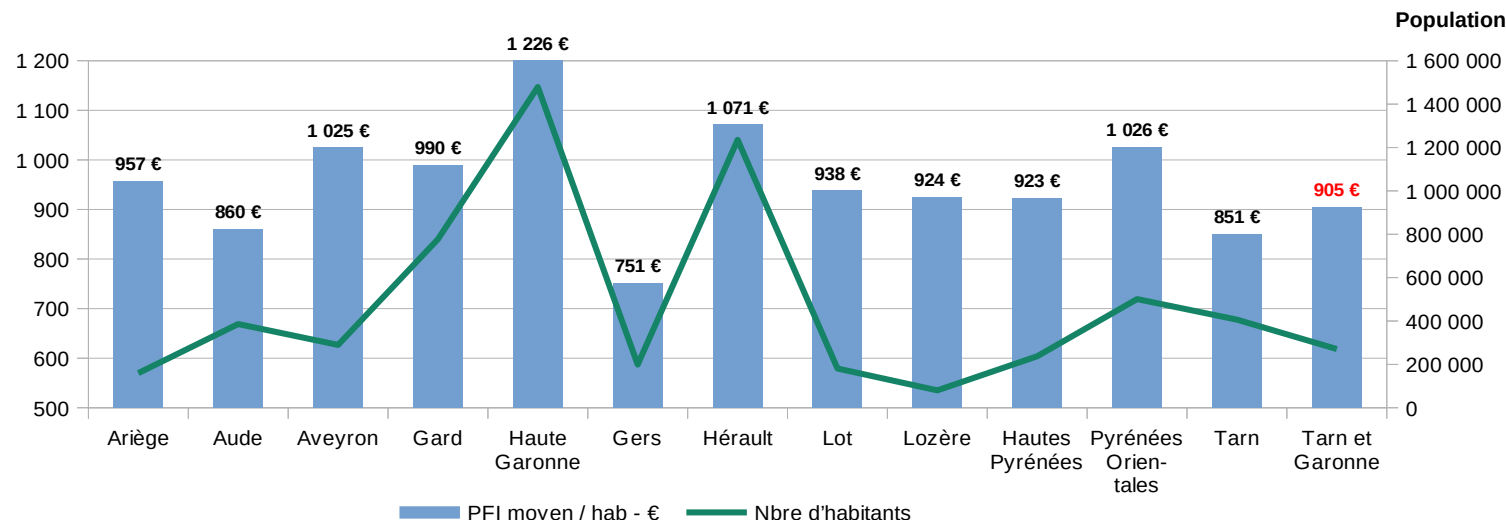
Synthèse générale – Potentiel fin / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le potentiel financier (PFI) moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne se positionne à la 10ème place.

Son niveau, soit 905 € est inférieur au niveau moyen, toutes communes confondues de la région, soit 1 033 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le PFI moyen / hab le plus élevé (1 226 €), suivies de celles de l'Hérault (1 071 €).



Toutes strates confondues

PFI / hab communes d'Occitanie		PFI cumulé	Nbre d'habitants	PFI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	152 447 904 €	159 309	957 €	325
11	Aude	332 052 836 €	386 066	860 €	433
12	Aveyron	297 164 139 €	289 781	1 025 €	285
30	Gard	769 692 761 €	777 323	990 €	350
31	Haute Garonne	1 813 472 694 €	1 479 413	1 226 €	586
32	Gers	149 372 273 €	198 988	751 €	458
34	Hérault	1 323 714 962 €	1 235 457	1 071 €	341
46	Lot	169 858 271 €	181 023	938 €	312
48	Lozère	73 930 267 €	80 049	924 €	152
65	Hautes Pyrénées	218 970 147 €	237 183	923 €	469
66	Pyrénées Orientales	514 218 217 €	501 001	1 026 €	226
81	Tarn	345 640 739 €	406 186	851 €	314
82	Tarn et Garonne	244 989 021 €	270 664	905 €	195
Total		6 405 524 231 €	6 202 443	1 033 €	4 446

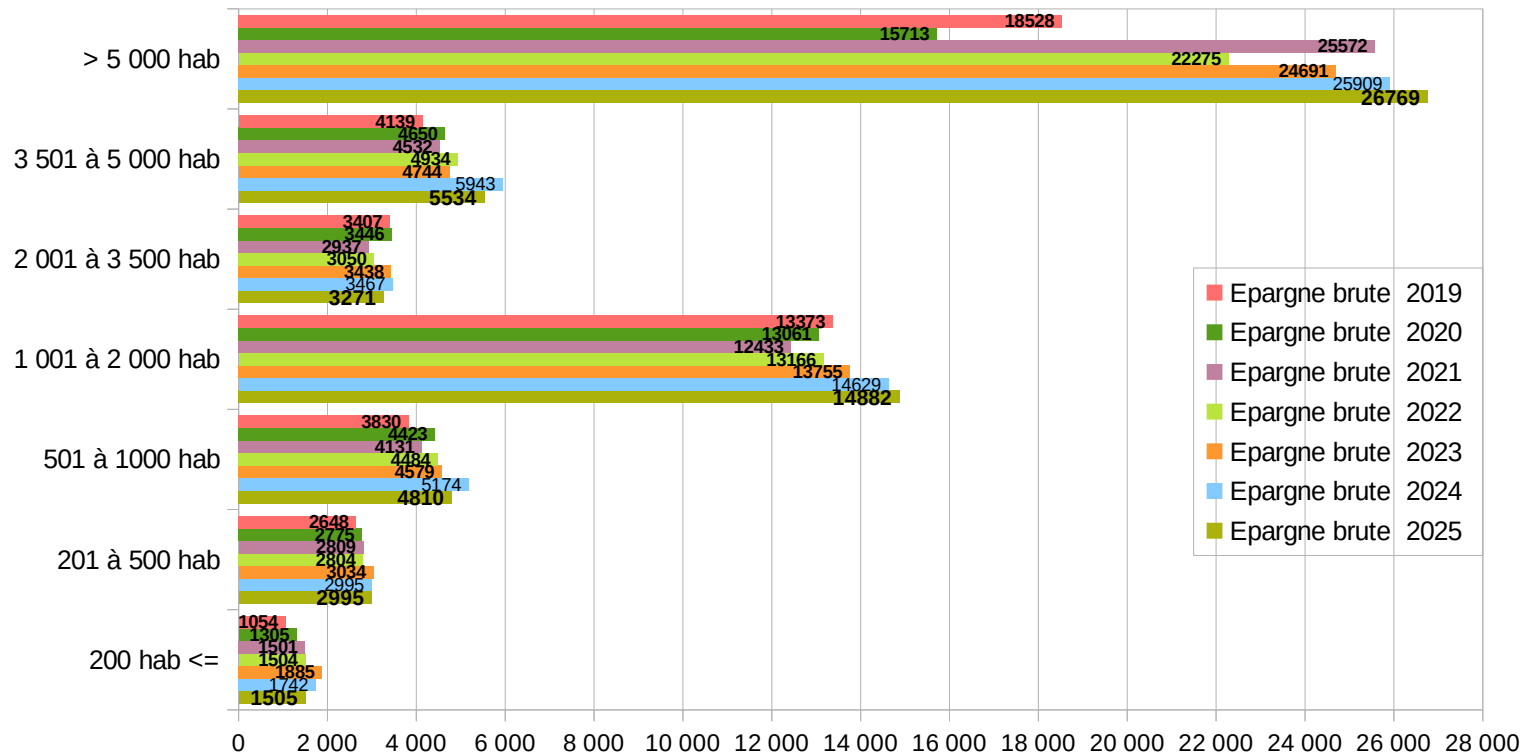
Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une épargne brute qui se stabilise en 2025 sur l'ensemble des strates excepté celle au-delà de 5 000 hab qui progresse de 3,3 %.

Cette stagnation globale fait suite à 2 années de hausse : +6,3 % en 2024 et +7,8 % en 2023.

Evolution épargne brute / strate - K€



Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de l'épargne brute par commune dans chacune des strates. Il ressort :

Une convergence évidente entre le niveau d'épargne brute et la taille de la collectivité.

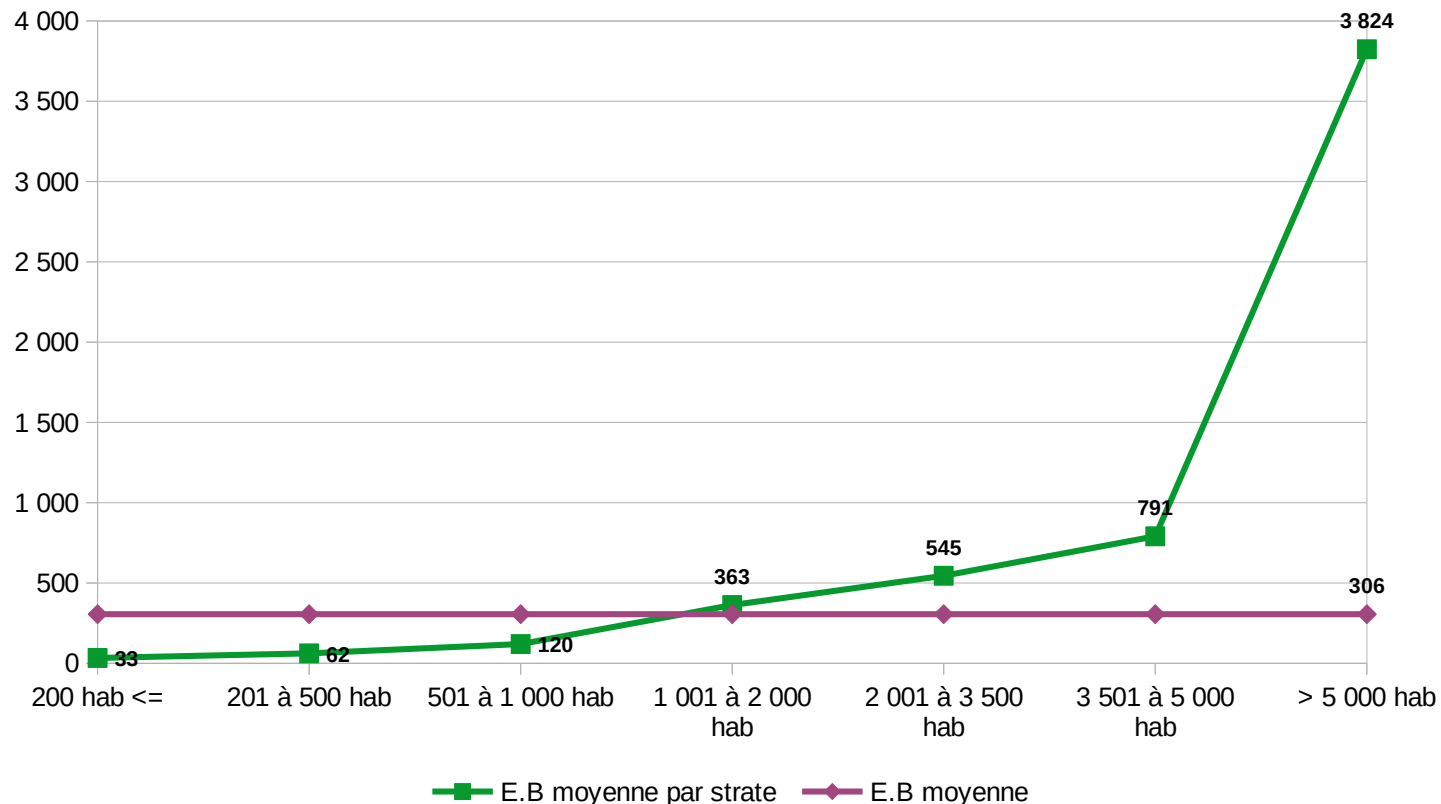
Un niveau moyen d'épargne brute moyen par commune, toutes communes confondues, de 306 K€.

Les 3 premières strates affichent une valeur d'épargne brute inférieure à la moyenne.

Les 4 dernières ont un niveau moyen d'épargne brute supérieur.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 42 et 43.

Épargne brute moyenne / strate en 2025 - K€



Synthèse générale – Taux d'épargne brute

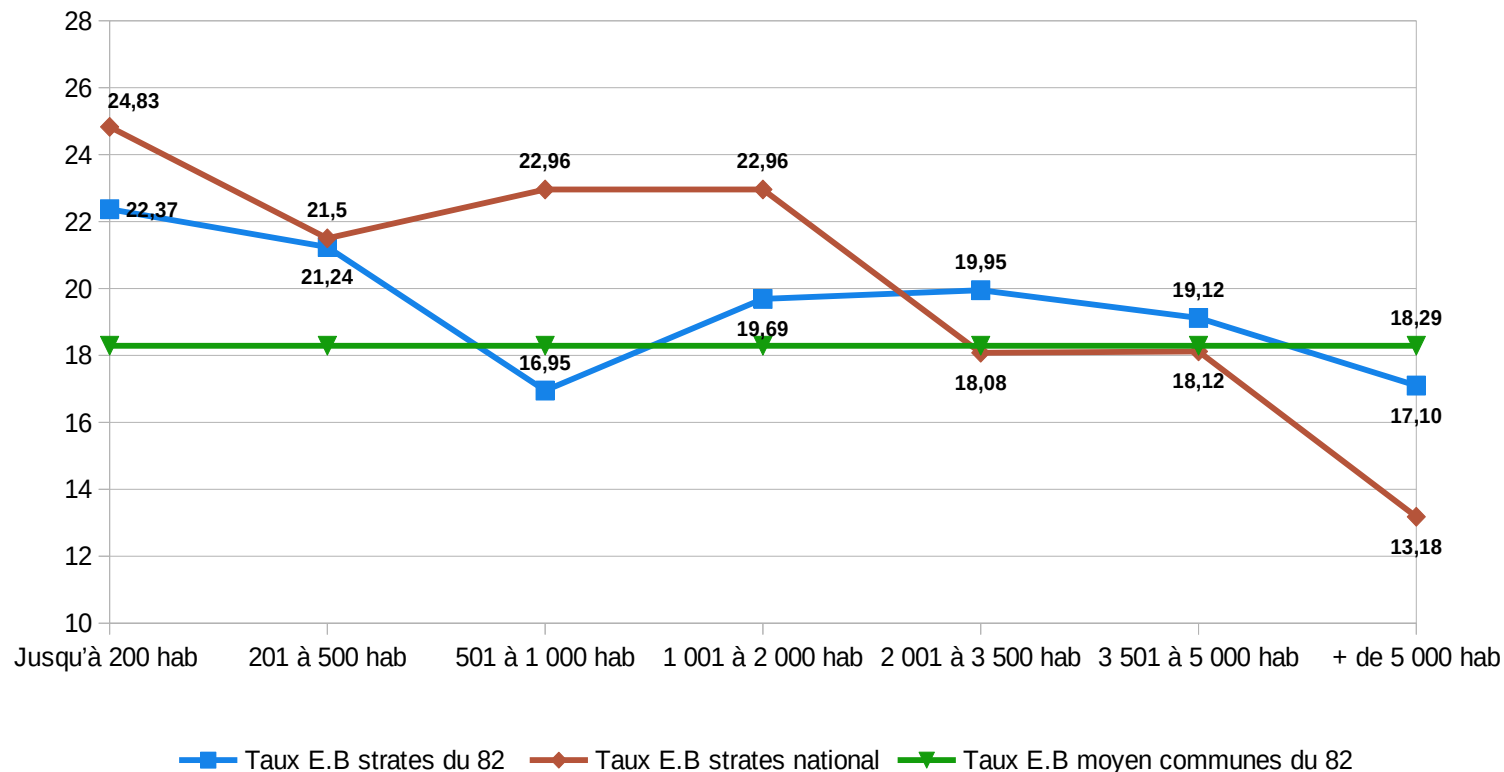
Le graphique ci-contre met en exergue :

Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du département du Tarn et Garonne décrochent sur 2 strates et sont dans la tendance sur les 5 autres.

A noter que les taux E.B des communes du 82 de plus de 2 000 habitants sont mieux positionnés que ceux de la strate.

Le taux moyen d'épargne brute, toutes communes du département confondues, s'établit à 18,29 %.

Taux épargne brute par strate en 2025 - %



Synthèse générale – Épargne brute dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

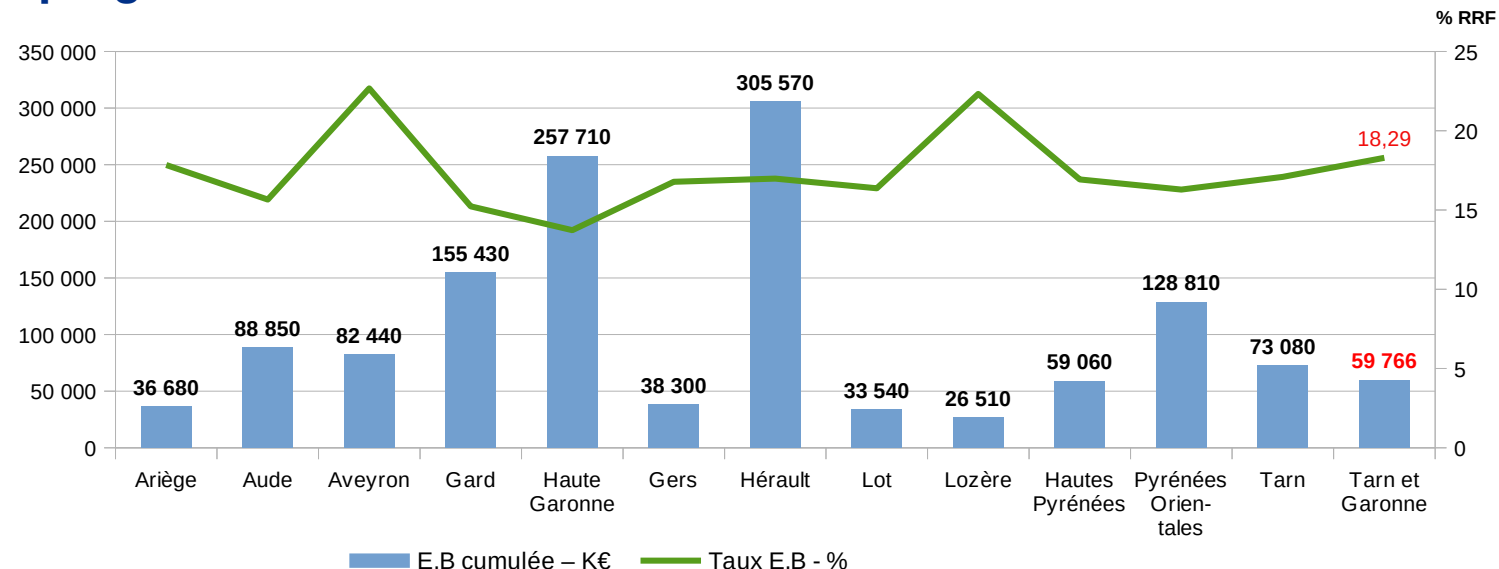
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue (59 766 K€) ou par habitant (221 €) le niveau d'épargne brute (E.B) des communes du 82 se positionne à la 8ème place.

Exprimée en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement – RRF), la position se porte à la 3ème place.

Le taux moyen d'épargne brute des 195 communes du Tarn et Garonne (18,29%) est largement supérieur au taux moyen de l'ensemble des communes de la région Occitanie (16,25%).

Quant à l'épargne brute par habitant du 82, soit 221 €, elle est également légèrement supérieure à la moyenne des communes de la région (217 €). Il en est de même du niveau moyen d'EB par commune qui s'établit à 306 K€ pour le 82 contre 303 K€ pour la moyenne des communes de la région.



Toutes strates confondues

Epargne brute - Communes d'Occitanie	E.B cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.B %	Nbre d'habitants	E.B / hab €	Nbre communes	E.B / commune K€
09 Ariège	36 680	205 654	17,84	159 309	230	325	113
11 Aude	88 850	567 430	15,66	386 066	230	433	205
12 Aveyron	82 440	363 610	22,67	289 781	284	285	289
30 Gard	155 430	1 020 810	15,23	777 323	200	350	444
31 Haute Garonne	257 710	1 876 720	13,73	1 479 413	174	586	440
32 Gers	38 300	228 250	16,78	198 988	192	458	84
34 Hérault	305 570	1 799 240	16,98	1 235 457	247	341	896
46 Lot	33 540	204 930	16,37	181 023	185	312	108
48 Lozère	26 510	118 770	22,32	80 049	331	152	174
65 Hautes Pyrénées	59 060	348 790	16,93	237 183	249	469	126
66 Pyrénées Orientales	128 810	790 680	16,29	501 001	257	226	570
81 Tarn	73 080	427 587	17,09	406 186	180	314	233
82 Tarn et Garonne	59 766	326 694	18,29	270 664	221	195	306
Total	1 345 746	8 279 165	16,25	6 202 443	217	4 446	303

Synthèse générale – Épargne nette

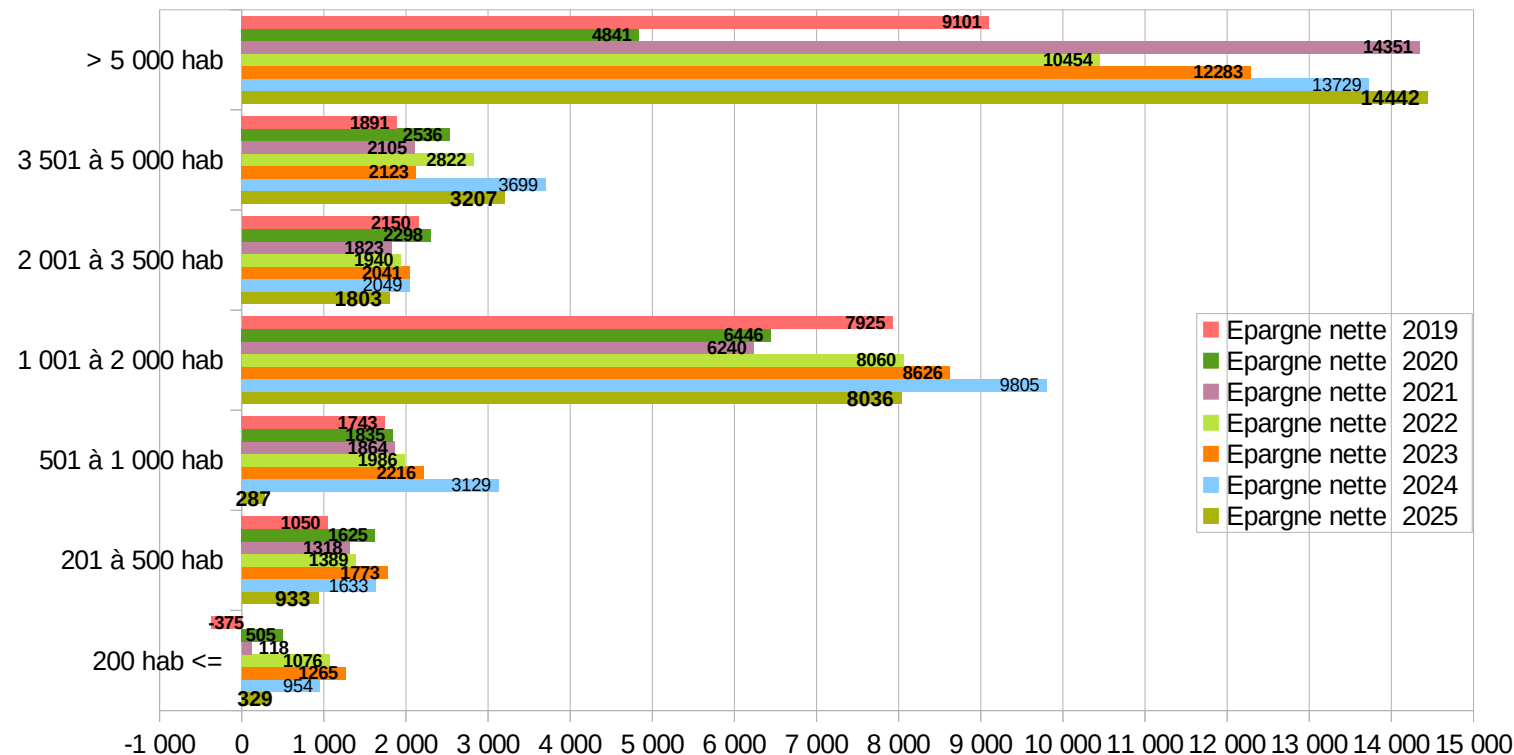
Le graphique ci-contre met en exergue :

L'épargne nette quant à elle se dégrade fortement en 2025 par rapport à 2024 : -17,2 %.

Seule la strate des communes dont la population est supérieure à 5 000 habitants résiste à ce constat puisqu'elle affiche une progression de 5,2 %.

Le niveau global d'épargne brute étant relativement stable par rapport à 2024, ce recul de l'épargne nette s'explique donc par un service de dette en 2025 plus important qu'en 2024.

Evolution épargne nette / strate - K€



Synthèse générale - Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute, il y a une convergence évidente entre le niveau d'épargne nette et la taille de la collectivité.

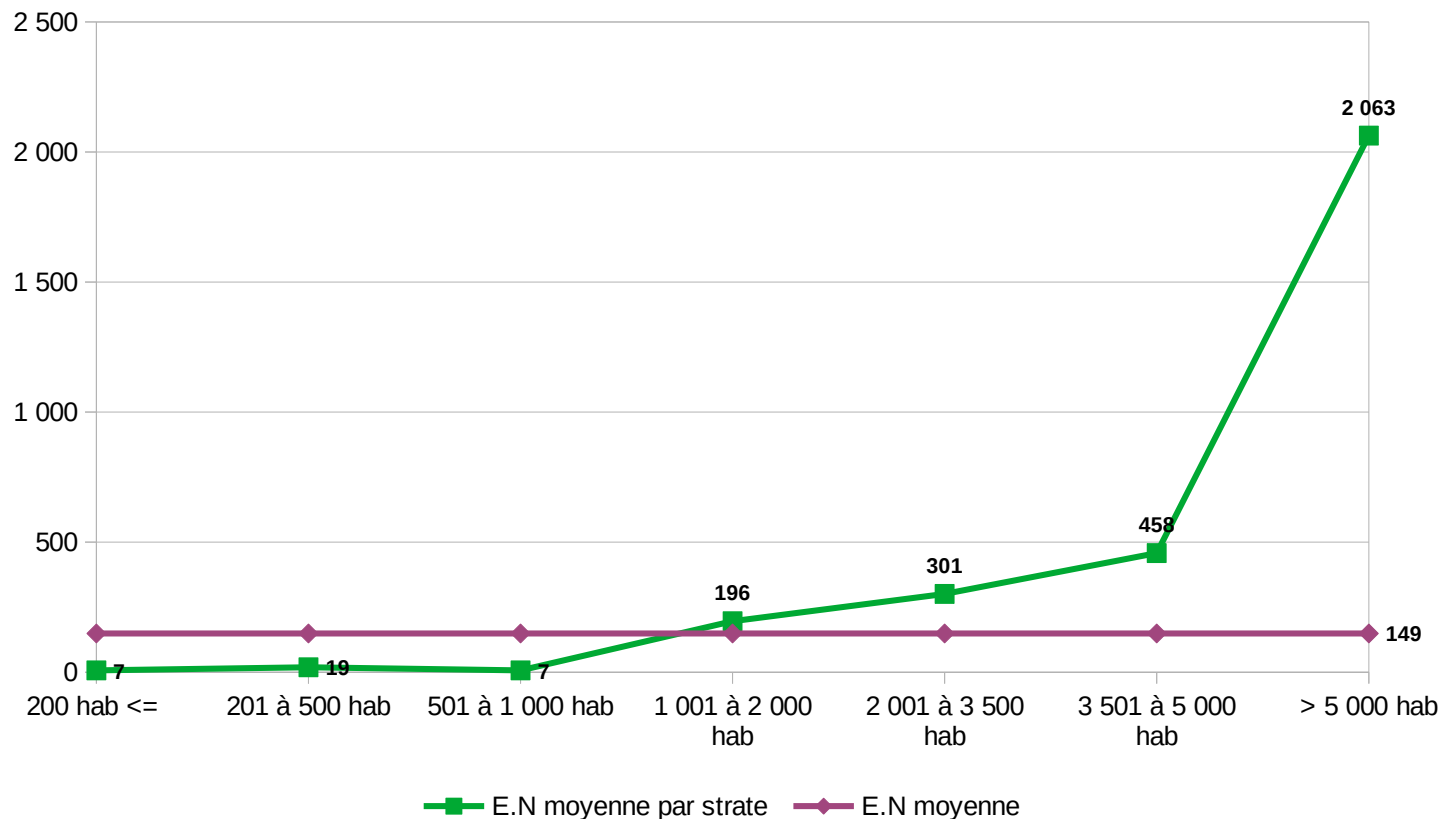
La tendance illustrée par la courbe du graphique est identique à celle de l'épargne brute (*cf page 92*).

En effet, les 3 premières strates sont en deçà du niveau moyen d'épargne nette et les 4 dernières au-delà.

Un niveau moyen d'épargne nette par commune, de 149 K€.

Pour plus de détail / analyse : *cf pages 44 et 45*.

Épargne nette moyenne / strate en 2025 - K€



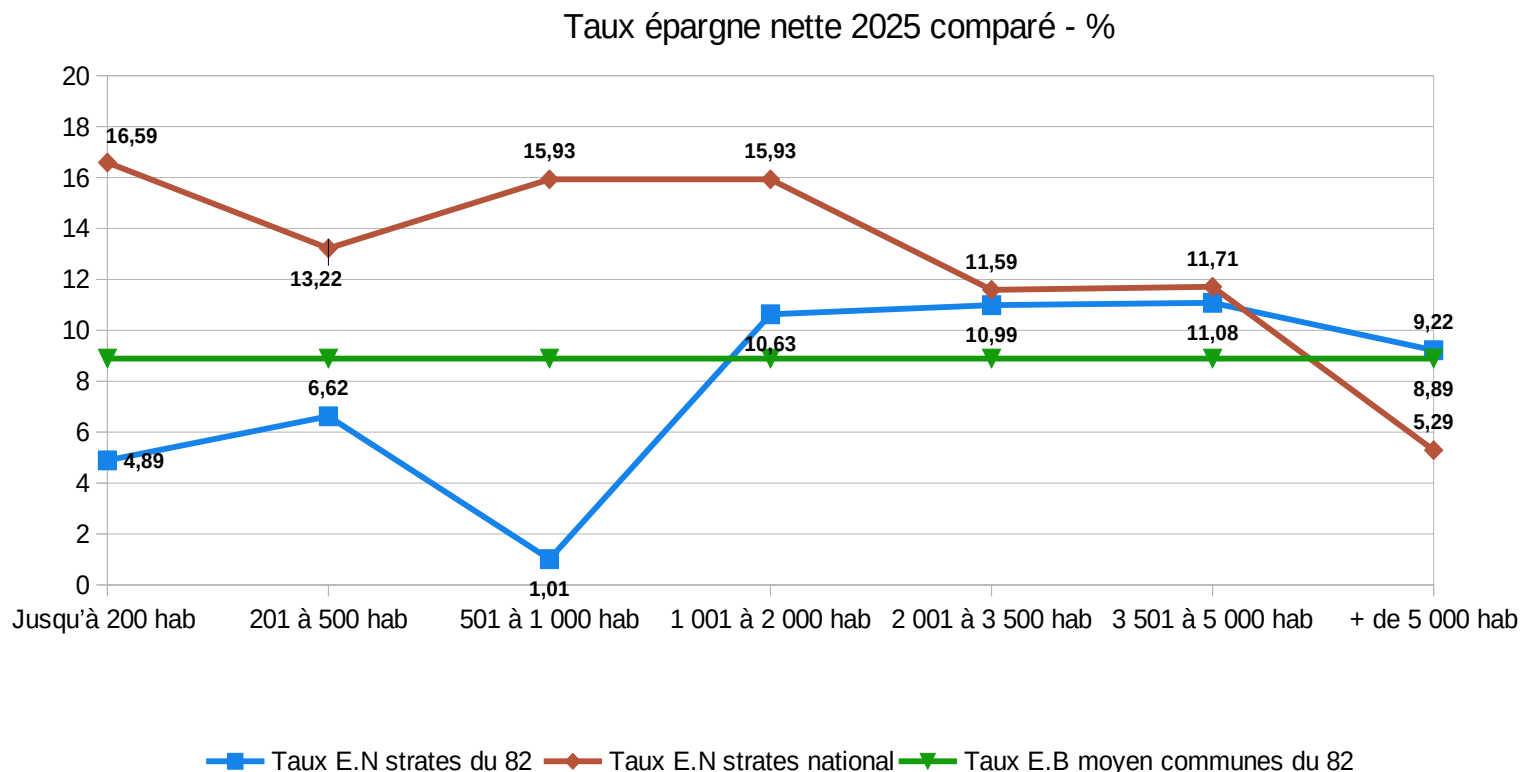
Synthèse générale – Taux d'épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Analysé au niveau des strates, le taux d'épargne nette affiche des valeurs très hétérogènes : entre 1 et 11 %.

Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé : pour les 4 strates jusqu'à 2 000 habitants, cet indicateur est très en deçà du national et pour les 3 dernières strates il s'aligne au national.

Un taux moyen d'épargne nette, toutes communes du département confondues, qui s'établit à 8,89 %. Il est en retrait de 1,73 point par rapport à 2024.



Synthèse générale – Épargne nette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

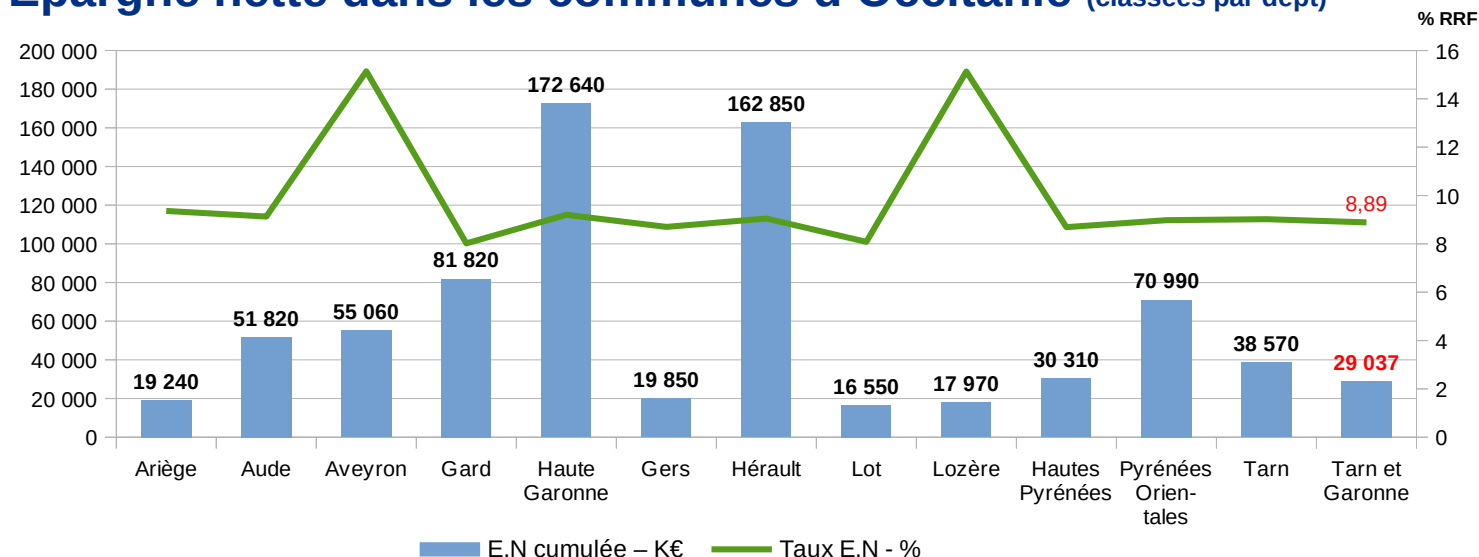
Exprimé en valeur absolue le niveau d'épargne nette (EN) cumulée des communes du 82 (29 037 K€) se positionne à la 9ème place.

Rapporté à la population départementale (270 664 habitants), le niveau d'épargne nette (107 € / hab) se maintient en 9ème position.

Le classement des communes du 82 reste à la 9ème place, si l'on se focalise sur le taux moyen d'épargne nette (8,89%).

Le taux moyen d'épargne nette des 195 communes du Tarn et Garonne est au dessous du niveau moyen des 4446 communes d'Occitanie (9,26%).

Idem pour l'EN par habitant, soit 107 € contre 124 € et pour l'EN par commune, soit 149 K€ pour 172 K€.



Toutes strates confondues

Epargne nette - Communes d'Occitanie		E.N cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.N %	Nbre d'habitants	E.N / hab €	Nbre communes	E.N / commune K€
09	Ariège	19 240	205 654	9,36	159 309	121	325	59
11	Aude	51 820	567 430	9,13	386 066	134	433	120
12	Aveyron	55 060	363 610	15,14	289 781	190	285	193
30	Gard	81 820	1 020 810	8,02	777 323	105	350	234
31	Haute Garonne	172 640	1 876 720	9,20	1 479 413	117	586	295
32	Gers	19 850	228 250	8,70	198 988	100	458	43
34	Hérault	162 850	1 799 240	9,05	1 235 457	132	341	478
46	Lot	16 550	204 930	8,08	181 023	91	312	53
48	Lozère	17 970	118 770	15,13	80 049	224	152	118
65	Hautes Pyrénées	30 310	348 790	8,69	237 183	128	469	65
66	Pyrénées Orientales	70 990	790 680	8,98	501 001	142	226	314
81	Tarn	38 570	427 587	9,02	406 186	95	314	123
82	Tarn et Garonne	29 037	326 694	8,89	270 664	107	195	149
Total		766 707	8 279 165	9,26	6 202 443	124	4 446	172

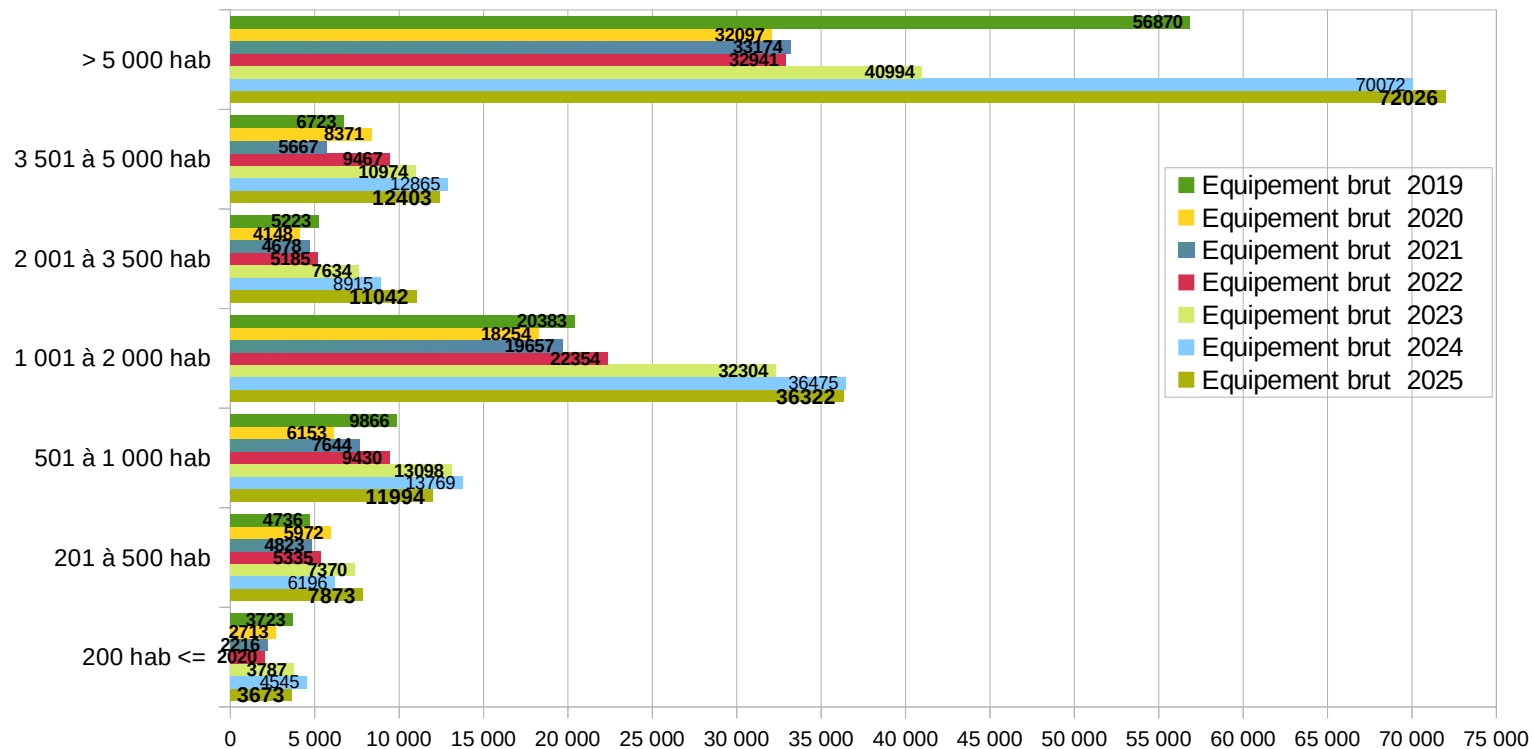
Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Globalement, une stabilisation des dépenses d'équipement en 2025 (+1,6 % par rapport à 2024) dans le prolongement d'une progression très nette en 2024 (+32 % par rapport à 2023) et après le rebond déjà amorcé en 2023 (+34 % par rapport à 2022).

Au niveau des strates l'analyse est plus contrastée avec des variations haussières (3 strates), baissières (2 strates) et neutres (2 strates).

Evolution dépenses d'équipement / strate - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dépenses d'équipement brut (D.E.B) par commune dans chacune des strates.

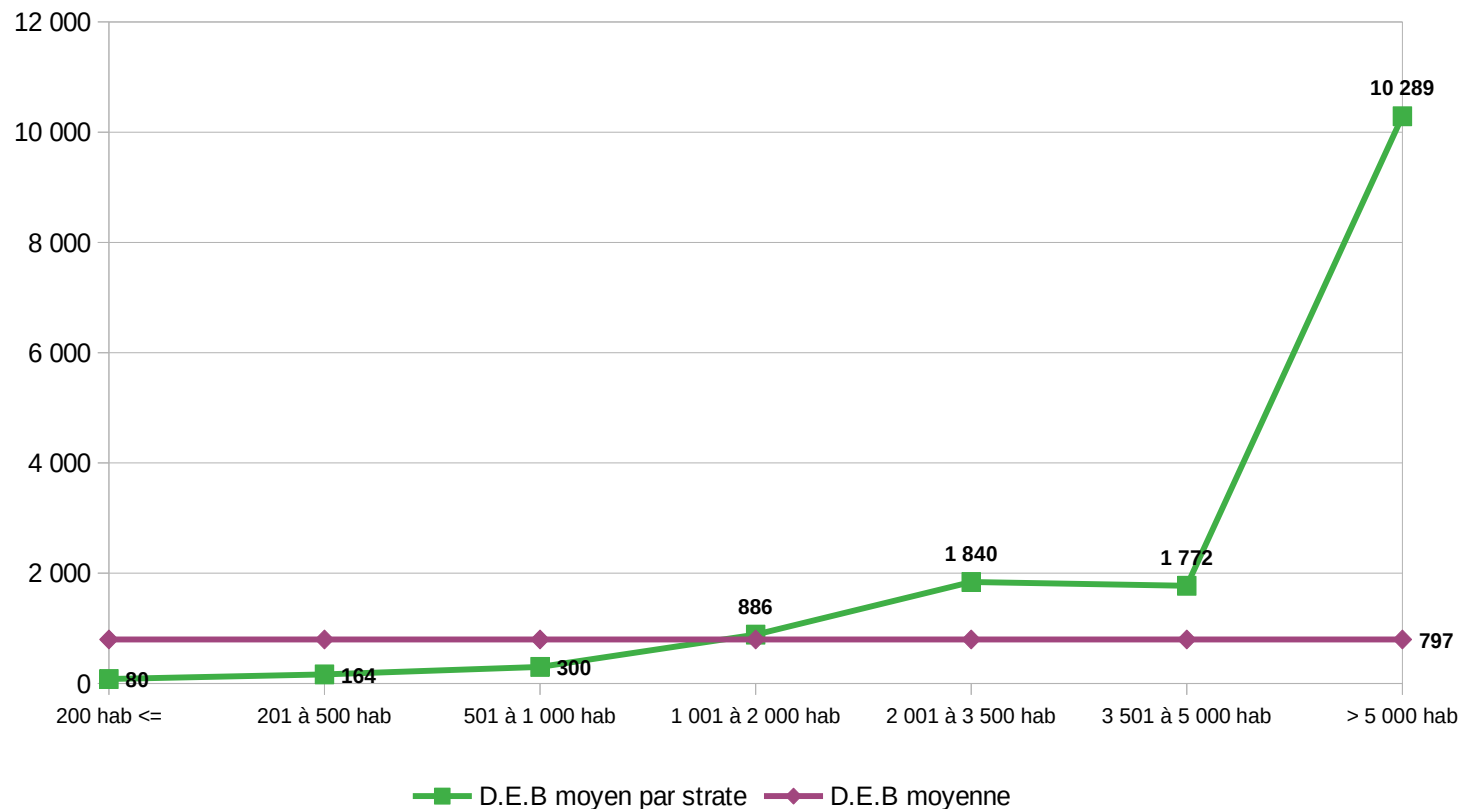
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune du 82, soit une D.E.B moyenne de 797 K€.

Les communes des 3 premières strates se situent en dessous de la D.E.B moyenne.

Les communes des 4 dernières strates se situent au dessus de la D.E.B moyenne.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 56 et 57.

Dépenses d'équipement moyennes / strate en 2025 - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

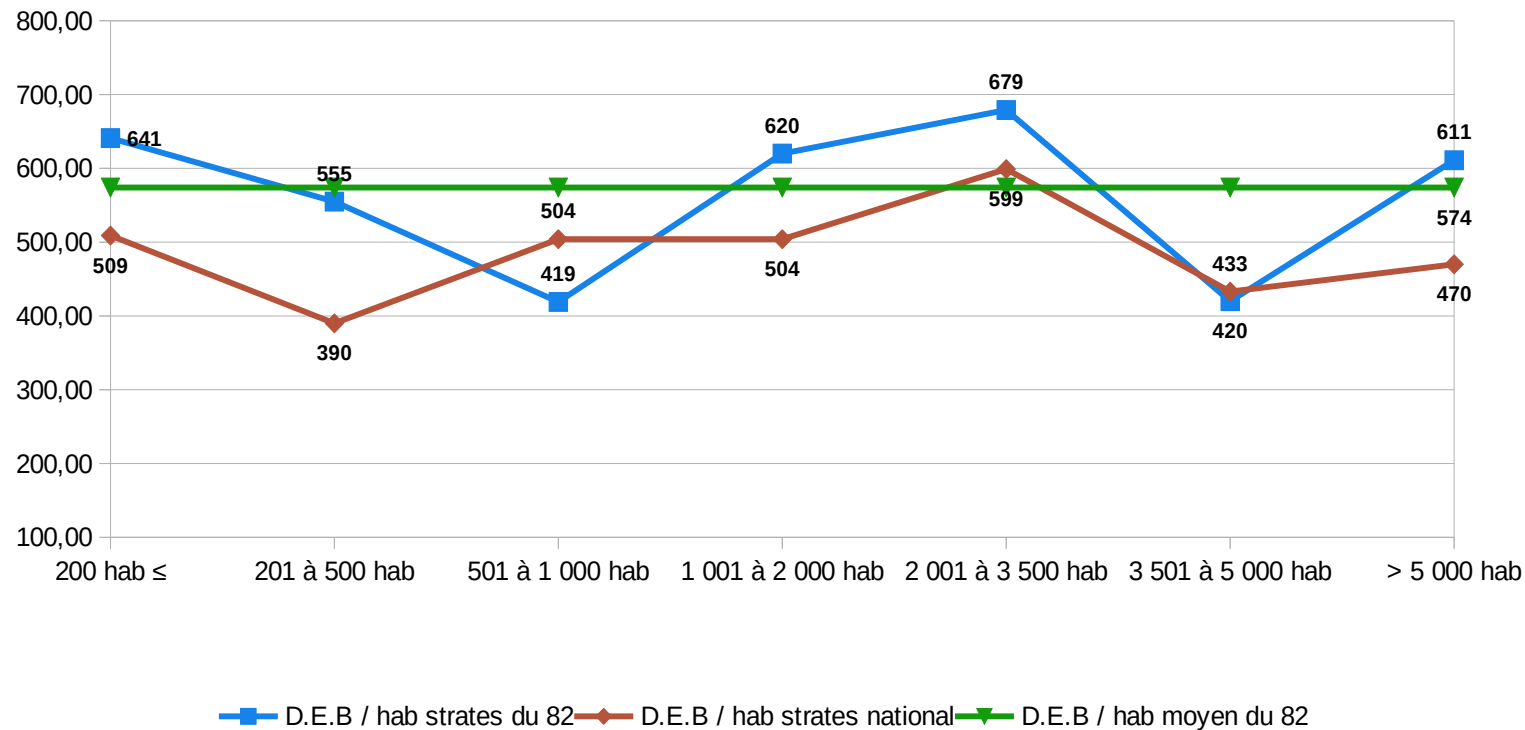
Le graphique ci-contre met en exergue :

Des niveaux d'investissement 2025 qui oscillent entre 419 et 679 €/hab (courbe bleue).

La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 574 € (ligne verte).

Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale (courbe marron) qui affichent un niveau supérieur, hormis la strate 501 à 1 000 hab.

Dépenses d'équipement / hab 2025 comparée - €



Synthèse générale – Dép. d'équipement dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

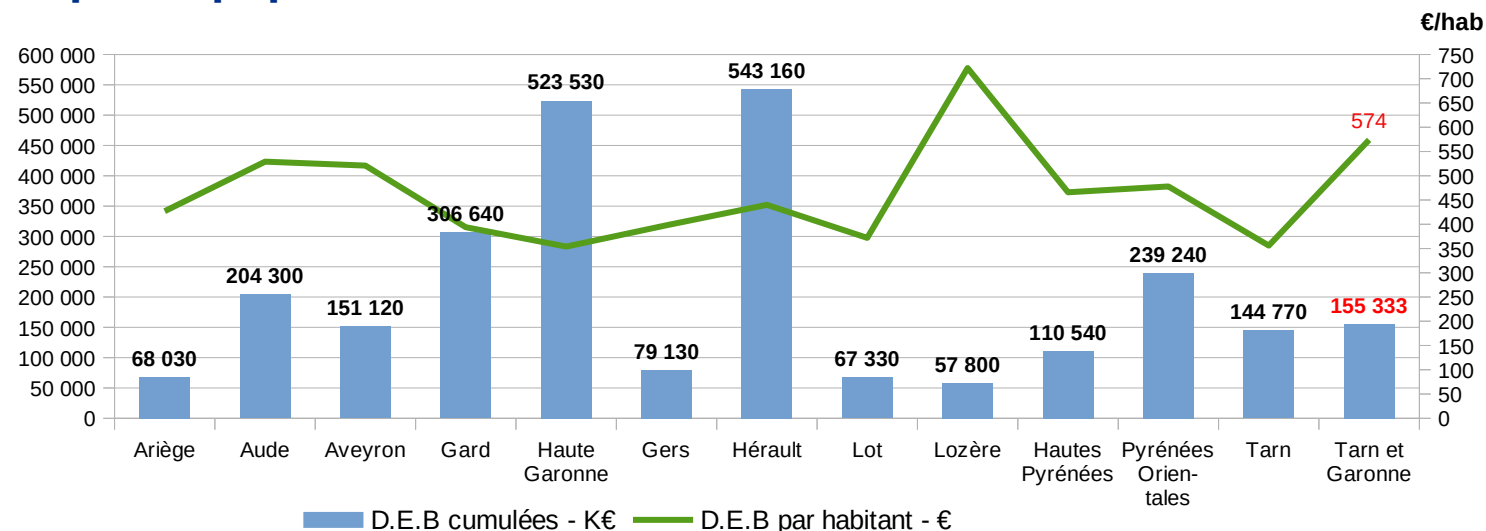
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dépenses d'équipement brut (D.E.B) cumulées des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue, les communes du T&G se classent en 6ème position avec 155 333 K€ investis en 2025.

En valeur investie par habitant, elles se hissent sur le podium à la 2ème place : 574 €/hab.

A souligner que le niveau d'investissement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (574 € contre 427 €) qu'en valeur moyenne par commune (797 K€ contre 596 K€).



Toutes strates confondues

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) Communes d'Occitanie		D.E.B cumulée - K€	Nbre d'habitants	D.E.B par habitant - €	Nbre communes	D.E.B par commune - K€
09	Ariège	68 030	159 309	427	325	209
11	Aude	204 300	386 066	529	433	472
12	Aveyron	151 120	289 781	521	285	530
30	Gard	306 640	777 323	394	350	876
31	Haute Garonne	523 530	1 479 413	354	586	893
32	Gers	79 130	198 988	398	458	173
34	Hérault	543 160	1 235 457	440	341	1 593
46	Lot	67 330	181 023	372	312	216
48	Lozère	57 800	80 049	722	152	380
65	Hautes Pyrénées	110 540	237 183	466	469	236
66	Pyrénées Orientales	239 240	501 001	478	226	1 059
81	Tarn	144 770	406 186	356	314	461
82	Tarn et Garonne	155 333	270 664	574	195	797
Total		2 650 923	6 202 443	427	4 446	596

Synthèse générale – Encours de dette

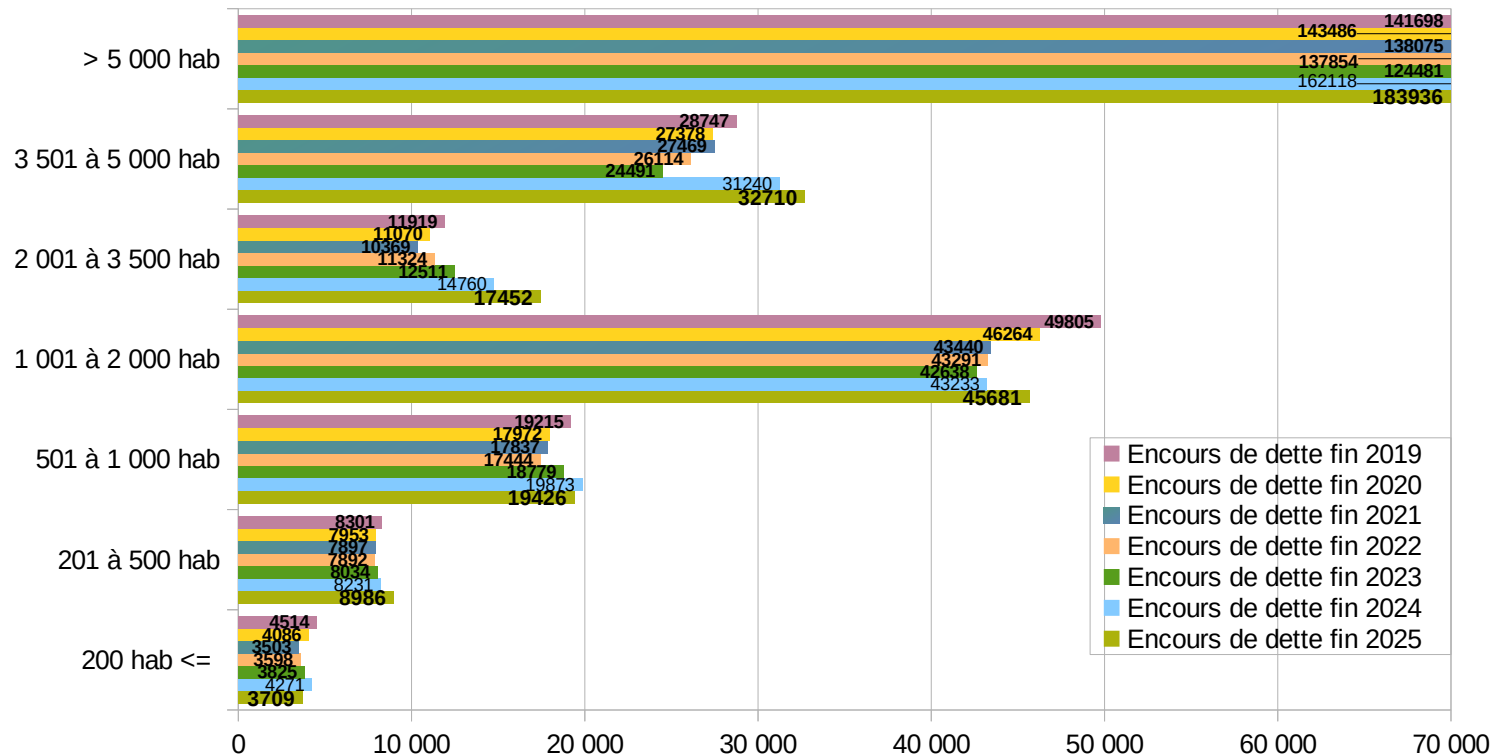
Le graphique ci-contre met en exergue :

Globalement, un accroissement de l'endettement en 2025 (+9,9% par rapport à 2024) qui fait suite à une augmentation déjà constatée en 2024 (+20,9 % par rapport à 2023).

Quasiment toutes les strates sont concernées par ce recours accru à la dette.

Cette hausse de l'encours de dette reste cohérent au regard de l'évolution très dynamique du niveau d'investissement constaté en 2024 et plus modéré en 2025.

Evolution de la dette / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dette par commune dans chacune des strates.

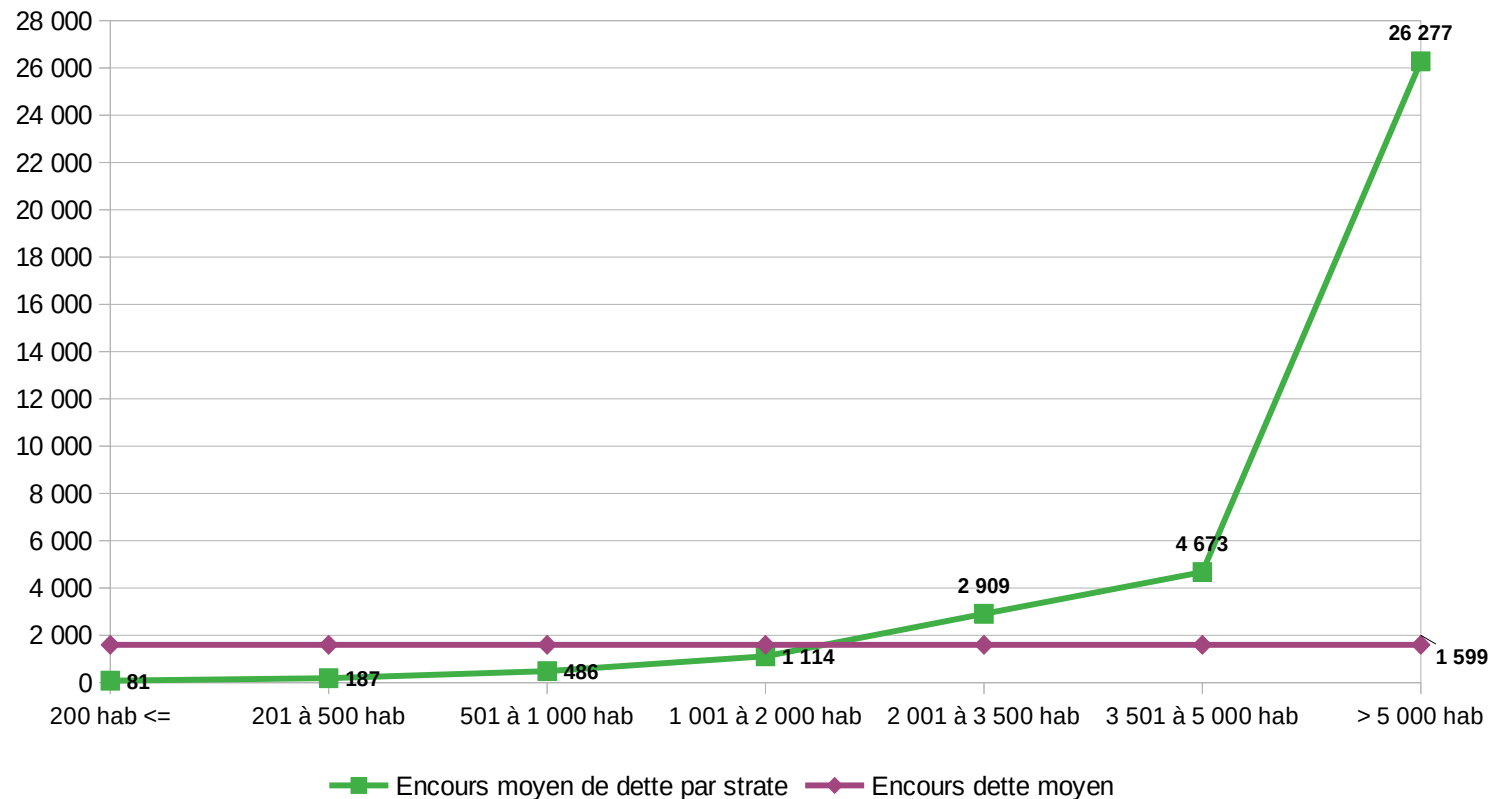
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département qui s'élève à 1 599 K€.

Les communes des 4 premières strates se situent en dessous de l'en-cours moyen.

Les communes des 3 dernières strates se situent au dessus de l'en-cours moyen.

Pour plus détail / analyse : cf pages 76 et 77.

Encours de dette à fin 2025 / strate - K€

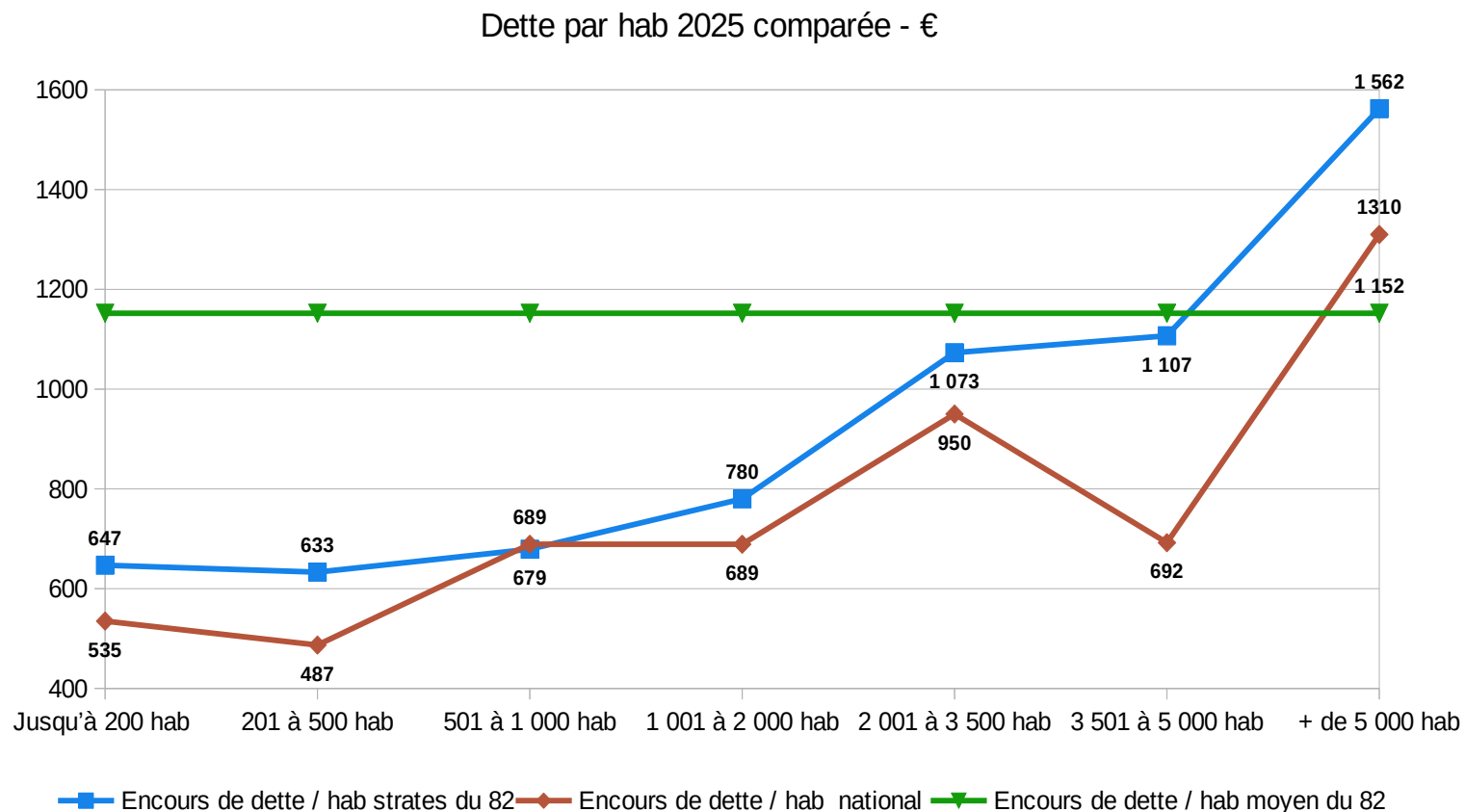


Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau de dette moyen, toutes communes du T&G confondues, ressort à 1 152 €/hab.

Des niveaux de dette par habitant comparés à la valeur de la strate nationale qui de façon générale sont bien supérieurs.



Synthèse générale – Encours de dette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

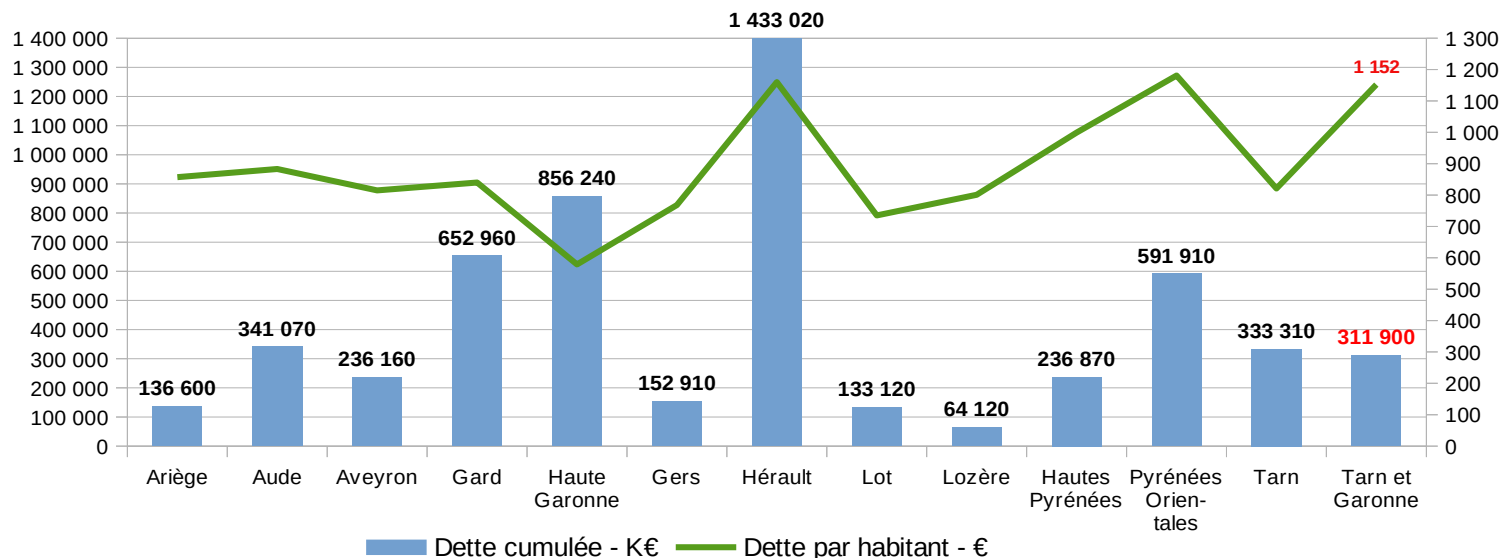
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dette cumulée des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue les communes du T&G se classent en 7ème position avec un stock de dette à fin 2025 de 311 900 K€.

La vision « encours de dette par habitant » dégrade leur classement puisqu'elles sont à la 3ème place des plus endettées. Cela reste cohérent compte tenu du niveau d'investissement des communes du 82 constaté en 2025 par rapport à celles des autres départements d'Occitanie (cf page 102) .

A souligner que le niveau d'endettement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (1 152 € contre 884 €) qu'en valeur moyenne par commune (1 599 K€ contre 1 233 K€).



Toutes strates confondues

En-cours de dette - Communes d'Occitanie		Dette cumulée - K€	Nbre d'habitants	Dette par habitant - €	Nbre communes	Dette par commune - K€
09	Ariège	136 600	159 309	857	325	420
11	Aude	341 070	386 066	883	433	788
12	Aveyron	236 160	289 781	815	285	829
30	Gard	652 960	777 323	840	350	1 866
31	Haute Garonne	856 240	1 479 413	579	586	1 461
32	Gers	152 910	198 988	768	458	334
34	Hérault	1 433 020	1 235 457	1 160	341	4 202
46	Lot	133 120	181 023	735	312	427
48	Lozère	64 120	80 049	801	152	422
65	Hautes Pyrénées	236 870	237 183	999	469	505
66	Pyrénées Orientales	591 910	501 001	1 181	226	2 619
81	Tarn	333 310	406 186	821	314	1 061
82	Tarn et Garonne	311 900	270 664	1 152	195	1 599
Total		5 480 190	6 202 443	884	4 446	1 233

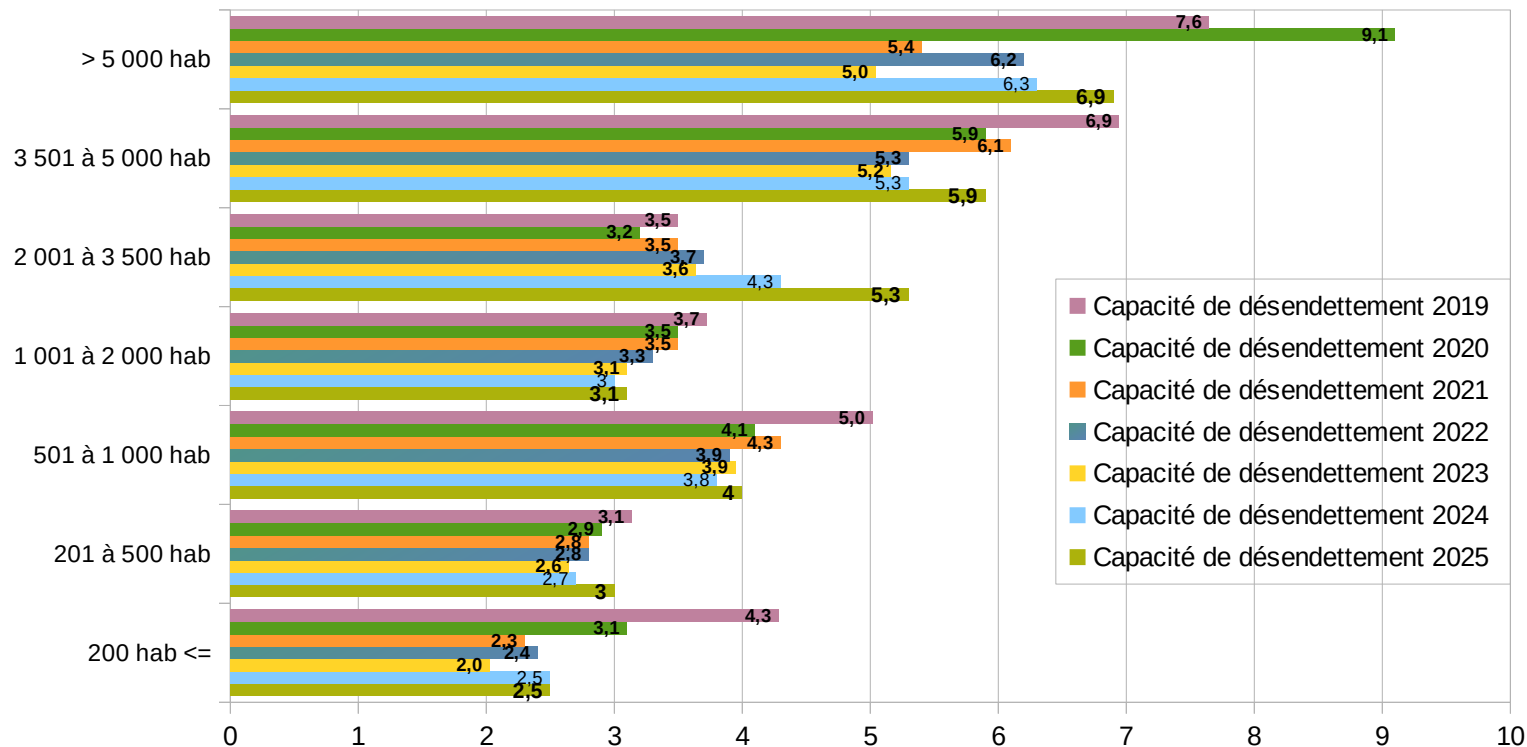
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Globalement, une dégradation de cet indicateur qui de 4,7 années en 2024 passe à 5,2 années en 2025. Toutes les strates sont concernées, hormis pour les communes jusqu'à 200 habitants dont durée théorique de désendettement reste identique à 2024.

Ce qui est en cohérence au regard de l'augmentation du stock de dette (cf page 103) et du niveau d'épargne brute qui stagne (cf page 91).

Evolution capacité de désendettement / strate - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

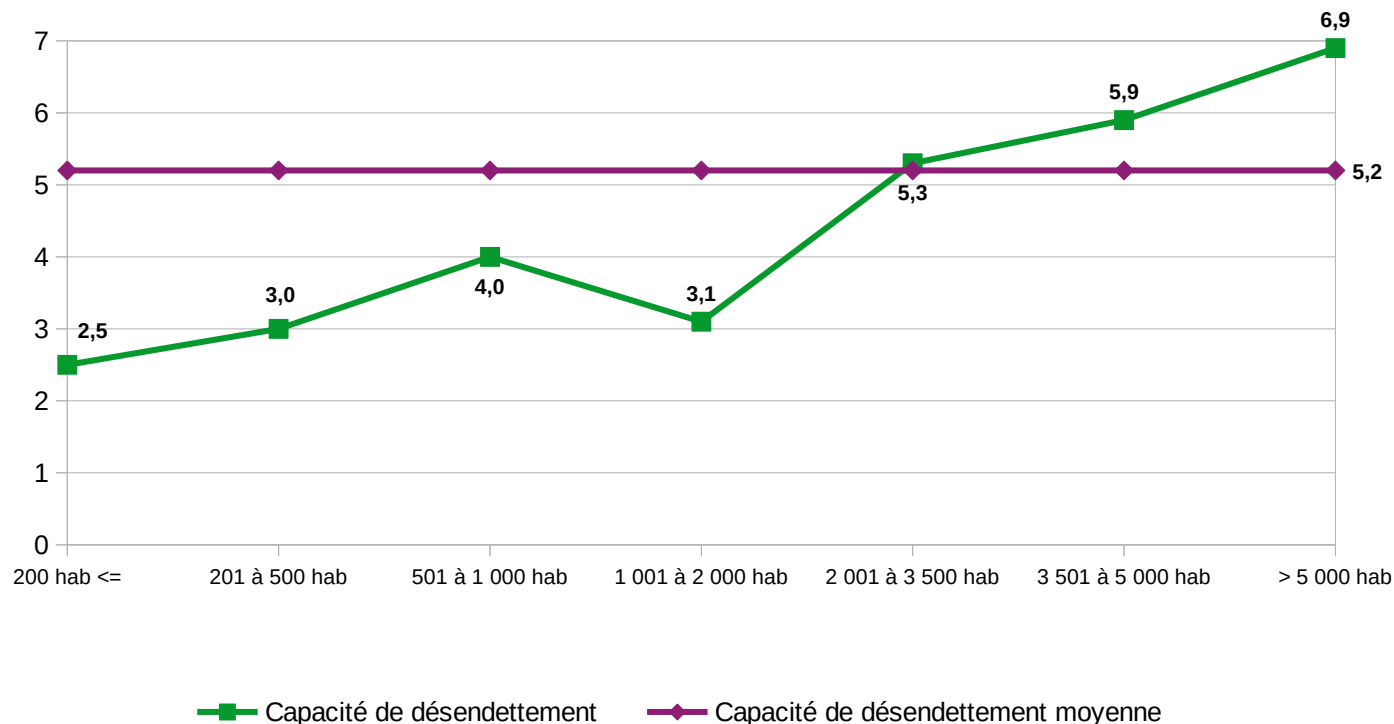
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une capacité de désendettement moyenne, toutes communes du département confondues, de 5,2 ans.

Cette durée théorique de désendettement analysée au niveau des strates permet de constater que les cinq premières affichent une valeur mieux positionnée voire identique que la moyenne.

Seules les deux dernières strates enregistrent, en toute logique, une durée supérieure à la moyenne,

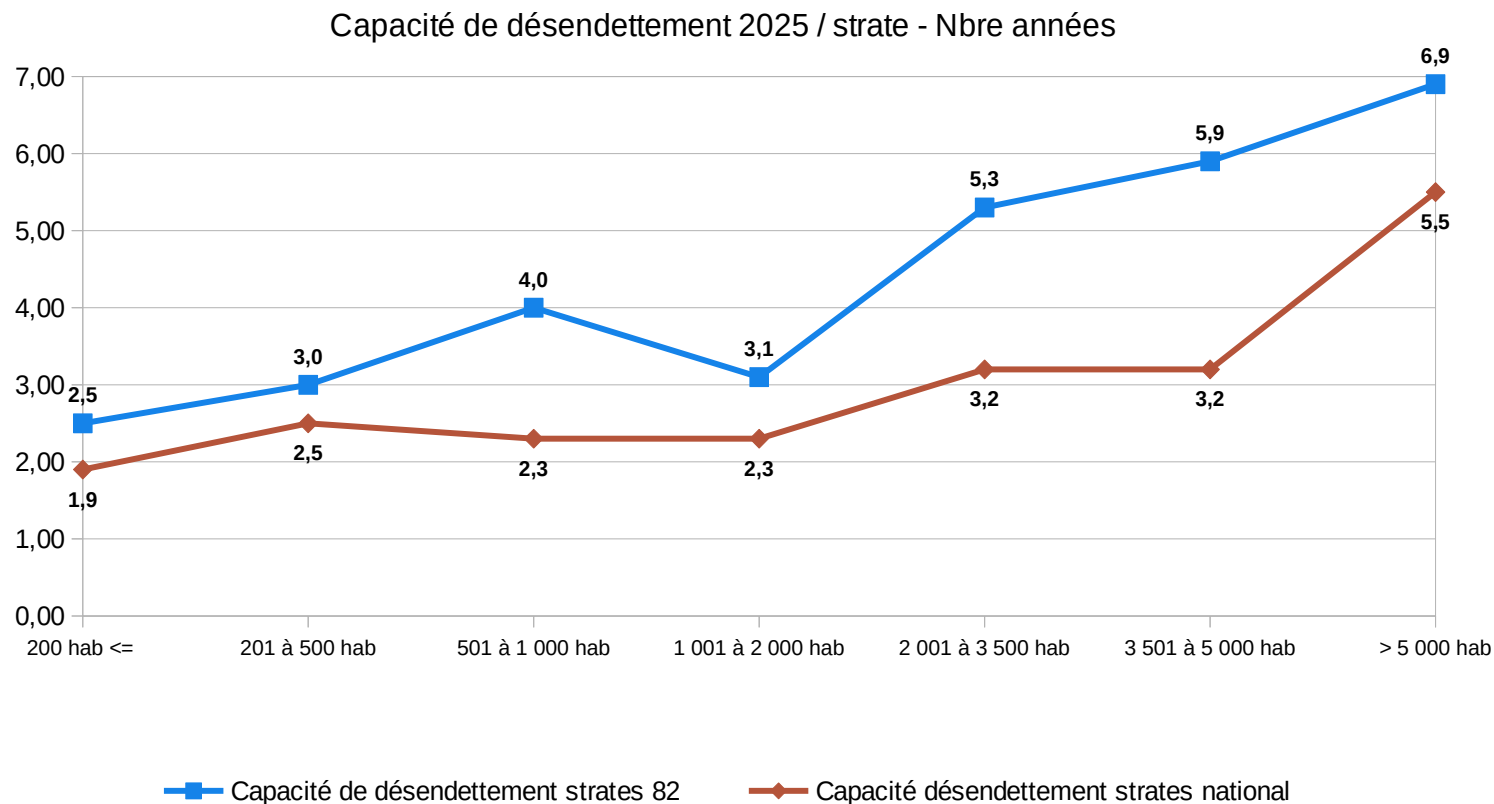
Capacité de désendettement 2025 - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Un positionnement moins favorable de cet indicateur pour les communes du T&G par rapport aux moyennes nationales.



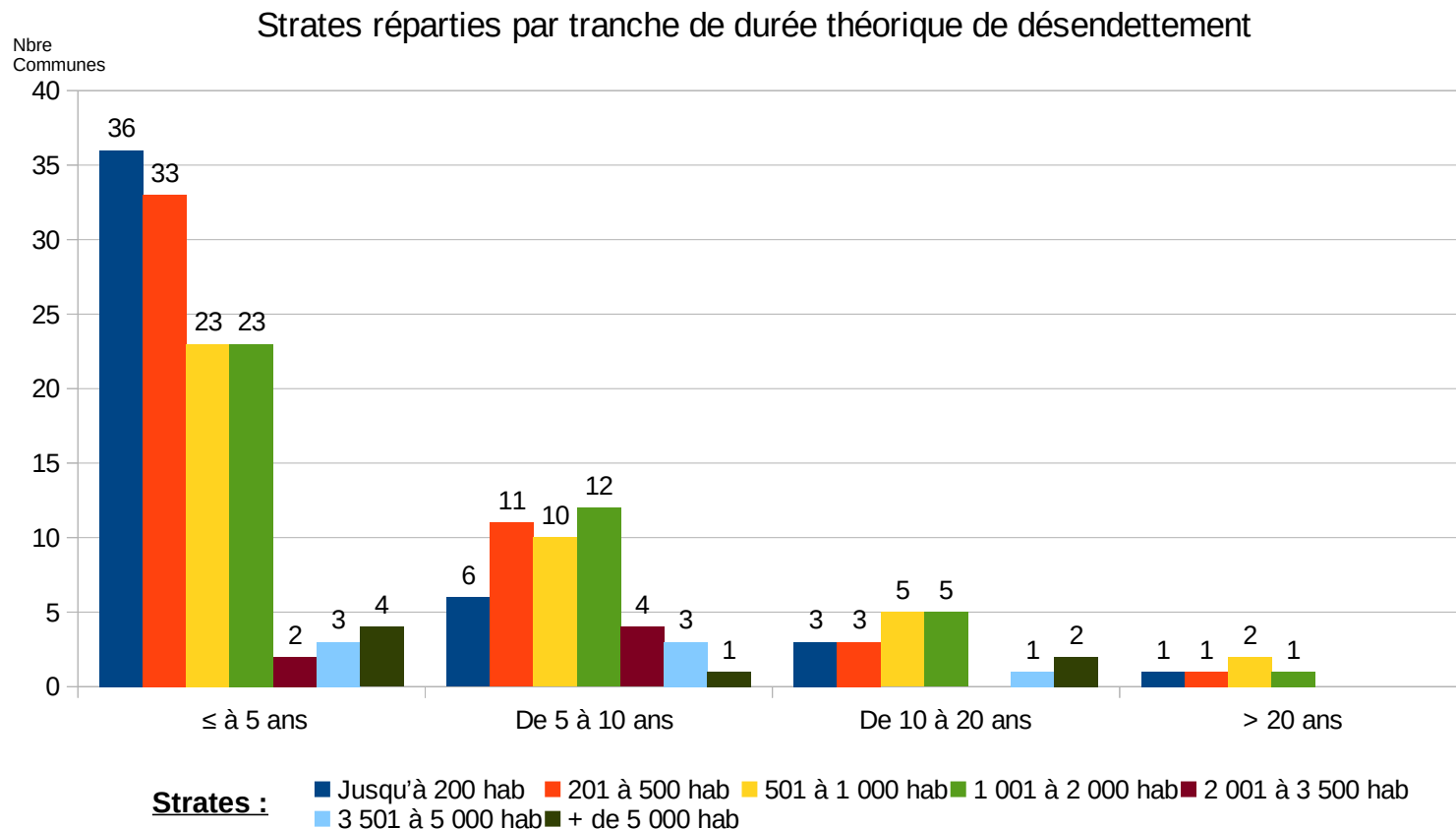
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Quasiment les 2/3 des communes du T&G, soit 124 d'entre elles, ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

Au final c'est 88 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure à 10 ans.

Il faut préciser que pour les 5 communes dont la capacité de désendettement atteint des durées atypiques (> 20 ans), c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut.

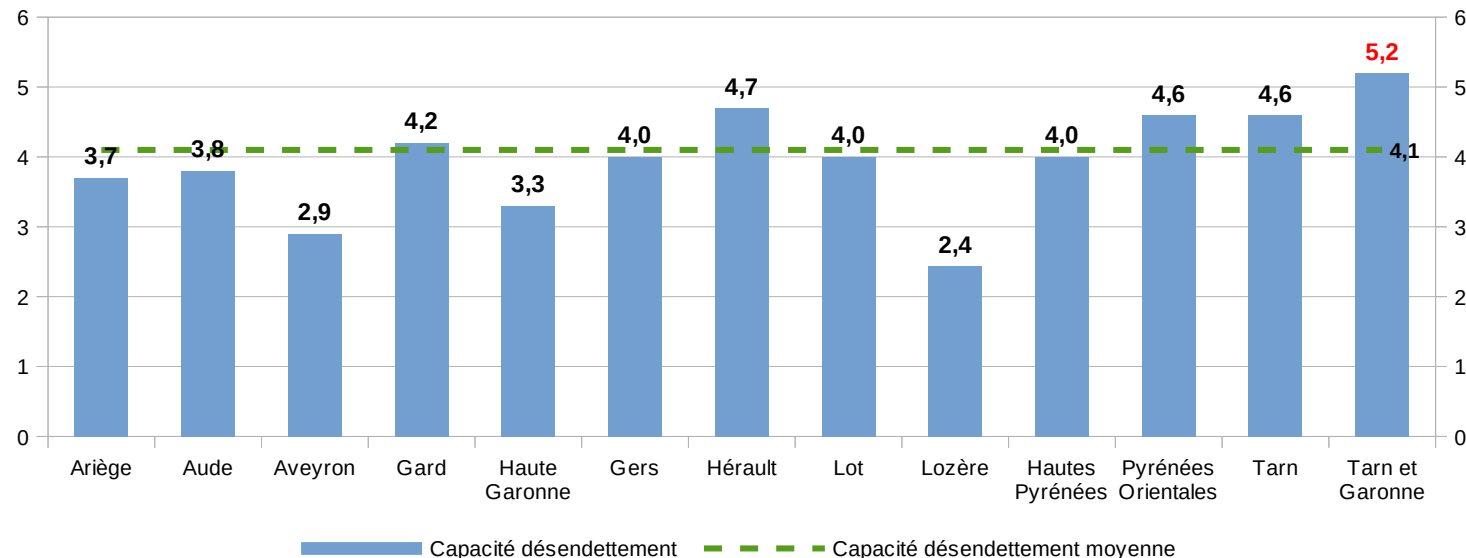


Synthèse générale – Cap. de désendt dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'échelle de la région Occitanie la capacité de désendettement moyenne des 4 446 communes qui la composent ressort à 4,1 ans.

Les 195 communes du Tarn et Garonne se positionnent à la dernière place avec une capacité de désendettement de 5,2 ans.



Toutes strates confondues

Capacité de désendettement - Communes d'Occitanie		Dette cumulée K€	Epargne brute cumulée - K€	Capacité désendettement Années	Capacité désendettement moyenne
09	Ariège	136 600	36 680	3,7	4,1
11	Aude	341 070	88 850	3,8	4,1
12	Aveyron	236 160	82 440	2,9	4,1
30	Gard	652 960	155 430	4,2	4,1
31	Haute Garonne	856 240	257 710	3,3	4,1
32	Gers	152 910	38 300	4,0	4,1
34	Hérault	1 433 020	305 570	4,7	4,1
46	Lot	133 120	33 540	4,0	4,1
48	Lozère	64 120	26 510	2,4	4,1
65	Hautes Pyrénées	236 870	59 060	4,0	4,1
66	Pyrénées Orientales	591 910	128 810	4,6	4,1
81	Tarn	333 310	73 080	4,6	4,1
82	Tarn et Garonne	311 900	59 766	5,2	4,1
Total		5 480 190	1 345 746	4,1	

Synthèse générale – Conclusion

L'ensemble des analyses qui précèdent permet de tirer les enseignements majeurs suivants :

✓ En ce qui concerne les potentialités des communes du Tarn-et-Garonne

Le revenu imposable (RI) ainsi que le potentiel financier (PFI) par habitant poursuivent leur progression : le RI est passé de 12 722 € en 2020 à 15 007 € en 2025 et le PFI de 814 € à 905 €. Ils restent toutefois en retrait par rapport aux autres communes des départements d'Occitanie. Sur chacun de ces indicateurs, les communes du 82 se placent à la 10ème place (sur 13 départements que compte la Région) et leur niveau reste en deçà de la moyenne régionale (cf pages 85 et 90).

Il convient de souligner, comme le démontrent les données de la page 89, qu'il y a une corrélation entre le niveau de revenu moyen des ménages et le potentiel financier par habitant des communes. En outre, si l'on excepte quelques situations particulières, le niveau démographique des communes impacte aussi ces indicateurs. Bien sûr, les départements dans lesquels la population s'articule autour de métropoles comme Toulouse et Montpellier sont ceux dans lesquels on trouve les revenus moyens et le potentiel financier par habitant les plus élevés.

Pour autant les communes du T&G, notamment celles situées autour des grands axes de communication mais aussi celles qui développent leur attractivité en milieu rural, connaissent actuellement une croissance démographique significative. Par ailleurs, de grands projets d'infrastructure à venir (ligne et gare LGV, nouvel hôpital) permettent de penser que ces indicateurs de potentialités devraient progresser dans les prochaines années.

✓ En ce qui concerne les agrégats financiers des communes du Tarn-et-Garonne

➡ **L'épargne brute** qui, après avoir fortement progressé en 2023 et 2024, marque le pas en 2025. Les revalorisations des bases du foncier bâti ayant été ramenées à des niveaux plus modérés, le DILICO et les hausses de charges de fonctionnement sur l'énergie et les charges salariales (CNRACL notamment) ont eu un effet ciseau sur cet indicateur. (cf pages 43 et 91).

Synthèse générale – Conclusion

Comparativement aux données nationales déclinées par strate de population, les communes du Tarn-et-Garonne affichent des taux moyen d'épargne brute relativement cohérents hormis pour les strates de commune entre 500 et 2 000 habitants (cf page 93).

Le niveau d'épargne brute exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement), place les 195 communes du département à la 3ème place régionale. Par ailleurs, l'épargne brute par habitant ainsi que par commune du 82 se situe au dessus de la moyenne régionale (cf page 94).

➡ **L'épargne nette**, en revanche, se dégrade de façon nette en 2025 comparativement à 2024. En effet, après un rebond marqué en 2023 et 2024 elle enregistre une baisse de 17,2 % en 2025. Le niveau global d'épargne brute étant relativement stable par rapport à 2024, ce recul de l'épargne nette s'explique donc par un service de dette en 2025 plus important qu'en 2024 (cf pages 45 et 95).

Si l'on rapproche l'épargne nette des communes Tarn-et-Garonnaises des autres communes d'Occitanie, on constate (cf page 98) :

- que son niveau exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) se situe à la 9ème place ;
- rapportée à la population (en €/hab), son classement reste identique ;
- son niveau, par habitant et par commune, est inférieur aux moyennes régionales.

➡ **Le niveau d'investissement** des communes du 82, dans le prolongement du rebond constaté depuis 2022, se stabilise en 2025 (+1,6% par rapport à 2024). Cela paraît logique dans la mesure où il s'agissait de la dernière année de la mandature 2020-2026 (cf pages 57 et 99).

Au regard des dépenses d'équipement par habitant relevées dans les communes des autres départements d'Occitanie, celles du Tarn-et-Garonne se placent sur le podium en 2ème position ! A noter que le niveau d'investissement par habitant et par commune Tarn-et-Garonnaise est nettement supérieur à la moyenne régionale (cf page 102).

➡ **L'encours de dette** des communes du T&G à fin 2025 poursuit sa progression déjà entamée en 2024. Ce processus de re-endettement se confirme pour toutes les strates après une phase de désendettement constatée entre 2019 et 2023. Avec un niveau d'investissement qui s'est renforcé de façon très marquée entre 2023 et 2024, cette évolution de l'encours de dette paraît cohérente (cf pages 77 et 103).

L'analyse comparative avec les autres communes d'Occitanie, met en exergue un niveau d'endettement pour celles du Tarn-et-Garonne supérieur à la moyenne régionale que la valeur soit exprimée par habitant ou par commune. Le stock de dette par habitant place les communes du 82 sur le podium (3ème place) des communes les plus endettées mais à pondérer du fait du niveau d'investissement bien plus élevé que ses homologues des autres départements d'Occitanie (cf page 106).

Synthèse générale – Conclusion

➡ **La capacité de désendettement** des communes du Tarn-et-Garonne voit sa durée moyenne se rallonger en 2025 par rapport à 2024. Cela est dû, fort logiquement, à l'effet de la hausse marquée du stock de dette qui n'a pu être compensée du fait de la stagnation de l'épargne brute (cf pages 79 et 107).

Cet indicateur décliné par strate de population est moins bien positionné que les données statistiques nationales (cf page 109). La majeure partie des communes du 82 (quasiment les 2/3) affiche une durée théorique de désendettement inférieure à 5 ans (cf page 110).

Il s'avère, à la lecture des données des communes d'Occitanie, que la durée moyenne de désendettement de celles du T&G, est supérieure. Sur les communes des 13 départements de la région, celles du 82 se classent en dernière place (cf page 111).

En définitive, les indicateurs financiers des communes du Tarn-et-Garonne, bien qu'étant plutôt en retrait par rapport à leurs voisines d'Occitanie, restent cohérents au regard des standards nationaux et affichent une évolution favorable au cours des cinq dernières années.

Seul bémol, un niveau d'épargne nette qui s'est dégradé en 2025 associé un accroissement du stock de dette et un rallongement de la durée théorique de désendettement.

Les potentialités de développement qui se profilent en Tarn-et-Garonne, tant au plan démographique qu'économique, devraient apporter à moyen/long terme une dynamique soutenue notamment en matière de rentrées fiscales locales.

Pour autant, l'effort sur les dépenses de fonctionnement doit se poursuivre car l'état des finances publiques à l'échelon national va entraîner à court et moyen terme un plan d'économies auquel les communes seront tenues de participer.

6

Glossaire

Revenu imposable (RI) par habitant : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établi et diffusé par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L – base de données D.g.f.i.p) rapporté à population Insee de chaque commune. Toujours selon l'Insee (donnée 2016) un ménage français est composé en moyenne de 2,2 personnes.

Potentiel financier (PFI) par habitant : cet indicateur permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes. Il est important de préciser que les critères d'attribution des dotations de l'État aux communes intègrent des caractéristiques intrinsèques de ces dernières telles que : leur population, leur superficie, leur centralité et le revenu moyen par habitant par exemple. Le PFI constitue un critère important dans la détermination des règles de péréquation des ressources entre communes.

Épargne brute (ou capacité d'autofinancement) : cet indicateur mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté aux total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) pour déterminer le **taux d'épargne brute**. Cela permet de pondérer la performance en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Épargne nette : cet indicateur constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Il est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) afin de déterminer le **taux d'épargne nette**. Cela permet de pondérer la performance exprimée en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Glossaire

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) : elles intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

Encours de dette bancaire et assimilée : cela correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuelle créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

Capacité de désendettement : cet indicateur correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en années. Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que, toute chose égale par ailleurs, la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Cet indicateur permet de relier 2 notions clés de gestion financière : la solvabilité et l'autonomie financière. Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

Recettes réelles de fonctionnement (RRF) : il s'agit des recettes de fonctionnement totales abstraction faite des opérations d'ordre.

Gilles BAROU

E-mail : g.b-conseil@orange.fr

Fixe : 05 63 68 18 48

Mob : 06 31 38 64 81

Web : gb-conseil.net

